

Rapport

TotalEnergies

Prestation INFOS

Relais Rezé

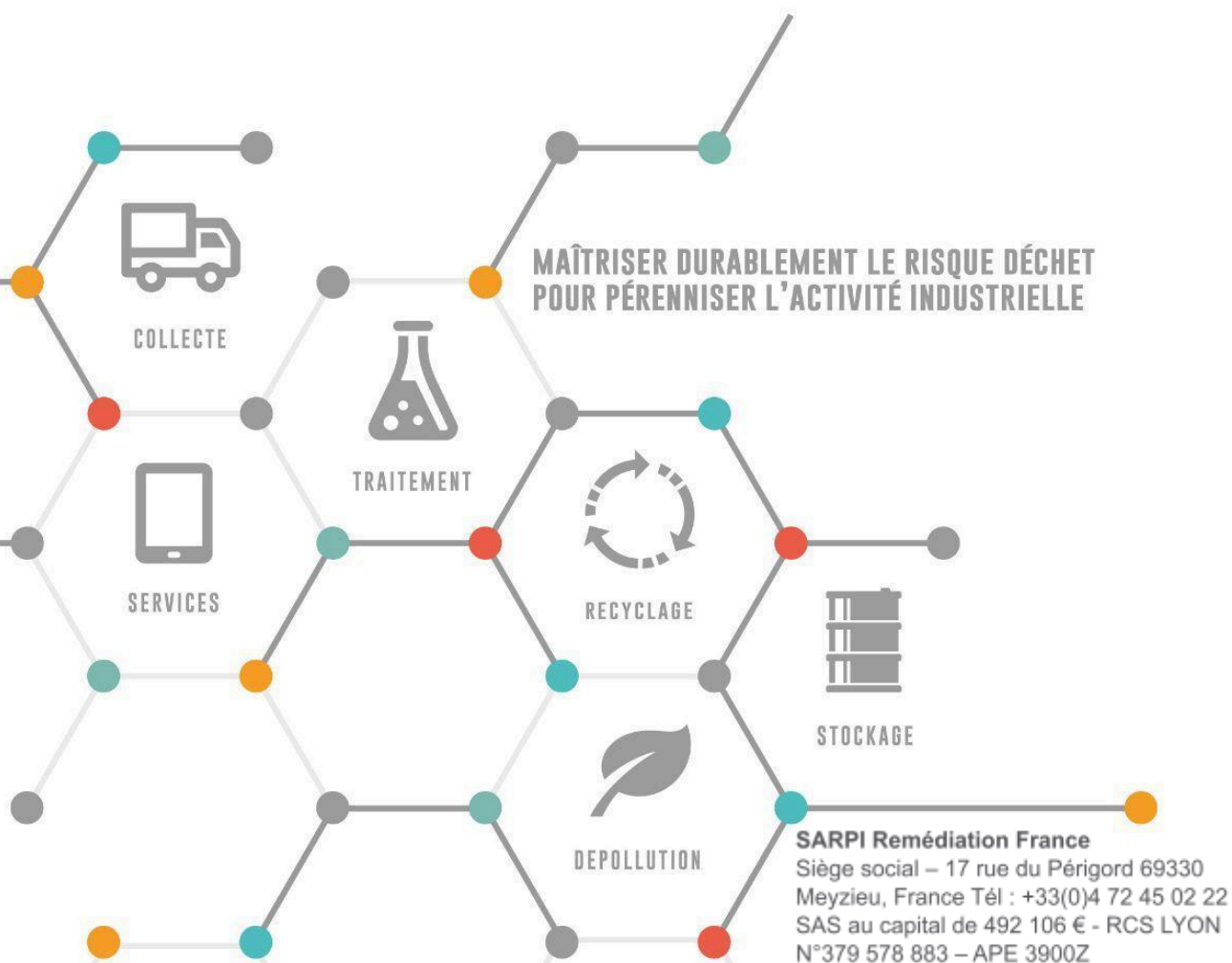
CI : 42579

REZE (44)

N° B2.24.003.0/EHD

Avril 2024 - Version 1

TotalEnergies Marketing France
562 avenue du Parc de l'Île
92000 NANTERRE



Rapport n°B2.24.002.0/EHD – V1

Prestation INFOS

Station-service Relais Rezé
Rocade Sud
Rue de la Bauche Thiraud
44400 Rezé

Ce document est conforme à la norme AFNOR NF X 31-620-2

Certification de service des prestataires dans le domaine des sites et sols pollués – Partie 2 : Exigences dans le domaine des prestations d'études, d'assistance et de contrôle.

Nombre d'exemplaires à diffuser : 1

A adresser à : M. COMTE (TotalEnergies)

<u>Version</u>	<u>Date</u>	<u>Observation</u>
Version 1	10/04/2024	Version avec prise en compte des remarques de BG Conseils, AMO pour TEMF
Version 0	26/03/2024	Version pour avis
<u>Auteur</u>	<u>Vérificateur</u>	<u>Approbateur</u>
Floriane CHUFFART Ingénieure d'Affaires Cheffe de projet	Mélanie PAGES Ingénieure d'Affaires	Carole VILLECROZE Responsable de pôle Superviseuse
<u>Territoire de référence</u> : Territoire Grand Ouest - 25 rue Bobby Sands 44800 ST HERBLAIN - tél. 02.40.43.61.97		



À l'attention du lecteur : quels que soient les termes utilisés ou les avis donnés dans ce rapport, ils devront toujours être compris et interprétés en tenant compte des limites détaillées dans le document intitulé « Engagements et Responsabilités applicables en Matière d'Etudes » joint en annexe.

SYNTHÈSE NON TECHNIQUE

Dans le cadre d'un appel d'offre concession, TotalEnergies Marketing France a mandaté SARPI Remédiation pour réaliser une étude documentaire au droit de la station-service TotalEnergies "Relais Rezé", située rue de la Bauche Thiraud à Rezé (44).

L'étude de vulnérabilité a montré que le site se trouve dans un environnement :

- vulnérable avec des terrains perméables et une nappe présente au droit du site à faible profondeur (< 5 m) s'écoulant vers le nord-ouest,
- sensible avec la présence d'habitations en aval immédiat et un puits privé à 300 m au nord-ouest recensé dans les bases de données officielles (usage non connu).

Concernant l'historique du site et sur la base des données disponibles, la station-service a été construite en 1991, au droit d'une parcelle agricole. Une baie technique est présente dans le bâtiment dès la construction pour une activité de réparation, contrôle et graissage des véhicules, avec une cuve enterrée d'huiles usagées à proximité. Sur un plan daté de 1992, on trouve également une cuve de fioul domestique à côté. Aucune autre information n'a été retrouvée concernant cette activité (date d'arrêt non connue).

Au cours des années, des modifications ont été apportées : ajout d'une cuve de GPL, puis d'AdBlue, et enfin des travaux de modernisation de l'aire de lavage.

Ainsi, des infrastructures potentiellement polluantes, actuelles ou anciennes, ont été recensées sur le site.

Le schéma conceptuel établi sur la base de l'usage et l'aménagement actuel (usage industriel) met en évidence les voies d'exposition possibles suivantes :

- Sur site :
 - l'inhalation de substances volatiles ayant dégazé depuis les sols et les eaux souterraines vers l'air ambiant du bâtiment,
 - les usages de l'eau du robinet en cas de perméation dans les canalisations d'eau potable,
 - le contact ou l'ingestion accidentelle de sols de surface,
- Hors site :
 - l'inhalation de substances volatiles ayant dégazé depuis les eaux souterraines vers l'air ambiant des maisons à l'aval,
 - les usages liés aux eaux souterraines.

L'existence des sources et des voies d'exposition sera déterminée par les investigations. Le schéma conceptuel devra alors être mis à jour avec les résultats d'analyses.

De ce fait, sur la base des données collectées, nous recommandons la réalisation d'un diagnostic comprenant 11 sondages entre 4 et 6 m de profondeur afin de vérifier la qualité des sols au droit de la station-service, ainsi que la pose de 4 piézomètres afin de vérifier la qualité des eaux souterraines.

Si des impacts sont constatés dans les sols et les eaux souterraines, les autres milieux (eau du robinet, air ambiant, gaz du sol) pourront être investigués dans un second temps.

SYNTHÈSE TECHNIQUE

FICHE RÉCAPITULATIVE

I. IDENTIFICATION DE LA STATION

Nom : Station-service TotalEnergies Relais Rezé Code Implant : 42579
 Adresse : Rocade Sud, Rue de la Bauche Thiraud, 44400 Rezé
 Département : Loire-Atlantique (44)

II. DESCRIPTION DU SITE

Etat d'activité : station-service en activité
 Nombre de cuves : 5 (3 cuves de carburant (2 de 80 m³ et 1 de 60 m³ avec GO, GO+, E10, E85 et SP98, 1 d'AdBlue 30 m³, 1 de GPL de 5 T)
 Capacité totale de stockage : 250 m³ (sans compter la cuve de GPL)

III. CONTEXTE GÉOLOGIQUE ET HYDROGÉOLOGIQUE

Nature des terrains : sables ou argiles puis granites
 Nombre de sondages réalisés : /

Nappe phréatique recoupée : /
 Profondeur nappe : <5 m supposé, sens d'écoulement vers le nord-ouest
 Niveau d'eau statique : /
 Nombre de piézomètres : 0
 Utilisation nappe : usages agricole, domestique ou non connus : 1 ouvrage recensé dans la BSS à l'aval à environ 300 m des limites (usage non connu)
 Vulnérabilité de l'aquifère : vulnérable

IV. ETUDE DE VULNÉRABILITÉ DES MILIEUX

L'environnement du site est vulnérable et sensible. Il est défini par :

- une zone plutôt commerciale/industrielle, avec cependant la présence d'habitations individuelles dès 40 m en aval. Pas d'établissement sensible à proximité,
- des terrains perméables sur les 10 premiers mètres environ, puis des granites,
- une nappe vulnérable présente à faible profondeur (profondeur supposée < 5m) au droit du site qui s'écoule vers le nord-ouest,
- la présence du ruisseau de la Jaguère à 450 m en aval du site, considéré comme peu vulnérable, et un rû issu du ruisseau de la Patouillère à 150 m au sud-est, non vulnérable car situé en amont,
- la présence d'un puits privé à 300 m au nord-ouest recensé dans les bases de données officielles (usage non connu), et considéré vulnérable vis-à-vis d'une éventuelle pollution du site,
- l'absence de zones naturelles à proximité du site.

V. ETUDE HISTORIQUE

La station-service a été construite en 1991, au droit d'une parcelle agricole. Une baie technique est présente dans le bâtiment dès la construction pour une activité de réparation, contrôle et graissage des véhicules, avec une cuve enterrée d'huiles usagées à proximité. Sur un plan daté de 1992, on trouve également une cuve de fioul domestique à côté.

En 1997, est ajoutée la distribution de GPL avec l'installation d'une cuve aérienne, toujours présente.

Des travaux de modernisation en 2008 permettent le raccordement des eaux usées au réseau d'assainissement de la ville : jusqu'alors, les eaux usées étaient dirigées vers une fosse sceptique puis sur une zone d'épandage.

En 2014/2015, une cuve enterrée d'AdBlue est ajoutée, avec d'abord une distribution uniquement pour les poids lourds, puis le raccordement sur la piste VL en 2017.

En 2019, des travaux de modernisation ont lieu au droit de l'aire de lavage, avec le retrait d'un ancien séparateur et d'une ancienne cuve d'huiles usagées. Le suivi des travaux ne met pas en évidence de terres polluées.

V. SCHEMA CONCEPTUEL

Le schéma conceptuel établi sur la base de l'usage et l'aménagement actuel (usage industriel) met en évidence les voies d'exposition possibles suivantes :

Sur site : l'inhalation de substances volatiles ayant dégazé depuis les sols et les eaux souterraines vers l'air ambiant du bâtiment, les usages de l'eau du robinet en cas de perméation dans les canalisations d'eau potable, le contact ou l'ingestion accidentelle de sols de surface,

Hors site : l'inhalation de substances volatiles ayant dégazé depuis les eaux souterraines vers l'air ambiant des maisons à l'aval, les usages liés aux eaux souterraines.

VI. RECOMMANDATIONS

Sur la base des données collectées, nous recommandons la réalisation d'un diagnostic comprenant la réalisation de 11 sondages entre 4 et 6 m de profondeur afin de vérifier la qualité des sols au droit de la station-service, ainsi que la pose de 4 piézomètres afin de vérifier la qualité des eaux souterraines.

Si des impacts sont constatés dans les sols et les eaux souterraines, les autres milieux (eau du robinet, air ambiant, gaz du sol) pourront être investigués dans un second temps.

SOMMAIRE

I. Introduction	7
II. Sources d'informations	8
II.2.1. Etudes et travaux environnementaux précédents	8
II.2.2. Documents consultés	8
II.2.3. Organismes contactés	9
III. Visite de site	10
IV. Description du site et de son proche environnement	11
IV.1. Situation géographique	11
IV.2. Description du site et de son activité actuelle	12
V. Synthèse des études et travaux précédents	15
VI. Etude de vulnérabilité des milieux	16
VI.1. Contexte géologique	16
VI.2. Contexte hydrogéologique	16
VI.3. Contexte hydrologique	17
VI.3.1. Cours et plans d'eau	17
VI.3.2. Caractère inondable	17
VI.4. Usage des eaux dans la zone d'étude	18
VI.4.1. Captages et prises d'eau	18
VI.4.2. Autres usages des eaux de surface	18
VI.5. SDAGE, SAGE sur la zone d'étude	19
VI.6. Contexte météorologique	19
VI.7. Zones naturelles protégées	19
VI.8. Synthèse de l'étude de vulnérabilité	19
VII. Etude historique	21
VII.1. Historique du site	21
VII.2. Historique des activités et des procédés	26
VII.3. Incidents/accidents répertoriés	27
VII.4. Sites potentiellement pollués dans la zone d'étude et SIS	27
VII.5. Conclusion : identification des sources potentielles de pollution	28
VIII. Synthèse et interprétation pour l'établissement du schéma conceptuel	29
VIII.1. Scénario d'usage et d'aménagement	29
VIII.2. Schéma conceptuel	29
IX. Programme de reconnaissances proposé	32
XIII. Conclusion - Recommandations	34

SOMMAIRE DES ANNEXES

N° et liens	Intitulé
Annexe 1	Compte-rendu de visite
Annexe 2	Plans du site
Annexe 3	Éléments issus de la synthèse des études et travaux précédents
Annexe 4	Éléments de vulnérabilité
Annexe 5	Éléments historiques
Annexe 6	Engagements et responsabilités applicables en matière d'études

I. INTRODUCTION

TotalEnergies Marketing France a missionné SARPI Remédiation France pour réaliser une étude documentaire (étude historique, étude de vulnérabilité) au droit du site station-service TotalEnergies « Relais Rezé », dans le cadre d'un appel d'offre concession.

Adresse Rocade Sud, Rue de la Bauche Thiraud, 44400 Rezé

Code IMPLANT 42579

Type de site Station service

Etat En activité

Arrêté préfectoral Non

Investigations précédentes

- Suivi environnemental des travaux de modernisation de l'aire de lavage (extraction cuve enterrée, séparateur et terrassement des fondations), par VALGO, rapport 19-B-44-00043 du 19/07/2019

Prestations commandées

- Visite de site (A100)
- Etude historique, documentaire et mémorielle (A110)
- Etude de vulnérabilité des milieux (A120)
- Elaboration d'un programme prévisionnel d'investigations (A130)

Contenu de l'étude

- description du site et de son environnement,
- étude de la vulnérabilité,
- étude historique,
- description du programme de reconnaissance proposé

Documents de référence

- Méthodologie nationale de gestion des sites et sols pollués : note ministérielle du 19 avril 2017 et documents associés,
- Norme AFNOR NF X31-620-1 à 5 « Qualité du sol – Prestations de services relatives aux sites et sols pollués »,
- Contrat-cadre pour la réalisation de Prestations Environnementales n°CTR058343 du 01/07/20 signé entre TotalEnergies Marketing France et SARPI Remédiation France.

La codification des prestations réalisées dans le cadre de cette étude est présentée dans le tableau ci-dessous.

Prestations globales	Prestations élémentaires	
INFOS : Réalisation des études historiques, documentaires et de vulnérabilité afin d'élaborer un schéma conceptuel et, le cas échéant, un programme prévisionnel d'investigations	A100	Visite du site
	A110	Études historique, documentaire et mémorielle
	A120	Étude de vulnérabilité des milieux
	A130	Élaboration d'un programme prévisionnel d'investigations

II. SOURCES D'INFORMATIONS

II.2.1. Etudes et travaux environnementaux précédents

Les études environnementales réalisées précédemment sur le site, fournies par TMF, ont été consultées. Elles sont listées ci-dessous :

- Suivi environnemental des travaux de modernisation de l'aire de lavage (extraction cuve enterrée, séparateur et terrassement des fondations), par VALGO, rapport 19-B-44-00043 du 19/07/2019.

II.2.2. Documents consultés

Cartes	Carte géologique BRGM de Nantes, n° 481, échelle 1/50 000 Carte géologique BRGM de Saint-Philbert de Grand Lieu, n° 508, échelle 1/50 000
Plans actuels	Plan des tuyauteries, réf. 42579 03.50 Z, du 26/10/2023, échelle 1/125 Plan du bâtiment, réf. 42579 02.50 Z, du 26/10/2023, échelle 1/100 Plan d'implantation et réseaux EP EP+H et EU, réf. 42579 01.50 Z, du 26/10/2023, échelle 1/200 Plan des busages électriques, réf. 42579 04.50 Z, du 26/10/2023, échelle 1/200 Plan zone ATEX zone sécurité intervention, réf. 42579 08.00 Z, du 26/10/2023, échelle 1/100
Documents administratifs et plans anciens (cf. annexe 5)	Archives de TotalEnergies Marketing France : Dossier de déclaration par FINA France du 27/11/1990 Récépissé du Préfet du 23/01/1991 de déclaration concernant l'exploitation d'un dépôt de liquides inflammables et d'une installation de distribution Décision d'agrément d'une station de distribution GPL en libre service par la Direction des Hydrocarbures du 08/12/1997 Récépissé du Préfet de la déclaration d'intention d'exploiter une station-service de distribution de carburant liquéfié du 24/05/1997 Récépissé du Préfet du 07/07/2000 de l'intention de modification de la station-service Echange de mails de la maintenance TOTAL France annonçant le remplacement du séparateur, 19/10/2006 Plan d'implantation des tuyauteries et busages électriques, 05/12/2006, échelle 1/200 Dossier de mise à niveau, par TOTAL, du 30/05/2008, avec plan actuel (daté du 05/12/2006) et plan du projet daté du 29/04/2008 Dossier de modernisation de la station-service, par TOTAL, non daté Courrier de la Direction interdépartementales, service de l'Exploitation, autorisant des travaux de modernisation, du 22/08/2008 Dossier de déclaration aux services des ICPE d'intention de modifications (réaffectation des stockages, modification du nombre de distributeurs de carburant), du 10/10/2008 Récépissé du Préfet du 15/10/2008 de l'intention de modification de la station-service Courrier du Préfet indiquant que la station relève du régime de la déclaration avec contrôle périodique, suite au changement de nomenclature, du 20/07/2011 Courrier de la Direction interdépartementales, service de l'Exploitation, autorisant l'implantation d'un dispositif de stockage et distribution de l'ADBlue, du 08/04/2014 Plan du projet d'ajout de la distribution d'ADBlue, daté du 18/11/2013, échelle 1/50 Courrier de bénéfice de l'antériorité, par le Préfet de Loire-Atlantique, du 31/12/2015

	Courrier de la Direction interdépartementales, service Entretien et Modernisation du Réseau, autorisant la mise en place de tuyauteries entre le réservoir AdBlue et les emplacements 5 et 6 de la piste VL, du 05/10/2017 Compte-rendu de travaux de JL&P du 07/12/2017 avec photos des travaux Plan des tuyauteries joint au mail interne TOTAL du 29/09/2017 Arrêté de permis de construire délivré par la commune de Rezé du 13/02/2019 concernant la construction d'un auvent au droit de la zone de lavage, avec plan en annexe du 20/11/2018, réf. 042549, sans échelle Déclaration de modification d'une installation classée relevant du régime de déclaration, cerfa du 26/02/2021 Archives de la ville de Rezé : Notice descriptive et architecturale de la demande du permis de construire reçu par la ville de Rezé le 02/10/1990 avec différents plans en annexe dont : Plan des réseaux hydrocarbures, du 27/09/1990, n°861-16, échelle 1/100 Permis de construire, du 28/12/1990 Plan de récolement Implantation, dernière modification du 22/05/1992, n°1861_114H, échelle 1/200
Documents relatifs aux installations pétrolières (source : archives de TotalEnergies Marketing France) Voir annexe 5	Rapport d'inspection et de contrôle : dégazage, nettoyage et neutralisation d'une cuve HUV de 1,5 m3, par NPI (Nettoyage Pétrolier Industriel) du 13/12/2005 Attestation de pose d'un séparateur, SARL ATPM du 18/02/2016
Photographies aériennes	Base de données de photographies aériennes de l'Institut Géographique National (IGN) (http://www.geoportail.gouv.fr) – Photographies aériennes de : 1945, 1986, 1990, 1992, 1999, 2020.
Sites internet	Météo France : http://climat.meteofrance.com/ WindFinder : http://www.windfinder.com/forecasts/#4/51.40/9.67 Inventaire national du patrimoine naturel : http://inpn.mnhn.fr Portail Géorisques pour Basias, Basol, SIS, ICPE : http://www.geoportail.fr/, Site Internet BRGM (BSS : Banque de données du Sous Sol) : Infoterre http://infoterre.brgm.fr/ Inventaires des accidents technologiques http://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/ Cartographie des risques naturels et technologiques majeurs http://www.georisques.gouv.fr SDAGE, SAGE : http://www.gesteau.eaufrance.fr/

II.2.3. Organismes contactés

Mairie	Service Patrimoine et Mémoires – Direction Culture et Patrimoine 5 Pl. J.B. Daviais 44400 Rezé Visite réalisée le 23/02/2024
Archives départementales de Loire-Atlantique	6 rue de Bouillé 44000 Nantes Email envoyé le 18/01/2024 - pas de retour

III. VISITE DE SITE

Une visite du site et de son environnement a été réalisée dans le cadre de l'étude documentaire le 15/03/2024 par Mme Floriane CHUFFART de SARPI Remédiation France en compagnie de Mme ULKER, gérante de la station-service depuis juin 2023.

Le compte rendu de visite du site figure en **annexe 1**. Les divers éléments recueillis lors de cette visite sont repris et détaillés dans ce document.

IV. DESCRIPTION DU SITE ET DE SON PROCHE ENVIRONNEMENT

IV.1. Situation géographique

Localisation	Le long de la rocade sud
Adresse	Rue de la Bauche Thiraud - 44400 Rezé
Parcelles cadastrales	Section BV, parcelles 233 et 213
Coordonnées	Coordonnées approximatives du centre du site (Lambert 93) : X : 355364 Y : 6683290
Altitude	+ 32 m NGF
Voisinage	Zone principalement industrielle et commerciale, avec : • à l'est, une zone commerciale, • au sud, le périphérique sud de Nantes, puis le MiN Nantes Métropole (Marché d'Intérêt National), • à l'ouest, une aire d'accueil des gens du voyage, • au nord, une zone boisée et une parcelle agricole, puis une route et enfin quelques habitations individuelles puis une zone verte. Absence d'établissements sensibles à proximité immédiate (rayon 1 km). Les habitations les plus proches sont situées à 30 m du site, en aval.



Localisation géographique du site (source : Géoportail)



Vue aérienne du site (source : Géoportail, 2022)

IV.2. Description du site et de son activité actuelle

Description générale du site	
Un plan du site est présenté en annexe 2-1 .	
Surface	10 270 m ²
Occupation des sols	• surface bâtie (boutique) : env. 460 m². • zone de stationnement ou de circulation (enrobé ou dalle béton) : environ 4 700 m², • zones enherbées : environ 5 000 m².
Activité actuelle	
Statut réglementaire	Site régi par la réglementation ICPE, soumis à déclaration.
Activité	Station-service avec boutique et aire de lavage.
Description du site	Les principales infrastructures actuelles du site sont : • Un bâtiment abritant : ○ la boutique avec des sanitaires pour les clients, et à l'arrière : deux chambres froides, une réserve/salle de pause, un bureau et des sanitaires pour le personnel, ○ une aire de lavage avec jets haute pression qui était autrefois une baie technique servant de garage automobile. A l'arrière se trouve une autre réserve et un local personnel avec douche et WC qui n'est plus utilisé, • Une aire de distribution sur dalle béton sous auvent avec 4 îlots de distribution séparant 8 pistes de distribution. Un autre distributeur ADBlue se trouve juste en dehors de l'auvent à l'est, et un dernier à l'ouest pour le GPL, • 5 réservoirs :

	3 cuves enterrées au niveau des pistes, 2 de 80 m³ (une avec 4 compartiments E10/E85/SP98/GO+ notée C1 sur le plan, et l'autre un seul compartiment de GO notée C3), et une de 60 m³ tricompartimentée (GO/GO/GO) notée C2, 1 cuve enterrée de 30 m³ d'AdBlue au niveau de la zone enherbée de pique-nique (C4), 1 cuve aérienne de GPL, sur dalle béton, au niveau de la zone enherbée à l'est des pistes (C5), - Une zone de dépôtage (D), - Une 2ème station de lavage sur dalle béton et sous un auvent avec panneaux solaires avec des rouleaux et une zone avec aspirateurs, 3 séparateurs hydrocarbures (SH1 pour la zone de distribution, SH2 pour l'aire de lavage avec rouleaux et SH3 pour l'aire de lavage avec jets haute pression), - Un groupe électrogène, - Une zone de pique-nique enherbée.
--	---

Cuves aériennes ou enterrées						
Indice plan	Localisation	Type de cuve		Capacité (m ³)	Produits stockés actuellement ou par le passé	État
C1	Sous les pistes	Enterrée	DE	80	Carburants	En activité - installée lors de la construction de la station en 1991
C2	Sous les pistes	Enterrée	DE	80	Carburants	En activité - installée lors de la construction de la station en 1991
C3	Sous les pistes	Enterrée	DE	60	Carburants	En activité - installée lors de la construction de la station en 1991
C4	Zone de pique-nique	Enterrée	DE	30	AdBlue	En activité - installée en 2014
C5	Zone enherbée au sud-ouest des pistes	Aérienne	nc	5T	GPL	En activité - installée en 1997/1998
C6	Proximité immédiate aire de lavage	Enterrée	nc	1 ou 1,5	Huiles usagées	Retirée en 2019 après nettoyage/dégazage (cf. rapport de VALGO)
C7	A côté de la baie technique	Non connu	nc	5	Fioul domestique	Visible uniquement sur plan d'implantation du 22/05/1992
C8	A côté de la baie technique	Non connu	nc	3	Huiles usagées	Visible sur plan d'implantation du 22/05/1992 et aussi sur le plan hydrocarbures du 27/12/1990 joint à la demande de permis de construire
SE/DE : simple ou double enveloppe nc : non connu						

Gestion des effluents	
Effluents liquides industriels	Non concerné
Gestion usées/pluviales eaux	Les eaux de lavage, les eaux provenant de l'aire de distribution et les eaux pluviales sont traitées avant d'être rejetées au réseau public dans deux séparateurs d'hydrocarbures. Les eaux usées sont rejetées dans le réseau communal.
Puits perdu	Aucun puits perdu n'est présent sur le site
Gestion des déchets	
Nature des déchets	Déchets liés à la station-service et à la boutique
Quantité de déchets	Non connue
Stockage des déchets	Déchets stockés en bacs étanches, avant leur enlèvement vers les filières agréées
Autres installations/Pratiques	
Mode de chauffage	Chauffage électrique
Transformateur électrique	Aucun

V. SYNTHÈSE DES ÉTUDES ET TRAVAUX PRÉCÉDENTS

Rapport VALGO, réf. 19-B-44-00043 du 19/07/2019 - cf. annexe 3

Lors des travaux de modernisation de l'aire de lavage en 2019, VALGO a réalisé le suivi environnemental lors des phases suivantes : extraction cuve enterrée (notée C6 dans ce rapport), séparateur et terrassement des fondations.

A l'issue des terrassements, des prélèvements de sols ont été réalisés au droit des parois et fonds de fouille. Les résultats d'analyses ont mis en évidence l'absence de HCT et BTEX sur l'ensemble des échantillons (teneurs inférieures aux seuils de détection du laboratoire).



Localisation de l'ancienne cuve HUV et d'un ancien séparateur (source : rapport VALGO de 2019)

VI. ETUDE DE VULNÉRABILITÉ DES MILIEUX

VI.1. Contexte géologique

Le contexte géologique est présenté dans le tableau ci-dessous.

Sources d'information	Cartes géologiques BRGM 1/50 000 N°481- NANTES et 508-ST-PHILBERT-DE-GRAND-LIEU (extrait présenté en annexe 4-1). Coupe lithologique de l'ouvrage BSS001GUZN (situé à 400 m au nord-est du site).
Géologie régionale	Ensemble géologique du sud du Massif Armoricaire, principalement constitué de terrains plutonique et métamorphique.
Géologie locale	0-10 m : terre, 10-14 m : sable jaune (<i>dépôts de pentes noté E sur la carte géologique</i>), 14-51 m : granite bleu, avec quartz à partir de 21 m (<i>granite à deux micas noté γ1 sur la carte géologique</i>) Selon rapport VALGO de 2019 (suivi environnemental des travaux de modernisation) : remblais sableux entre 0 et 1 m.

Contexte géologique

VI.2. Contexte hydrogéologique

Le contexte hydrogéologique régional et local est présenté dans le tableau ci-dessous.

Nappe / Aquifère	Présence au droit du site	Prof.	Ressource exploitée ?	Vulnérabilité / site	Sens d'écoulement
Nappe superficielle	Probable	<5 m*	Oui	Oui	Vers le Nord-Ouest (drainée par la Jaquière et la Loire)
Nappe du Socle métamorphique dans les bassins versants de la Logne, Boulogne, Ognon, Grand-Lieu	Non connu (formation aquifère seulement en cas de discontinuités de la roche)	~20 m **	Oui pour des besoins limités (petites collectivités, entreprises agricoles ou industrielles, particuliers)	Selon la présence de fissures dans le socle	Vers le Nord-Ouest (drainée par la Jaquière et la Loire)

Contexte hydrogéologique

* Eau à 2,70 m selon fiche BSS de l'ouvrage BSS001GVSH (300 m au nord-ouest) et à 0,60 m selon ouvrage BSS001JQKH (480 m au sud-est)

** Eau à 21 m selon fiche BSS de l'ouvrage BSS001GUZN (400 m au nord-est) et à 20 m selon ouvrage BSS001GUZZ (830 m à l'est)

VI.3. Contexte hydrologique

VI.3.1. Cours et plans d'eau

Les cours et plans d'eau présents dans un rayon de 1 km autour du site sont listés dans le tableau ci-dessous.

Cours d'eau et plans d'eau	Localisation / site	Sens d'écoulement	Vulnérabilité / site	Relation nappe rivière
Rû issu du ruisseau de la Patouillère	150 au sud-est	Vers le Nord	Non, situé en amont	Draine la nappe superficielle
Ruisseau de la Jaguère	460 m au nord-ouest	Vers le Nord-Ouest, se jette dans la Loire	Peu vulnérable (distance + phénomène de dispersion/dilution)	Draine la nappe superficielle



Plan de localisation des cours d'eau à proximité du site

VI.3.2. Caractère inondable

D'après les informations recueillies sur le site Géorisques, la commune de Rezé est concernée par le Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI-Sèvre Nantes approuvé le 02/12/1998). Le site se trouve en zone non inondable.

VI.4. Usage des eaux dans la zone d'étude

VI.4.1. Captages et prises d'eau

La liste des ouvrages recensés et leur localisation figurent en **annexes 4-2**, et une synthèse est présentée dans le tableau ci-dessous. La vulnérabilité des captages a été déterminée en fonction du sens d'écoulement théorique obtenu dans la bibliographie, à savoir vers le nord-ouest.

Usages	Nb. d'ouvrages recensés	Nb. d'ouvrages vulnérables	Commentaires
Alimentation en eau potable (AEP)	0	0	Il n'y a pas de captage d'alimentation en eau potable dans un rayon de 1 km autour du site (source : ARS des Pays de la Loire et le site aires-captages.fr)
Alimentation en eau industrielle (AEI)	0	0	(source : BSS et BNPE)
Alimentation en eau agricole (AEA)	1	0	Un puits est recensé sur la BSS (noté BSS001JQED), mais considéré comme non vulnérable de par sa position hydraulique (amont théorique) (source : BSS et BNPE)
Puits privés : AEP, arrosage, usage non recensé,...	4	1	4 puits sont recensés sur la BSS pour des usages d'eau individuelle ou inconnus, dont 1 est considéré comme vulnérable vis-à-vis d'une éventuelle pollution issue du site, de par sa proximité (300 m au nord-ouest) et sa position hydraulique (aval théorique), noté BSS001GVSH sur le plan en annexe 4-2 . (source : BSS et cadastre.gouv)

Captages et prises d'eau recensées dans un rayon de 1 km – février 2024

Réf. BSS	Commune/ Adresse	Localisation / site	Position hydraulique	Usage	Vulnérabilité
BSS001JQED (05083X0015/F)	51 RUE BAUCHE-THIRAUD REZE	250 m au sud-est	Amont	EAU AGRICOLE	NON
BSS001GVSH (04817X1850/P)	162 RUE DES GENETAS REZE	300 m au nord-ouest	Aval	NON CONNU	OUI
BSS001GUZN (04817X1443/F)	15 RUE DE LA GRANDE BAUCHE REZE	400 m au nord-est	Aval latéral	EAU INDIVIDUELLE	NON
BSS001JQKH (05083X0175/P)	112 RUE DE LA BROUSSE REZE	480 m au sud-est	Amont	EAU INDIVIDUELLE	NON
BSS001GUZZ (04817X1455/F)	21, RUE DE BRUYERE REZE	830 m à l'est	Latéral	NON CONNU	NON

Puits à usages privés recensés à proximité du site

VI.4.2. Autres usages des eaux de surface

Aucune activité récréative n'est pratiquée sur le ruisseau de la Jaguère.

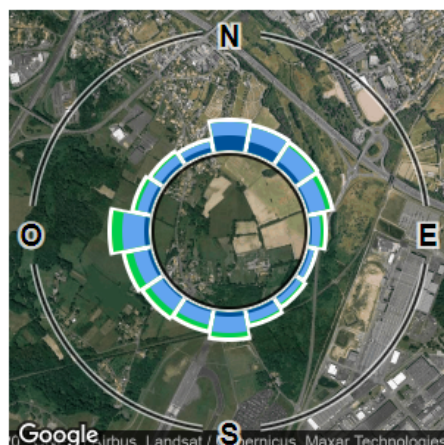
VI.5. SDAGE, SAGE sur la zone d'étude

La commune de Rezé fait partie du périmètre du SDAGE du bassin Loire Bretagne 2022-2027. Le SDAGE 2022-2027 oriente et planifie la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant Loire-Bretagne, incluant notamment la lutte contre les pollutions. Il fixe également des objectifs de bon état des eaux superficielles et souterraines (états chimiques et/ou écologiques des eaux, équilibre entre prélèvements et alimentation des nappes).

La commune est également concernée par trois Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (Estuaire de la Loire, Sèvre Nantaise et Grand-Lieu). Le site fait partie du SAGE de Grand-Lieu.

VI.6. Contexte météorologique

D'après les mesures effectuées par la station de relevé de Nantes, une année moyenne climatique -calculée sur la moyenne des années 1991 à 2020 - équivaut à environ 819,5 mm d'eau (données Météo France). D'après le site <http://www.windfinder.com>, les vents dominants dans la zone d'étude sont dirigés vers l'est nord-est et le sud-ouest.



Rose des vents, station de Nantes

VI.7. Zones naturelles protégées

D'après le site de l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel), il n'existe pas de zones naturelles protégées dans un rayon de 1 km autour du site (Natura 2000, Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique - ZNIEFF...).

VI.8. Synthèse de l'étude de vulnérabilité

L'environnement du site est vulnérable et sensible. Il est défini par :

- une zone plutôt commerciale/industrielle, avec cependant la présence d'habitations individuelles dès 40 m en aval. Pas d'établissement sensible dans un rayon de 1 km,
- des terrains perméables sur les 15 premiers mètres environ, puis des granites,
- une nappe vulnérable présente à faible profondeur (profondeur supposée < 5m) au droit du site qui s'écoule vers le nord-ouest,

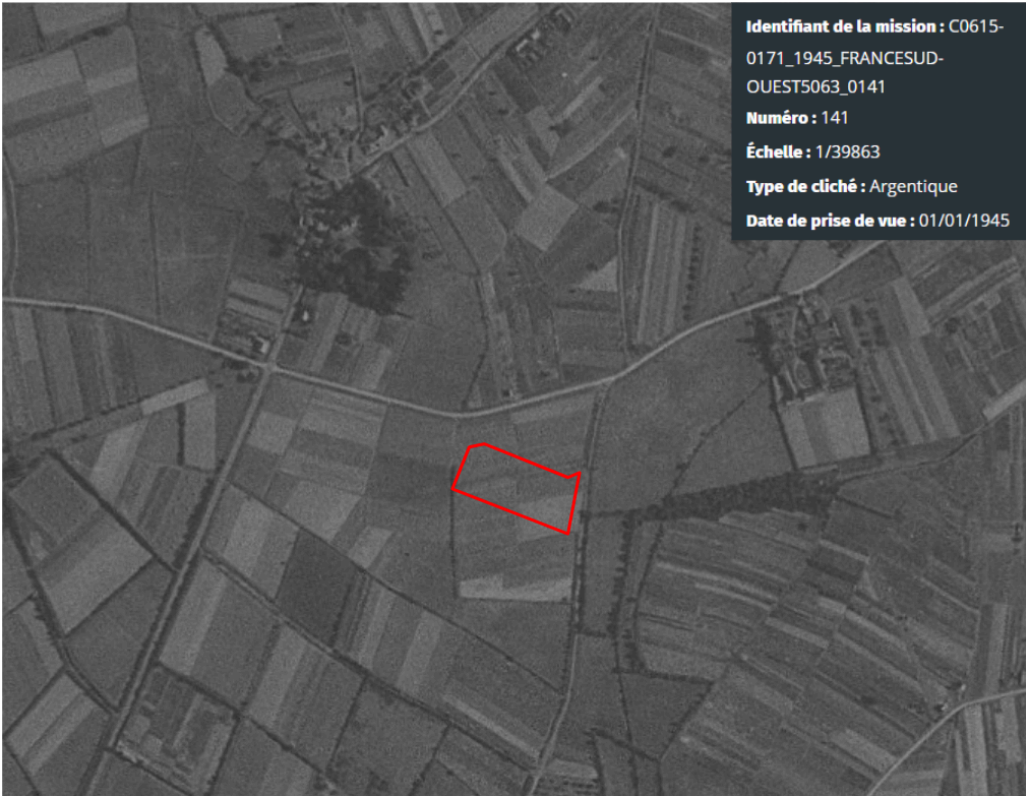
- la présence du ruisseau de la Jaguère à 450 m en aval du site, considéré comme peu vulnérable, et un rû issu du ruisseau de la Patouillère à 150 m au sud-est, non vulnérable car situé en amont,
- la présence d'un puits privé à 300 m au nord-ouest recensé dans les bases de données officielles (usage non connu), et considéré vulnérable vis-à-vis d'une éventuelle pollution du site,
- l'absence de zones naturelles à proximité du site.

VII. ETUDE HISTORIQUE

VII.1. Historique du site

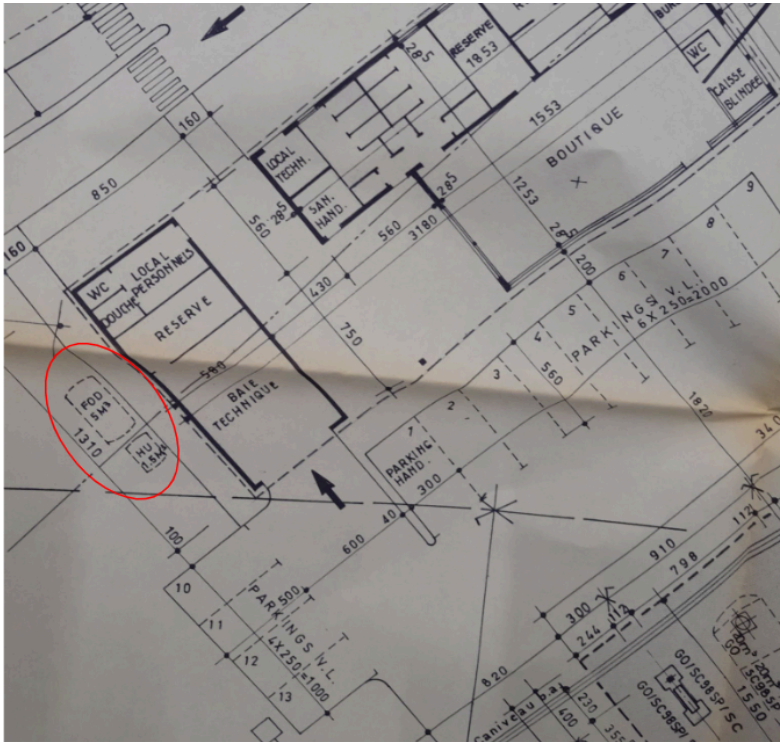
L'historique du site a été reconstitué à partir des sources d'informations citées au chapitre II.2. Les photographies aériennes consultées figurent ci-dessous et les documents et plans historiques figurent en annexe 5-1.

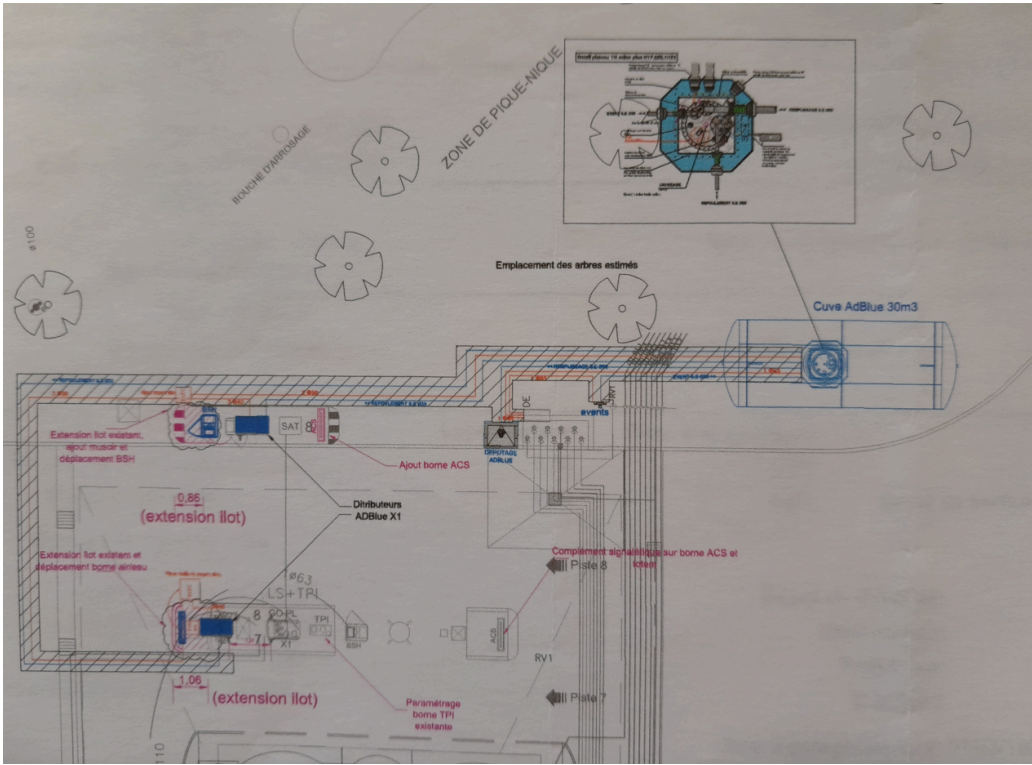
L'ensemble des informations recueillies a permis de retracer l'évolution du site depuis le milieu du 20e siècle. L'historique du site est présenté ci-après.

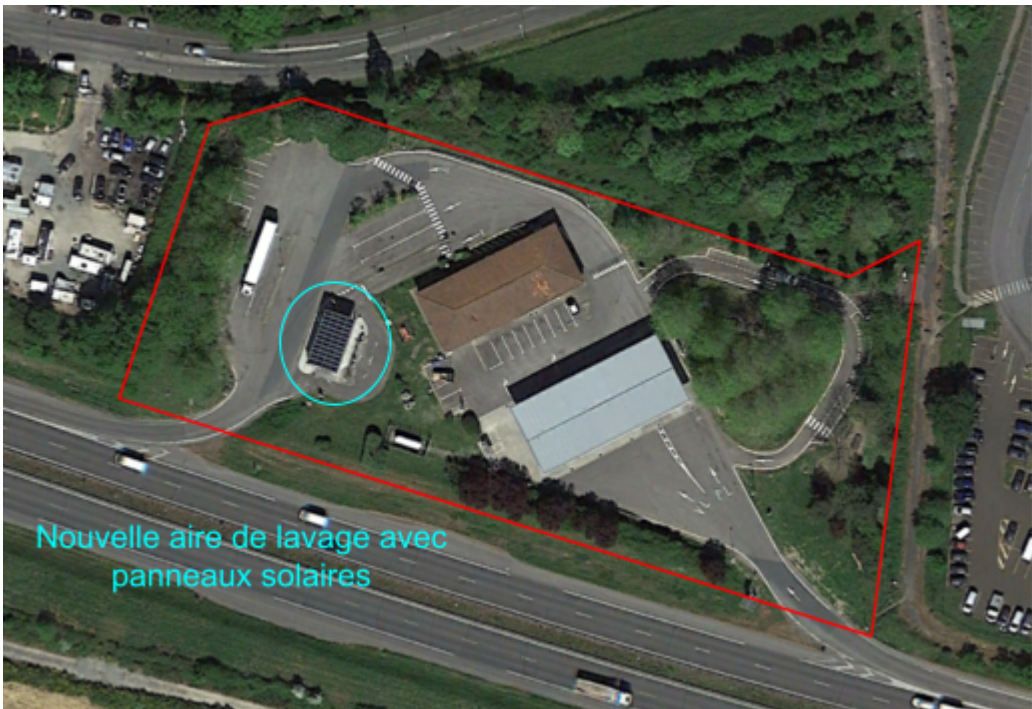
Date	Événement
Avant 1990	Selon les photographies aériennes, le site correspond à une parcelle agricole jusqu'en 1990. La rocade sud est construite vers 1986.  Identifiant de la mission : C0615-0171_1945_FRANCESUD-OUEST5063_0141 Numéro : 141 Échelle : 1/39863 Type de cliché : Argentique Date de prise de vue : 01/01/1945 <i>Photographie aérienne de 1945</i>

	 Identifiant de la mission : C1323-0051_1986_F1323-1523_0262 Numéro : 262 Échelle : 1/30336 Type de cliché : Argentique Date de prise de vue : 01/07/1986 <i>Photographie aérienne de 1986</i>
1990	Dans le dossier de déclaration relative à une installation classée de novembre 1990, il est décrit les différentes infrastructures du projet : • 3 réservoirs enterrés double enveloppe, • 6 volucompteurs de distribution, • Eau pluviale : rejet au réseau public, • Eau de l'aire de distribution : séparateur hydrocarbures, • Eaux usées : station septique avec zone d'épandage, • Local technique avec compresseur, • Box technique pour réparation, contrôle et graissage des véhicules, • Réservoir de récupération des huiles de vidange : celui-ci est visible sur le plan des réseaux hydrocarbures du 27/09/1990 joint à la demande de permis de construire. Dans la notice descriptive de la demande de permis de construire, reçue par la Ville de Rezé le 02/10/1990, il est indiqué en plus : • mode de chauffage du bureau de la boutique : convecteurs électriques, • la présence d'un second séparateur pour les eaux de l'aire de lavage. Le permis de construire a été délivré le 28/12/1990.

	 Identifiant de la mission : C90SAA1491_1990_FT1223_0070 Numéro : 70 Échelle : 1/30045 Type de cliché : Argentique Date de prise de vue : 03/05/1990 <i>Photographie aérienne de 1990</i>
1991	Début de l'exploitation le 07/10/1991
1992	 Identifiant de la mission : C92SAA0601_1992_F1223_0046 Numéro : 46 Échelle : 1/30442 Type de cliché : Argentique Date de prise de vue : 18/05/1992 <i>Photographie aérienne de 1992</i> Un plan daté du 22/05/1992 montre la présence d'une cuve de FOD de 3m³ à côté de la cuve d'huiles usagées de la baie technique.

	 Extrait d'un plan de récolement Implantation, dernière modification du 22/05/1992, n°1861_114H, échelle 1/200
1997	Ajout distribution et stockage de gaz liquéfiés (mélange butane et propane - GPL) (source : décision d'agrément d'une station de distribution GPL en libre service par la Direction des Hydrocarbures du 08/12/1997 et récépissé du Préfet de la déclaration d'intention d'exploiter une station-service de distribution de carburant liquéfié du 24/05/1997)
1999	 Identifiant de la mission : CA99S00512_1999_FD44-56_0420 Numéro : 420 Échelle : 1/25135 Type de cliché : Argentique Date de prise de vue : 19/06/1999 Photographie aérienne de 1999 où la cuve aérienne de GPL est visible
2005	Neutralisation d'une cuve HU de 1,5 m³ (inertée au sable et béton) : cf. rapport de neutralisation du 14/12/2005 : il s'agit certainement d'une deuxième cuve d'huiles usagées, celle à proximité de l'aire de lavage, et extraite ensuite en 2019 (voir rapport VALGO)

2006	Remplacement du séparateur (cf. échanges de mail d'octobre 2006) - peut-être SH1 ou SH2 ?
2008	Réalisation de travaux de modernisation dont : • raccordement des EU au réseau d'assainissement de la ville : sur le plan joint au dossier de mise à niveau, on trouve un plan 'actuel' de 2006 où on peut voir la zone d'épandage des EU, et un plan du projet du 29/04/2008 • réaffectation des stockages des cuves • modification du nombre de distributeurs carburants • mise en conformité conformément aux règlements des ICPE (source : dossier déclaration aux services ICPE du 10/10/2008, courrier de la direction des routes de l'ouest du 22/08/2008 et dossier de modernisation - non daté)
2014-2015	Ajout distribution AdBlue avec un réservoir double enveloppe enterré 30 m³ et 2 appareils distributeur simple face réservés au PL (source : Courrier de la Direction interdépartementales, service de l'Exploitation, autorisant l'implantation d'un dispositif de stockage et distribution de l'AdBlue, du 08/04/2014 et plan du projet d'ajout de la distribution d'AdBlue, daté du 18/11/2013, échelle 1/50 ci-dessous) 
2015-2016	Campagne de lavage avec pose d'un nouveau séparateur en février 2016 (cf. attestation de SARL ATPM du 18/02/2016). Il pourrait s'agir de SH3, à côté de l'aire de lavage dans le bâtiment, encore en place aujourd'hui.
2017	Travaux pour l'AdBlue : réalisation d'une tuyauterie reliant le réservoir d'AdBlue aux emplacements 5-6 sur piste VL et appareil distributeur double face (cf. plan des tuyauteries joint au mail interne TOTAL du 29/09/2017 et CR de travaux de JL&P du 07/12/2017 avec photos des travaux)
2019	Travaux de modernisation de l'aire de lavage avec notamment extraction de la cuve enterrée de 1 m³ et d'un séparateur hydrocarbures (cf. rapport VALGO de 2019) Arrêté de permis de construire délivré par la commune de Rezé du 13/02/2019 concernant la construction d'un auvent au droit de la zone de lavage, avec plan en annexe du 20/11/2018, réf. 042549, sans échelle

2020	 Nouvelle aire de lavage avec panneaux solaires Photographie aérienne de 2020
2021	Déclaration de modification : évolution des capacités de stockage (compartiment E10 réaffecté à l'E85 et ajout de pistolets pour l'E85) (Source : cerfa du 26/02/2021)

Principales étapes de l'historique du site

VII.2. Historique des activités et des procédés

Le tableau ci-dessous liste les différentes activités menées et les produits utilisés.

Activité / Procédé	Localisation	Période	Produits utilisés / stockés et quantités	Nomenclature ICPE	Remarques
Contrôle technique, graissage, petit entretien de véhicules	Baie technique	1991- ?	Huiles usagées, graisse	Non classé	Date de fin de cette activité non connue
Distribution FOD ?	Baie technique	1992- ?	Fioul domestique	Non classé	Selon plan de 1992 avec la présence d'une cuve de FOD - pas plus d'informations
Station-service	Site	1991 à aujourd'hui	Carburants	n°1435	-
Gaz inflammable liquéfié		1997 à aujourd'hui	GPL	n°1414	-

Historique des activités et des procédés

VII.3. Incidents/accidents répertoriés

Aucun incident ou accident n'a été rapporté dans les archives de TEMF.

VII.4. Sites potentiellement pollués dans la zone d'étude et SIS

Les bases de données ICPE, BASIAS, BASOL et BARPI ont été consultées dans un rayon de 1 km autour du site. Les résultats sont synthétisés dans le tableau ci-dessous et détaillés en **annexe 5**.

Usages	Nb. sites recensés	Commentaires : impact possible sur le site
ICPE (non intégrées dans BASIAS)	2	Il s'agit du MIN de Nantes situé au sud, de l'autre côté de la rocade et la SAS MITI (à côté du MIN). Impact possible de par leur proximité et leur position hydraulique (amont).
Sites BASIAS	4	Dont un qui correspond à la station-service (cf. fiche PAL4404316 en annexe 5-2) 3 autres sites BASIAS sont recensés dans un rayon de 1 km autour du site, le plus proche étant situé à plus de 650 m ; toutefois aucun impact n'est possible de par la distance et leur position hydraulique (en latéral ou aval latéral).
Site BASOL	1	Un site BASOL, situé à 950 m au sud-est du site : pas d'impact possible (position hydraulique théorique latérale et distance).
Accidents recensés (base de données BARPI)	10	10 accidents sont répertoriés sur la commune de Rezé. Aucun ne concerne une station-service. Pas d'impact possible.

Recensement ICPE, BASIAS, BASOL et BARPI – janvier 2024

Selon la base de données Géorisques (<http://www.georisques.gouv.fr>), le site étudié n'est pas en Secteur d'Information des Sols (SIS).

VII.5. Conclusion : identification des sources potentielles de pollution

Les zones sources éventuelles de pollution sont présentées dans le tableau ci-dessous. L'indice plan correspond à celui présenté en **annexe 2-2**.

Indice plan	Zone source potentielle	Produits utilisés
A	Aire de distribution avec volucompteurs	Carburants, AdBlue
B	Ancienne baie technique / aire de lavage jets haute pression	Carburants, huiles usagées, graisse, solvants ?
L	Aire de lavage avec rouleaux	Hydrocarbures
C1, C2, C3	Cuves enterrées de carburant, sous les pistes	Carburants
C7	Potentielle ancienne cuve de fioul domestique	FOD
C8	Ancienne cuve d'huiles usagées	HUI
D	Dépotage	Carburants
SH1, SH2 et SH3	Séparateurs hydrocarbures	Hydrocarbures
E	Zone d'épandage des eaux usées	??
G	Groupe électrogène	Diesel

Zones source potentielles de pollution

A noter : C4 (cuve AdBlue), C5 (cuve aérienne de GPL), C6 (ancienne cuve d'huiles usagées) et l'ancien séparateur retiré en 2019 près de l'aire de lavage avec rouleaux (SH4 sur le plan) ne sont pas considérées comme des sources potentielles de pollution : C4 et C5 car le GPL et l'AdBlue n'ont aucun impact sur les sols et les eaux souterraines, et C6 et SH4 car lors de leur retrait en 2019, VALGO a réalisé des analyses qui ont mis en évidence l'absence d'impact sur les sols.

VIII. SYNTHÈSE ET INTERPRÉTATION POUR L'ÉTABLISSEMENT DU SCHÉMA CONCEPTUEL

VIII.1. Scénario d'usage et d'aménagement

Conformément à ce qui a été convenu avec TEMF, l'usage et les aménagements actuels sont pris en compte dans cette étude :

- usage industriel,
- présence d'un bâtiment sans sous-sol (boutique),
- présence d'espaces non recouverts (zones enherbées) dont zone de pique-nique,
- absence d'usage des eaux souterraines sur site,
- absence de jardin potager ou de culture.
- hors site : habitations en aval immédiat (dès 40 m) et présence d'un puits recensé sur la BSS situé à 300 m au nord-ouest.

VIII.2. Schéma conceptuel

Le risque induit par un site potentiellement pollué résulte de l'existence conjointe :

- d'une source de pollution,
- d'une voie de transfert de cette pollution,
- d'un enjeu pour cette pollution.

En l'absence de l'un de ces trois facteurs, il n'y a pas de possibilité d'exposition.

D'après le schéma conceptuel, les voies d'exposition possibles sont :

- Sur site :
 - l'inhalation de substances volatiles ayant dégazé depuis les sols et les eaux souterraines vers l'air ambiant du bâtiment,
 - les usages de l'eau du robinet en cas de perméation dans les canalisations d'eau potable,
 - le contact ou l'ingestion accidentelle de sols de surface,
- Hors site :
 - l'inhalation de substances volatiles ayant dégazé depuis les eaux souterraines vers l'air ambiant des maisons à l'aval,
 - les usages liés aux eaux souterraines.

L'existence des sources et des voies d'exposition sera déterminée par les investigations. Le schéma conceptuel sera alors mis à jour avec les résultats d'analyses.

Le tableau en page suivante présente les voies d'exposition liées aux sources potentielles recensées.

Le schéma conceptuel est également présenté sous format graphique ci-dessous.

Voie d'exposition : retenue si existence conjointe (source/vecteur/cible)

Si retenue => évaluation qualitative :

- Négligeable : voie écartée (concentrations faibles, zone extérieure ...)
- Potentiel : incertitude quant à la qualité du milieu d'exposition (pollution dans les eaux souterraines mais pas d'informations dans les gaz du sol ou l'air ambiant)
- Significatif : mesure significative dans le milieu d'exposition (eaux souterraines, air ambiant, eau du réseau...).
- Avéré : problème sanitaire (ex eau consommée impactée...).

Sources	Voies de transfert	Milieux d'exposition	Voies d'exposition	Cibles (enjeux)	Voie d'exposition possible?	Justification	Source concernée
Installations potentiellement polluantes recensées au chapitre précédent	/	Sols de surface	Ingestion accidentelle de sols, contact cutané	Utilisateurs du site	OUI	Présence d'espaces verts avec zone de pique-nique	Toute source
	Envol de poussières	Air ambiant (poussières)	Inhalation de poussières		OUI		
	Bioaccumulation	Aliments autoproduits	Ingestion d'aliments		NON	Pas d'aménagement potager	-
	Dégazage depuis les sols	Air ambiant (gaz)	Inhalation de gaz		OUI	Produits utilisés sur site contenant des substances volatiles	Toute source
	Perméation	Eau du réseau AEP	Ingestion d'eau, contact cutané, inhalation de vapeurs (douche)		OUI	Si canalisation dans zone impactée	Toute source
	Migration verticale	Eaux souterraines sur site	Voies liées au usages des eaux		NON	Pas de puits sur site	-
	Dégazage depuis les eaux souterraines	Air ambiant (gaz)	Inhalation de gaz		OUI	Nappe vulnérable et produits utilisés sur site contenant des substance volatiles	Toute source
	Migration latérale	Eaux souterraines hors site	Voies liées aux usages des eaux	Usagers eaux souterraines hors-site	OUI	Présence d'un puits recensé sur la BSS situé à 300 m en aval théorique (nord-ouest)	-
	Dégazage depuis les eaux souterraines	Air ambiant (gaz) hors site	Inhalation de gaz	Résidents/usagers hors site	OUI	Nappe vulnérable, produits utilisés sur site contenant des substances volatiles et présence d'habitations à l'aval	Toute source
	Migration latérale	Eaux superficielles hors-site	Voies liées aux usages des eaux superficielles (baignade, pêche, activités nautiques...)	Usagers eaux superficielles hors-site	NON	Ruisseau de la Jaguère peu vulnérable et pas d'usage (pas de pêche notamment)	-

Schéma conceptuel : évaluation qualitative

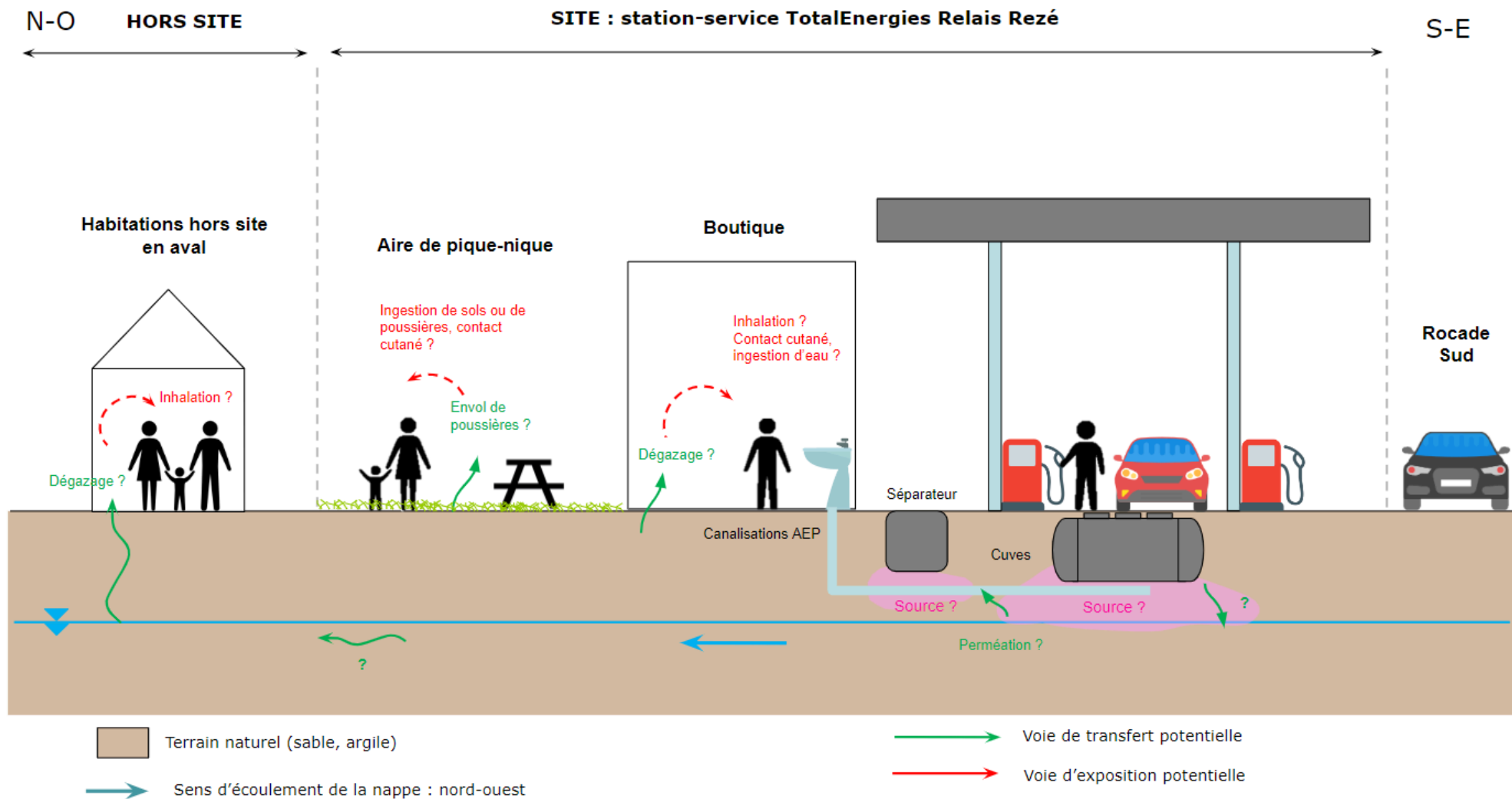


Schéma conceptuel

IX. PROGRAMME DE RECONNAISSANCES PROPOSÉ

D'après les informations obtenues dans le cadre de l'étude documentaire, la réalisation d'investigations de terrain est recommandée.

Le programme d'investigations prévisionnel présenté dans le tableau ci-dessous a pour objectif de définir l'état de la qualité des milieux sols et eaux souterraines. Si des impacts sont constatés dans ces milieux, d'autres milieux (eau du robinet, gaz du sol, air ambiant) pourront être investigués dans un second temps.

Il s'inscrit dans le cadre d'un appel d'offre concession.

Milieu concerné	Infrastructure visée	Sondages	Prof. (en m)	Méthode	Analyses
Sols	Séparateur SH1	S1	5	Tarière mécanique Ø < 63 mm	TPH, BTEXN, MTBE, ETBE, plomb et HAP
	Cuves, aire de distribution et dépotage	S2 à S7	Entre 4 et 6 m		TPH, BTEXN, MTBE, ETBE
	Ancienne cuve HU, possible ancienne cuve FOD, groupe électrogène et ancienne baie technique/aire de lavage	S8	4		TPH, BTEX, MTBE, ETBE, HAP, plomb COHV si réponse PID
	Ancienne zone épandage EU	S9	4		TPH, BTEXN, MTBE, ETBE, HAP, métaux, DCO, DBO5 et Ntot + COHV si réponse PID
	Séparateur SH2	S10	5		TPH, BTEXN, MTBE, ETBE, plomb et HAP
	Séparateur SH3	S11	5		TPH, BTEXN, MTBE, ETBE, plomb et HAP

Milieu concerné	Investigations	Méthode	Analyses	Objectifs
Eaux souterraines	Pose de 4 piézomètres (PZA à PZD) à 10 m de profondeur	Tarière mécanique Ø 140 mm Équipement PVC Ø 80/88 mm	HC C5-C40, BTEXN, HAP, MTBE, ETBE, COHV, plomb : 4	Vérifier l'impact sur les eaux souterraines sur l'ensemble du site

Tableau : Programme de reconnaissances proposé

HC C5-C40 : hydrocarbures fraction C5-C40

BTEX : Benzène, Toluène, Ethylbenzène, Xylènes

HAP : hydrocarbures aromatiques polycycliques

COHV : composés organohalogénés volatils

Le plan prévisionnel des investigations est présenté sur le plan en **annexe 2-3**.

Il a été élaboré tenant compte des réseaux enterrés connus, sur la base des informations disponibles à ce stade (plan transmis par TMF le 18/01/2024).

Conformément aux règles TMF, aucun sondage ne sera réalisé au droit de la dalle étanche de l'aire de distribution.

Les prélèvements sont réalisés selon la norme NF ISO 18400 – Qualité du sol – Echantillonnage - partie 102 (Choix et application des techniques d'échantillonnage).

Les terres issues des sondages seront dans la mesure du possible utilisées en remblais des sondages.

Les cuttings issues des piézomètres seront mis en big-bags et une analyse (pack ISDI) sera réalisée pour une évacuation ultérieure en centre de traitement.

XIII. CONCLUSION - RECOMMANDATIONS

Dans le cadre d'un appel d'offre concession, TotalEnergies Marketing France a mandaté SARPI Remédiation pour réaliser une étude documentaire au droit de la station-service TotalEnergies "Relais Rezé", située rue de la Bauche Thiraud à Rezé (44).

L'étude de vulnérabilité a montré que le site se trouve dans un environnement :

- vulnérable avec des terrains perméables et une nappe présente au droit du site à faible profondeur (< 5 m) s'écoulant vers le nord-ouest,
- sensible avec la présence d'habitations en aval immédiat (dès 30 m) et un puits privé à 300 m au nord-ouest recensé dans les bases de données officielles (usage non connu).

Concernant l'historique du site et sur la base des données disponibles, la station-service a été construite en 1991, au droit d'une parcelle agricole. Une baie technique est présente dans le bâtiment dès la construction pour une activité de réparation, contrôle et graissage des véhicules, avec une cuve enterrée d'huiles usagées à proximité. Sur un plan daté de 1992, on trouve également une cuve de fioul domestique à côté. Aucune autre information n'a été retrouvée concernant cette activité (date d'arrêt non connue).

En 1997, est ajoutée la distribution de GPL avec l'installation d'une cuve aérienne, toujours présente.

Des travaux de modernisation en 2008 permettent le raccordement des eaux usées au réseau d'assainissement de la ville : jusqu'alors, les eaux usées étaient dirigées vers une fosse sceptique puis sur une zone d'épandage.

En 2014/2015, une cuve enterrée d'AdBlue est ajoutée, avec d'abord une distribution uniquement pour les poids lourds, puis le raccordement sur la piste VL en 2017.

En 2019, des travaux de modernisation ont lieu au droit de l'aire de lavage, avec le retrait d'un ancien séparateur et d'une ancienne cuve d'huiles usagées. Le suivi des travaux ne met pas en évidence de terres polluées.

Ainsi, des infrastructures potentiellement polluantes, actuelles ou anciennes, ont été recensées sur le site : l'aire de distribution et la zone de dépotage, les 3 cuves enterrées de carburant, l'ancienne baie technique (aujourd'hui une aire de lavage avec des jets haute pression), la 2ème aire de lavage avec rouleaux, 2 potentielles anciennes cuves enterrées d'huiles usagées et fioul, le groupe électrogène, les 3 séparateurs hydrocarbures et l'ancienne zone d'épandage des eaux usées.

Le schéma conceptuel établi sur la base de l'usage et l'aménagement actuel (usage industriel) met en évidence les voies d'exposition possibles suivantes :

- Sur site :
 - l'inhalation de substances volatiles ayant dégazé depuis les sols et les eaux souterraines vers l'air ambiant du bâtiment,
 - les usages de l'eau du robinet en cas de perméation dans les canalisations d'eau potable,
 - le contact ou l'ingestion accidentelle de sols de surface,
- Hors site :
 - l'inhalation de substances volatiles ayant dégazé depuis les eaux souterraines vers l'air ambiant des maisons à l'aval,
 - les usages liés aux eaux souterraines.

L'existence des sources et des voies d'exposition sera déterminée par les investigations. Le schéma conceptuel devra alors être mis à jour avec les résultats d'analyses.

De ce fait, sur la base des données collectées, nous recommandons la réalisation d'un diagnostic comprenant la réalisation de 11 sondages entre 4 et 6 m de profondeur afin de vérifier la qualité des sols au droit de la station-service, ainsi que la pose de 4 piézomètres afin de vérifier la qualité des eaux souterraines.

Si des impacts sont constatés dans les sols et les eaux souterraines, les autres milieux (eau du robinet, air ambiant, gaz du sol) pourront être investigués dans un second temps.

Ces conclusions font partie intégrante du rapport B2240030/EHD et sont établies sur la base de l'ensemble des données y figurant et sur nos conditions figurant en **annexe 5**.

ANNEXE 1 COMPTE RENDU DE VISITE

SARPI VEOLIA	COMPTE RENDU DE VISITE (1/6)					N° Affaire / devis : B2240020	
	Nom usuel du site : Relais Le Mans Bollée					Auteur (+ CP si différent) : FCH	
Remédiation France	Adresse : Rue de la Bauche Thiraud - 44400 Rezé					Date de la visite :	
	Contact principal : M. Comte					15/3/2024	
Type de site (décharge, site en activité, friche industrielle, habitation...) : Station-service en activité							
Propriétaire : TMF			Exploitant :			Donneur d'ordre :	
Cadre de l'étude : ☐ cessation d'act. ☐ cession/acquisition ☐ pollution acc. ☒ démarche env. ☐ dem. DREAL ☐ dommages aux tiers ☐ autre :							
Zone d'étude : ☒ Site entier Surface : ☐ Sous partie Topographie :							
Population présente :		Nbr :	Occasionnelle	X Fréquente	X Travailleur	X Adulte	Enfant/adult. agés
Accès au site :		C & S	X NC & S	C & NS	NC et NS	(C: clôturé, NC: non/mal clôturé, S: surveillé, NS: non surv.)	
Personnes rencontrées :							
Nom : Mme ULKER			Nom :			Nom :	
Fonction : Gérante			Fonction :			Fonction :	
Ancienneté : Depuis juin 2023			Ancienneté :			Ancienneté :	
Témoignage particulier :			Témoignage particulier :			Témoignage particulier :	
Ne sait pas s'il y a bien eu une ancienne cuve FOD, ni s'il y a bien eu une activité de garage automobile dans la baie technique							
Justification en cas d'absence de recueil de témoignage :							
Documents consultés préciser si copie obtenue							
Pas de documents consultés							
Chronologie des activités :							
Activité 1 : Parcelle agricole			Exploitée de : avant 1991			statut ICPE :	
Activité 2 : Station-service			Exploitée de : 1991 à aujourd'hui			statut ICPE :	
Activité 3 :			Exploitée de :			statut ICPE :	
Chronologie des exploitants / propriétaires :							
Exploitant 1 : FINA FRANCE			de : 1993 à ?				
Exploitant 2 : TOTAL Raffinerie et Marketing			de : ? à ?				
Exploitant 3 : TotalEnergies Marketing France			de : ? à aujourd'hui				
Divers :							
- Arrêtés Préfectoraux ?			☒ non ☐ oui => les récupérer si possible				
- Projet de reconversion ?			☒ non ☐ oui =>				
- Plaintes de voisinage ?			☒ non ☐ oui =>				
- Autre incident			☒ non ☐ oui =>				
- Zone de pollution connue non diagnostiquée			☒ non ☐ oui =>				
- Présence de servitude sur le site			☒ non ☐ oui =>				
- Existence d'études antérieures ?			☒ non ☐ oui => quel(s) contexte(s) ? _____ (à récupérer)				
- Existence de travaux de dépollution antérieurs			☒ non ☐ oui => quel(s) contexte(s) ? _____ (à récupérer)				
- Plans du site actuel / historique ?			☐ non ☒ oui => récupérer les pertinents + informatique sous PDF voir DWG				
- Présence d'un schéma / plan joint à ce CR ?			non oui				
- Réalisation de photographies pendant la visite ?			non => _____ oui : voir à la fin				

IM053.TE_CR Visite de site_A100 v318/03/20

SARPI VEOLIA	COMPTE RENDU DE VISITE (2/6)		N° affaire / devis : B2240020	
	Nom usuel du site : Relais Le Mans Bollée		Auteur (+ CP si différent) : FCH	
Remédiation France	Adresse : Rue de la Bauche Thiraud - 44400 Rezé		Date : 15/3/2024	
	Contact principal : M. Comte			
Environnement du site :			dist./site	localisation
(mettre un plan)	dist./site	localisation	Habitat :	Collectif
Agricole	/		X	Individ. Avec jardin potager
Urbain	/			Individ. Sans jardin potager
Sensible : crèche, école, hôpital, jardin public...)	/			Dense
Commercial	immédiat	E	X	Dispersé
Commentaires				
Par défaut, le rayon du voisinage visité est de 250 m. Tous les constats hors site sont limités à ce rayon sauf précision. Dans la mesure du possible vérifier si présence de sous-sol, cave...				
Milieu Eaux superficielles : (sur site et hors site)				
Présence cours d'eau	☐ non	☒ oui	Nom :	la Jaguère distance au site : 460 m au NO
Pompage eaux superficielles :	☒ non	☐ oui		
Rejet au milieu eaux superficielles :	☒ non	☐ oui		
Site en zone inondable	☒ non	☐ oui		
Présence de mares	☒ non	☐ oui	nb :	distance au site :
Milieu Eaux souterraines : (sur site et hors site)				
Nappe :	☐ non	☒ oui => Prof. supposée < 5 m		
Usage sur site :	☒ non	☐ oui (usage / vol) : _____		
Présence de piézomètres :	☒ non	☐ oui	nbr :	Diamètre (mm) : mesure piézo (si possible) :
indice dans pz ? :		fréq. Surveillance :		=> récupérer les rapports
Captages à proximité ?	☐ non	☒ oui => usage :	eau individuelle ou non connu	distance/site : dès 300 m au NO
Commentaires				
Milieu Sol : (sur site)				
Revêt. ext. :	Enrobé => env. 4000 m²		état bon	
	Dalle béton => env. 900 m² (aire de distribution + aire de lavage)			
	Enherbé => 5 000 m²			
Indice de pollution :	Non			
Commentaires	Zone de pique-nique sur espace enherbé			
Milieu Air : (sur site)				
Risque d'envol de poussière :	☐ non	☒ oui		
Utilisation de produits volatils :	☐ non	☒ oui : carburants		
Commentaires				
Rejets				
Gestion des eaux industrielles : absence de rejets industriels				
Gestion des eaux de toiture : cf. eaux pluviales				
Gestion des eaux pluviales (séparateur ??) : 2 séparateurs hydrocarbures				

IM053.TE_CR Visite de site_A100 v318//03/20

SARPI VEOLIA	COMPTE RENDU DE VISITE (3/6)			N° affaire / devis : B2240020
	Nom usuel du site : Relais Le Mans Bollée			Auteur (+ CP si différent) : FCH
Remédiation France	Adresse : Rue de la Bauche Thiraud - 44400 Rezé			Date : 15/3/2024
	Contact principal : M. Comte			
Bâtiments : nbr : % bâti/surf. étude :				
Localiser sur plan	Bât 1	Bât 2	Bât 3	
- Nom usuel du bât	Boutique			
- Surface (m²)	460 m²			
- Usage	Boutique avec réserve/salle de pause, bureau, chambres froides Zone de lavage avec jets haute pression			
- Haut. plaf. rdc	env. 2,50 m			
- Nbr étg.	0			
- Nbr. SS (indiquer la prof.)	0			
- description sous-sol	/			
- Vide sanitaire	Non			
- Revêtement	Carrelage / dalle béton			
- Etat revêt.	Bon			
- Usage rdc	Boutique avec réserve/salle de pause, bureau, chambres froides Zone de lavage avec jets haute pression			
- Stokage	Oui dans la réserve			
- Nbr Personnel	2-3			
- zone source de pollution	Zone de lavage qui était avant une baie technique pour les véhicules			
- Accessibilité sondeuse ?	Non			
Autre				

localiser sur plan avec indice

IM053.TE CR Visite de site A100 v3 18//03/20

Cuves

localiser les cuves sur plan

[illegible]

SARPI 	COMPTE RENDU DE VISITE (6/6)	N° affaire / devis : B2240020
		Auteur (+ CP si différent) : FCH
	Remédiation France	Nom usuel du site : Relais Le Mans Bollée Adresse : Rue de la Bauche Thiraud - 44400 Rezé Contact principal : M. Comte

Mise en sécurité du site :

- au vu du constat, y a-t-il nécessité de mettre en oeuvre des mesures immédiates de mise en sécurité du site ?

☒ non ☐ oui

- si oui lesquelles ?

Enlèvement de bidons fuyards

Enlèvement de déchets

Mise en œuvre d'un confinement

Restriction d'usage

Evacuation du site

Contrôle d'une source AEP

Comblement de vide

Excavation de terres

Autres : _____

Accessibilité pour travaux

- Plans de réseaux ? => transmis par TMF le 13/01/2024

- Accessibilité sondeuse ? (ex. : dimension sondeuse IDF H : 4,20 m, L : 1,50 m, poids : 2,2 t)

non

oui

Si non : contraintes d'accès?

contraintes particulières : /

Zones sources identifiées/suspectée lors de la visite

- Aire de distribution
- Cuves enterrées
- Dépotage
- Séparateurs HC
- Ancienne baie technique
- Aire de lavage
- Ancienne zone épandage eaux usées
- Groupe électrogène

Autres remarques / commentaires/schéma :

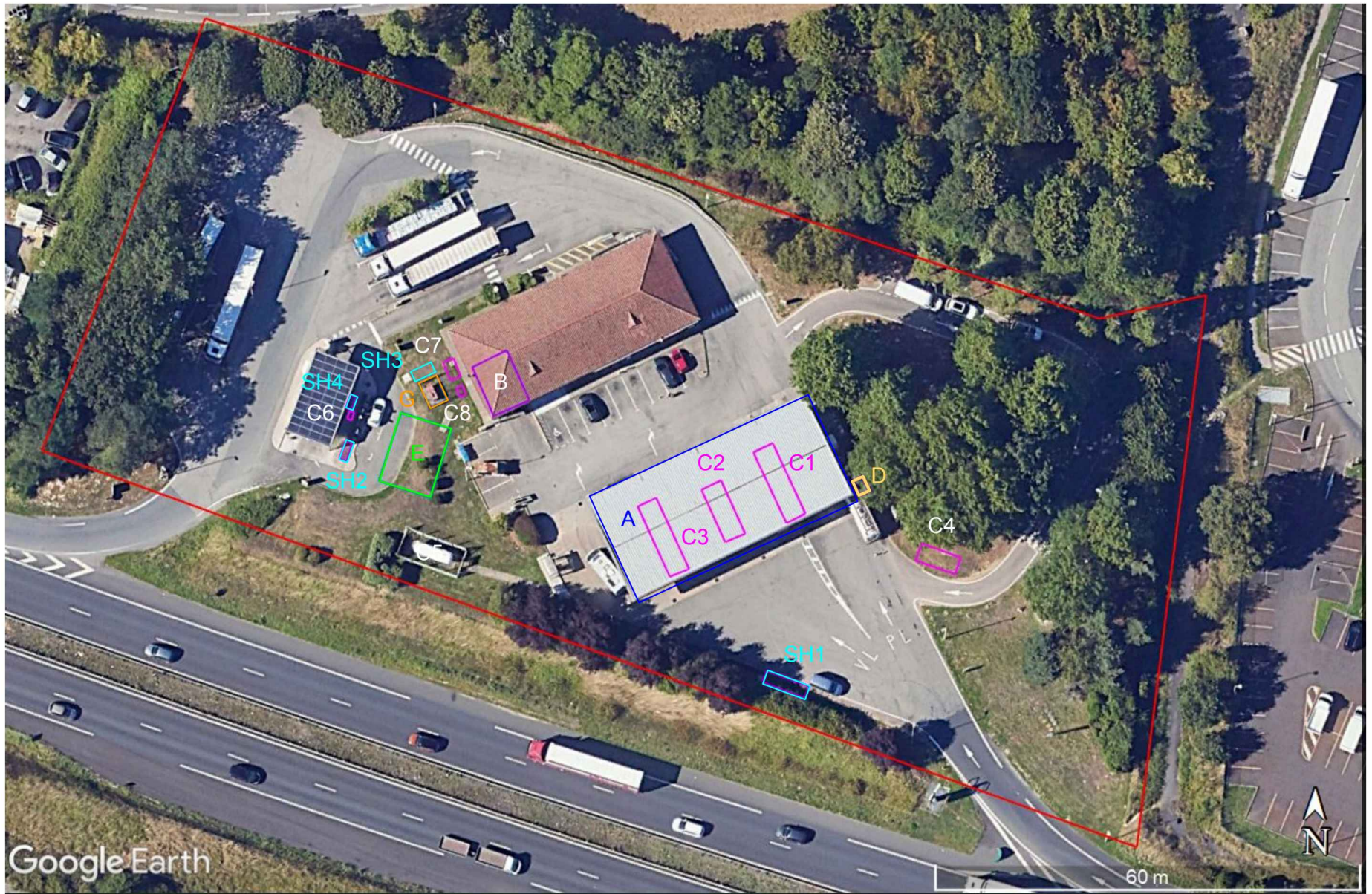


ANNEXE 2 PLANS DU SITE

ANNEXE 2-1 PLAN DU SITE ET DES INFRASTRUCTURES ACTUELLES



ANNEXE 2-2 PLAN DES SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION IDENTIFIÉES



ANNEXE 2-3 PLAN PRÉVISIONNEL D'INVESTIGATIONS



ANNEXE 3 ÉLÉMENTS ISSUS DE LA SYNTHÈSE DES ÉTUDES ET TRAVAUX PRÉCÉDENTS : RAPPORT VALGO DE 2019



3 Rue Thomas Edison
Parc d'Activités de Tournebride
44 118 LA CHEVROLIERE
Tél. : 02 28 23 78 27
Fax : 02 28 23 78 90



Union des Professionnels
de la Dépollution des Sites.



TOTAL

TOTAL MARKETING FRANCE

**CAMPAGNE SOLAIRE
NF042579 RELAIS REZE
RUE BAUCHE THIRAUD
44400 REZE**

SUIVI ENVIRONNEMENTAL DE TRAVAUX

RAPPORT



N° Affaire :
19-B-44-00043

N° Rapport :
RFC-1907-17-1

Date :
19/07/2019

Rédacteur :
Marie GAUTRONNEAU

Vérificateur :
Guillaume DRONIOU

***Ce document est une propriété intellectuelle de VALGO.
Il est strictement confidentiel et est réservé au seul client désigné ci-dessus.***



TOTAL MF
RELAIS REZE NF042579

Création : 19/07/2019

SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES TRAVAUX
RAPPORT

N° Rapport : RFC-1907-17-1

TITRE DU RAPPORT	Relais Rezé – NF 042579 Suivi environnemental des travaux
N° DE PROJET	19-B-44-00043
STATUT	Version 1
REFERENCE DU RAPPORT	042579_CAMPAGNE SOLARE_REZE_44_ST_JUI19_19B4400043
NOM DU CLIENT	TOTAL MARKETING FRANCE
NOM DU CONTACT CLIENT	
EMIS PAR	VALGO Nord-Ouest Parc d'Activités de Tournebride 3, rue Thomas Edison 44 118 LA CHEVROLIERE

STATUT / PRODUCTION / APPROBATION DU DOCUMENT

Rédacteur	Vérificateur
Marie GAUTRONNEAU <i>Chargée de projets</i> 	Guillaume DRONIOU <i>Responsable agence Nord-Ouest</i> 

Version	Date	Détails
1	19/07/2019	Création



SOMMAIRE

1. SYNTHESE NON TECHNIQUE	5
2. PREAMBULE	6
2.1. OBJECTIFS DE L'INTERVENTION.....	6
2.2. CONTEXTE NORMATIF ET METHODOLOGIQUE.....	7
3. CONTEXTE.....	8
3.1. CONFIGURATION GENERALE DU SITE ET DE LA ZONE DE TRAVAUX.....	8
3.2. ETAT DE POLLUTION DES MILIEUX AU DROIT DE LA ZONE DE TRAVAUX	8
3.3. DESCRIPTION DES TRAVAUX DE MODERNISATION DES INSTALLATIONS	9
3.4. ORGANIGRAMME DU CHANTIER.....	10
4. PREPARATION DE LA MISSION	10
4.1. CERTIFICAT D'ACCEPTATION PREALABLE.....	10
4.2. HYGIENE ET SECURITE.....	10
4.2.1. <i>Plan de prévention et PPSPS</i>	<i>10</i>
4.2.2. <i>Prévention des risques.....</i>	<i>11</i>
4.2.3. <i>Installations de chantier.....</i>	<i>11</i>
5. DESCRIPTIF DES OPERATIONS DE SUIVI DU CHANTIER	12
6. SUIVI DE L'EXTRACTION DES OUVRAGES ENTERRES ET DE L'EXCAVATION DES TERRES.....	13
6.1. SUIVI ENVIRONNEMENTAL.....	13
6.2. MISE EN PLACE D'UNE AIRE DE STOCKAGE PROVISoire.....	13
6.3. PRELEVEMENT D'ECHANTILLONS DE BORD ET FOND DE FOUILLE	13
6.4. CHARGEMENT DES MATERIAUX POUR EVACUATION HORS SITE.....	15
6.5. SUIVI DES OPERATIONS DE REMBLAEMENT	15
7. PRESENTATION DES RESULTATS COLLECTES.....	16
7.1. CARACTERISTIQUES LITHOLOGIQUES ET HYDROGEOLOGIQUES.....	16
7.1.1. <i>Caractéristiques des terrains recoupés au cours des terrassements.....</i>	<i>16</i>
7.1.2. <i>Observations hydrogéologiques</i>	<i>16</i>
7.2. OBSERVATIONS ORGANOLEPTIQUES.....	16
7.3. RESULTATS COLLECTES SUR LES ECHANTILLONS DE BORD ET FOND DE FOUILLE.....	17
7.3.1. <i>Programme analytique.....</i>	<i>17</i>
7.3.2. <i>Valeurs de référence retenues pour l'interprétation des analyses.....</i>	<i>17</i>
7.3.3. <i>Présentation des résultats des analyses</i>	<i>17</i>
7.4. INTERPRETATION DES RESULTATS DES ANALYSES DE BORD ET FOND DE FOUILLE.....	19
LES RESULTATS DES ANALYSES DE SOL MONTRENT :	19
8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	20



LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1 : Localisation du site dans son environnement proche</i>	8
<i>Figure 2 : Localisation de la cuve et du séparateur à hydrocarbures à extraire</i>	9
<i>Figure 3 : Photographies des ouvrages</i>	9
<i>Figure 4 : Organigramme du chantier</i>	10
<i>Figure 5 : Plan de localisation des prélèvements de bords et fond de fouille</i>	14
<i>Figure 6 : Photographies des fouilles échantillonnées</i>	15

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Planning et détail des opérations réalisées</i>	12
<i>Tableau 2 : Observations organoleptiques réalisées sur les échantillons prélevés en bord et fond de fouille</i>	16
<i>Tableau 3 : Résultat des analyses collectées sur les échantillons des fouilles</i>	18

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Localisation du site sur un extrait de carte IGN

ANNEXE 2 : Certificat d'acceptation des terres polluées éventuelles

ANNEXE 3 : Reportage photographique

ANNEXE 4 : Plan d'installation de chantier

ANNEXE 5 : Bordereaux analytiques des prélèvements de bords et fonds de fouille



1. SYNTHESE NON TECHNIQUE

Ce chapitre constitue un résumé du rapport. Il est destiné à en favoriser sa compréhension.

IDENTIFICATION DU SITE	
Nom :	Relais Rezé
Adresse :	Rue Bauche Thiraud, 44400 Rezé
Code implan :	NF0042579
Contexte des travaux	Modernisation de l'aire de lavage des véhicules par l'installation de panneaux solaires
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL	
Contexte géologique	Le site repose sur la succession de terrain suivante : - Des remblais divers (sable orangé/ocre) jusqu'à 1m de profondeur
OPERATIONS REALISEES	
Nature et durée des opérations	Travaux de modernisation de l'aire de lavage (dépose de l'ancien mobilier, modification de la dalle, terrassement des fondations du futur auvent solaire). Les travaux se sont déroulés sur 8 semaines entre le 27 mai et le 18 juillet 2019. Le suivi environnemental a été assuré par VALGO entre le 05 et le 11 juin 2019 lors des périodes d'extraction de la cuve enterrée, du séparateur à hydrocarbures et du terrassement des fondations.
Volume de terres évacuées hors site	Pas de terres polluées évacuées
Centre de traitement des terres polluées	Biocentre de Suez RR IWS MINERALS localisé à Champteussé sur Baconne (49)



2. PREAMBULE

2.1. Objectifs de l'intervention

TOTAL MF a mandaté VALGO pour la réalisation du suivi environnemental des travaux de modernisation de l'aire de lavage implantée sur la station de la rocade Sud « le relais de Rezé » (NF 042579), localisée Rue Bauche Thiraud à Rezé (44).

Les travaux de modernisation, entrant dans le cadre de la campagne solaire, se sont déroulés sur 8 semaines entre le 27 mai et le 18 juillet 2019. Le suivi environnemental a été assuré par VALGO du 05 au 11 juin 2019.

La mission confiée à VALGO avait pour objectif :

- De permettre une optimisation du chantier (définition préalable des zones de stockage des terres polluées, des terres propres, les accès des camions,...)
- De réaliser les démarches préalables d'acceptation des terres polluées au biocentre de Suez RR IWS MINERALS localisé à Champteussé sur Bacone (49),
- De suivre les travaux d'extraction de la cuve enterrée (1m³) et du séparateur à hydrocarbures (2m³),
- D'assurer un tri et une gestion adaptée (stockage/évacuation) des terres polluées qui pourraient être découvertes au cours des travaux,
- De caractériser les pollutions résiduelles en limite de fouille
- De contrôler, le cas échéant, la qualité des remblais d'apport.

Les travaux entrant dans le cadre d'une modernisation, la mission environnementale confiée par TOTAL MF s'est limitée aux terrassements prévus dans le cadre des travaux de modernisation, sans terrassement complémentaire destiné à la dépollution de terres polluées.

Enfin, les moyens mécaniques de terrassement, d'extraction et de chargement des terres polluées ont été fournis par l'entreprise générale chargée des travaux de modernisation (société TSG).

Ce rapport présente le déroulement du suivi environnemental. Il a pour objectif de préciser le détail des interventions, l'état des lieux des limites de fouilles et de fournir nos conclusions et recommandations éventuelles



2.2. Contexte normatif et méthodologique

Cette mission se réfère aux prescriptions et normes suivantes:

- décret n° 92-158 du 20 février 1992 fixant les prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure et décret modificatif n° 94-1159 du 26.12.1994 ;
- Décret n°94-1159 du 26 décembre 1994 relatif à l'intégration de la sécurité et à l'organisation de la coordination en matière de sécurité et de protection de la santé lors des opérations de bâtiment ou de génie civil et modifiant le code du travail ;
- La note du 19 avril 2017 de la DGPR pour la ministre en charge de l'Environnement relative aux sites et sols pollués (mise à jour des textes méthodologiques de gestion des sites et sols pollués de 2007);
- La norme NF X 31-620-2 (juin 2011), concernant les prestations de services relatives aux sites et sols pollués (étude, ingénierie, réhabilitation de sites pollués et travaux de dépollution) et plus particulièrement la prestation B001-assistance à maîtrise d'ouvrage dans la phase travaux.
- La norme NF X31-100 de décembre 1992 portant sur les méthodes de prélèvement d'échantillons de sol ;
- La norme NF ISO 10381-1 de mars 2003, « Qualité du sol – échantillonnage – Partie 1 : Lignes directrices pour l'établissement des programmes d'échantillonnage » ;
- La norme NF X P94-202 de décembre 1995 portant sur la méthodologie et les procédures de prélèvement des sols.

3. CONTEXTE

3.1. Configuration générale du site et de la zone de travaux

La station-service est située Rue Bauche Thiraud à Rezé sur la Rocade Sud.

La station-service est bordée, au sud, par la rue Paul Verlaine puis par des logements d'habitation.



Figure 1 : Localisation du site dans son environnement proche

Le jour des travaux, le site était bordé :

- Au Nord, par la rue Bauche Thiraud puis des habitations particulières,
- A l'Est, par un centre commercial,
- Au Sud et à l'Ouest, par le périphérique.

Un extrait de carte IGN présentant la localisation du site est consultable en **ANNEXE 1**.

3.2. Etat de pollution des milieux au droit de la zone de travaux

Aucun diagnostic environnemental préalable n'a été réalisé sur l'emprise de la zone de travaux. L'état du milieu souterrain n'était donc pas connu au démarrage des travaux.

Une cuve enterrée et un séparateur à hydrocarbures enterré étaient présents au droit de l'aire de lavage. Les ouvrages ont été nettoyés préalablement à leur extraction.

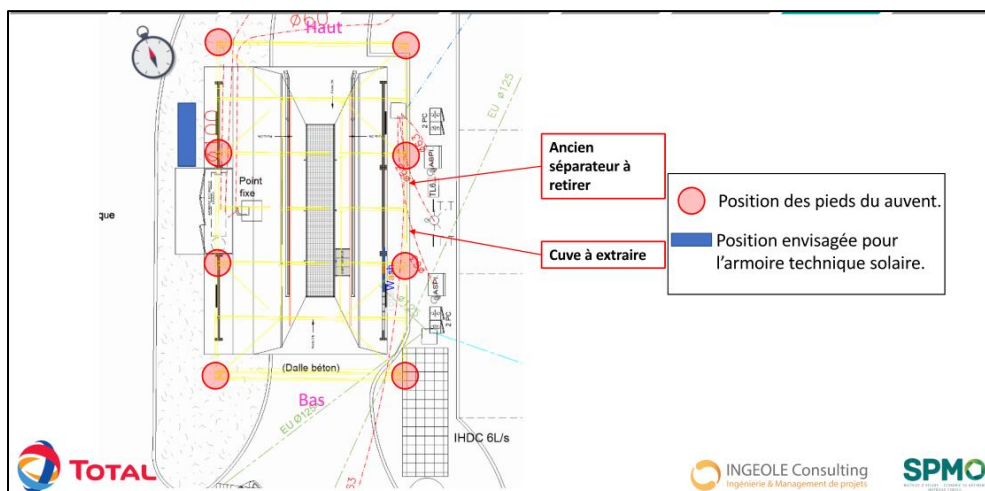


Figure 2 : Localisation de la cuve et du séparateur à hydrocarbures à extraire

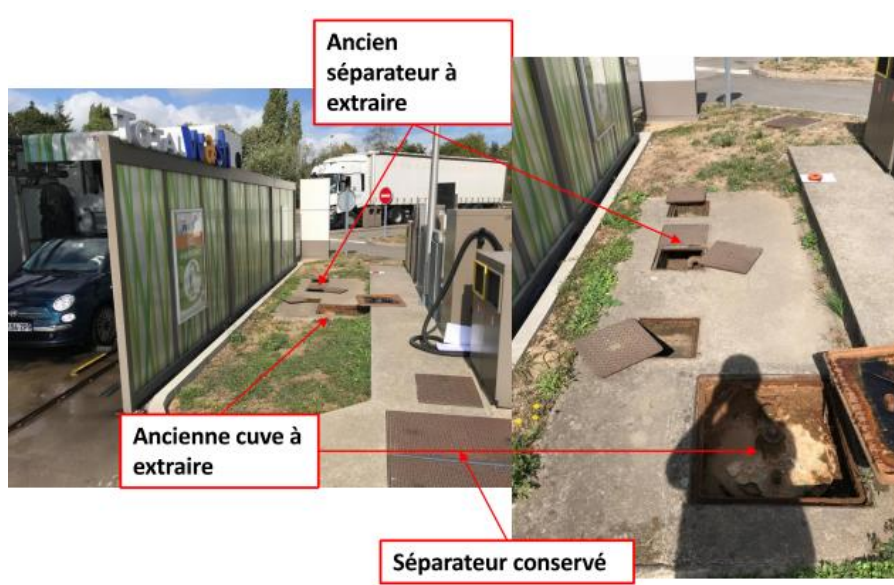


Figure 3 : Photographies des ouvrages

3.3. Description des travaux de modernisation des installations

Les travaux de modernisation de l'aire de lavage avaient notamment pour objectif la dépose de l'ancien mobilier, la modification de la dalle, le terrassement des fondations du futur auvent solaire.

Dans le cadre de ce chantier il était prévu la réalisation de fondations à environ 1m de profondeur afin de fixer les pieds de l'auvent solaire (cf figure 2).

3.4. Organigramme du chantier

L'organigramme dédié au chantier est détaillé en figure

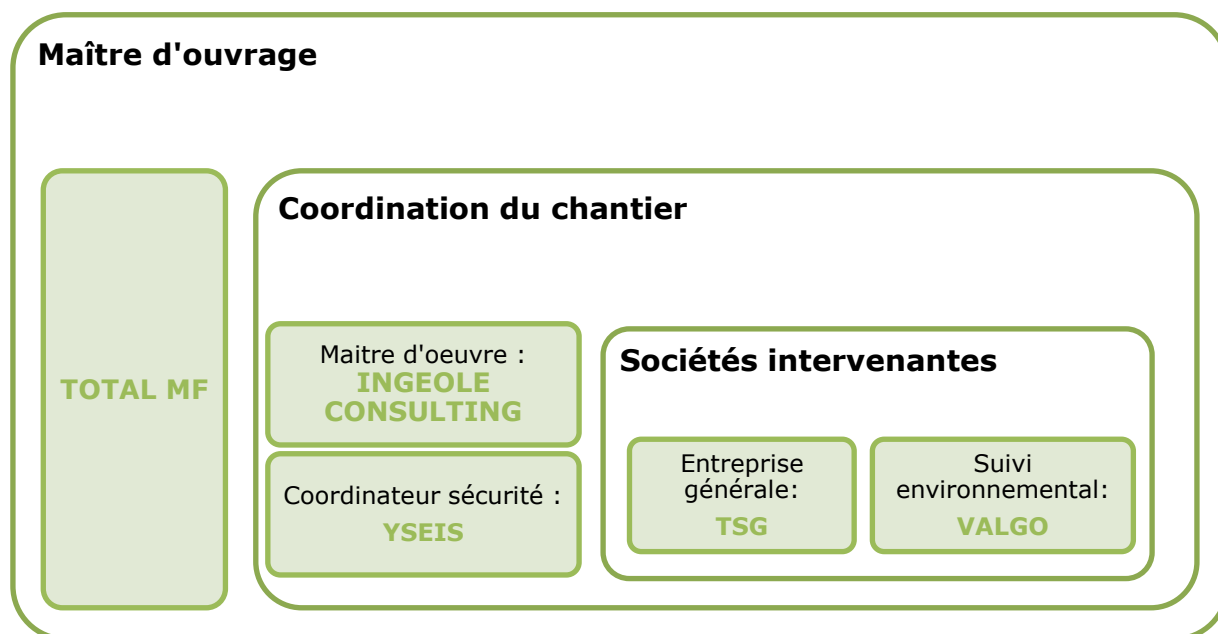


Figure 4 : Organigramme du chantier

4. PREPARATION DE LA MISSION

4.1. Certificat d'acceptation préalable

Préalablement aux travaux, VALGO a procédé à la demande de CAP auprès du centre de traitement de SUEZ RR IWS MINERALS localisé à Champteussé sur Baconne (49). Ceci a nécessité l'établissement préalable d'une Fiche d'Identification Préalable (FIP).

A réception du document signé par VALGO le CAP a été délivré par SUEZ RR IWS MINERALS. Celui-ci est consultable en **ANNEXE 2**.

4.2. Hygiène et sécurité

4.2.1. Plan de prévention et PPSPS

Les travaux se déroulant en chantier clos un Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la santé (PPSPS) a été rédigé par VALGO préalablement au chantier et transmis au coordonnateur SPS du chantier.



Ceci a donné lieu à visite d'inspection commune sur le chantier organisée le 27 mai 2019 au matin.

4.2.2. Prévention des risques

Afin d'assurer un niveau de sécurité optimal sur le chantier, différents moyens de prévention des risques ont été mis en place lors de l'exécution des travaux :

- L'ensemble du personnel VALGO intervenant sur le chantier a été doté en permanence des équipements de protection individuels adaptés (tenue de travail, gants, lunettes, chaussures de sécurité, casque, gilet haute visibilité...),
- Des équipements spécifiques et des moyens de secours (trousse de secours, extincteurs ...) étaient disponibles en cas de besoin sur le chantier.

Le technicien VALGO présent sur le chantier a eu en charge le respect de la sécurité, de la réglementation et de la qualité. Il a par ailleurs été chargé de suivre les consignes du manuel HSE édité par TOTAL.

4.2.3. Installations de chantier

Les installations de chantier ont été mises à disposition de VALGO par l'entreprise générale, la société TSG. Le plan d'installation de chantier est disponible en **ANNEXE 4**.



5. DESCRIPTIF DES OPERATIONS DE SUIVI DU CHANTIER

Le suivi environnemental du chantier a été assuré par VALGO durant les phases de terrassement des fondations de l'auvent. Le planning du chantier ainsi que les opérations réalisées sont détaillées dans le tableau ci-dessous

TRAVAUX REALISES		
DATE	TACHES	ACTION
05/06/2019	Extraction bloc dalle béton	TSG + VALGO
	Extraction cuve 1 m ³ et séparateur hydrocarbures 1 m ³	TSG + VALGO
06/06/2019	Terrassement des fondations zone cuve → fouille 1 (pas de constats organoleptiques de pollution)	TSG + VALGO
	Terrassement des fondations zone arbre → fouille 3 (pas de constats organoleptiques de pollution)	TSG + VALGO
	Terrassement des fondations zone côté route → fouille 2 (pas de constats organoleptiques de pollution)	TSG + VALGO
11/06/2019	Prélèvements de sol au droit des zones terrassées	VALGO

Tableau 1 : Planning et détail des opérations réalisées

Le reportage photographique des opérations est disponible en **ANNEXE 3**.



6. SUIVI DE L'EXTRACTION DES OUVRAGES ENTERRES ET DE L'EXCAVATION DES TERRES

6.1. Suivi environnemental

L'extraction de la cuve enterrée (1m³) et du séparateur à hydrocarbures enterré (2m³) a été réalisée le 05 juin 2019 par la société TSG en présence de la société VALGO. Les ouvrages avaient préalablement été vidangés/nettoyés et dégazés. Lors de l'extraction des ouvrages aucun constats organoleptiques de pollution des sols n'a été noté (pas de couleur noire ni d'odeur d'hydrocarbures dans les terres). Les ouvrages ont été stockés avant leur évacuation en filière de récupération des métaux.

L'excavation sélective des terres polluées a été réalisée le 06 juin 2019 au droit des zones à terrasser à la pelle mécanique 5 tonnes sous contrôle du chef de chantier VALGO. Le tri des terres a ainsi été réalisé à l'avancement, par passes successives de 20 à 30 cm environ, en délimitant visuellement et en permanence les zones souillées des zones saines selon les indices organoleptiques et les mesures réalisées à l'aide d'un PID (photoioniseur portable).

Aucun constat organoleptique de pollution des terres n'a été relevé lors des terrassements des fondations. Les remblais sains ont été décapés et stockés sur le site dans l'attente d'être chargés dans une benne afin d'être évacué en ISDI par l'entreprise générale.

6.2. Mise en place d'une aire de stockage provisoire

La localisation de l'aire de stockage avait été définie dans le Plan d'Installation de Chantier disponible en **ANNEXE 4**. Toutefois, il n'y a pas eu de terrassement de terres polluées. L'aire de stockage n'a donc pas été mise en œuvre.

6.3. Prélèvement d'échantillons de bord et fond de fouille

A l'issue des terrassements de chaque zone, des prélèvements de sols ont été réalisés par VALGO au droit des parois et fond de fouille, afin de déterminer la qualité chimique des terres restées en place.

Ainsi, des échantillons de sol composites représentatifs de surfaces qui présentaient les mêmes caractéristiques organoleptiques ont été effectués à la pelle mécanique.

Les prélèvements ont été réalisés manuellement dans le godet de la pelle posé au sol pour le besoin de l'échantillonnage.

Chaque prélèvement a été conditionné dans des flacons en verre étanches neufs fournis par le laboratoire et entreposés dans une glacière réfrigérée pour envoi en express au laboratoire SYNLAB accrédité COFRAC (en raison de la panne informatique du laboratoire EUROFINS).

Le plan d'implantation des échantillons de bord et fond de fouille est consultable ci-dessous (1 prélèvement moyen de bord et 1 prélèvement de fond de fouille ont été réalisés par fouille soit 2 prélèvements/fouille):

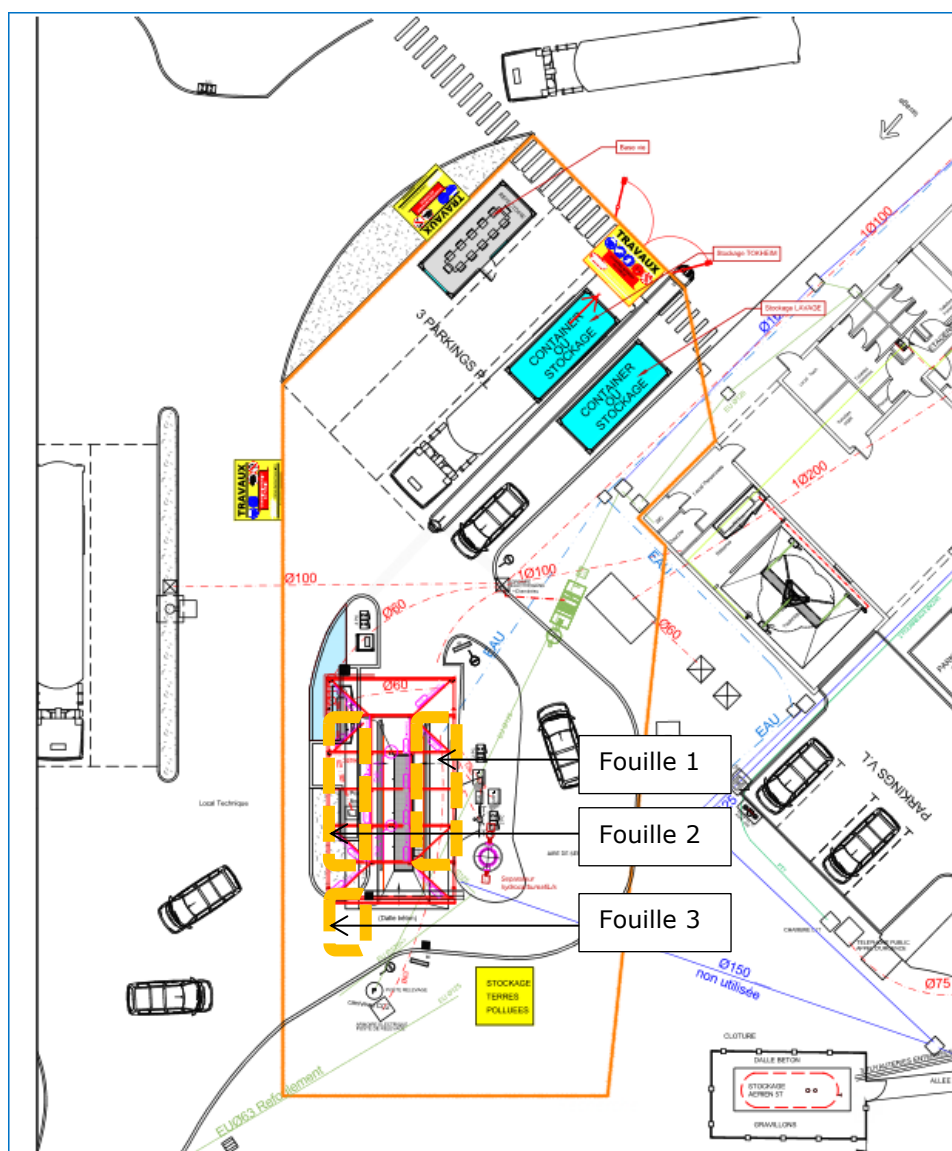


Figure 5 : Plan de localisation des prélèvements de bords et fond de fouille

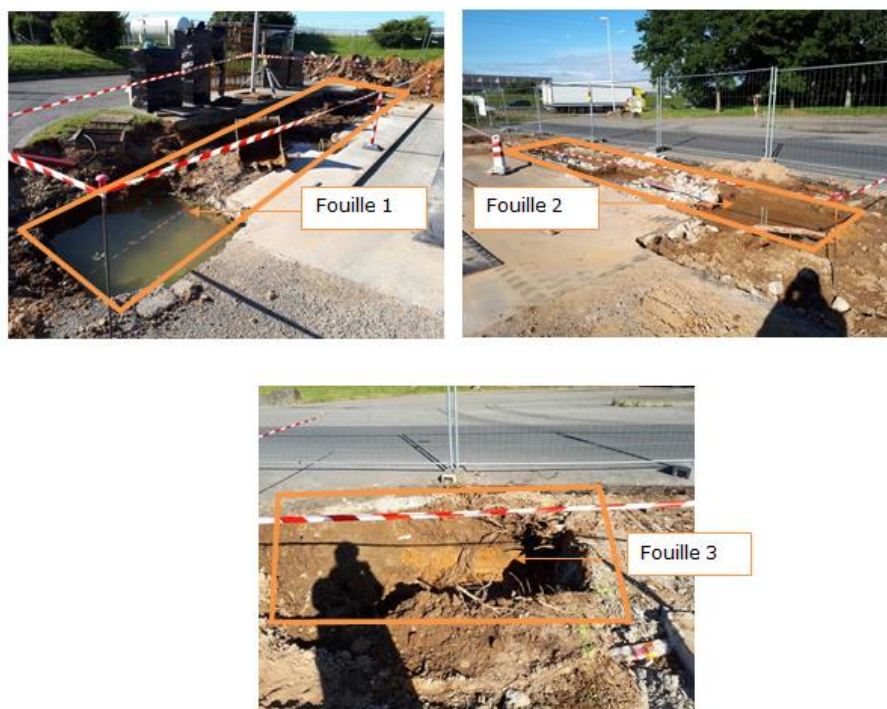


Figure 6 : Photographies des fouilles échantillonnées

6.4. Chargement des matériaux pour évacuation hors site

Aucune évacuation de terres polluées n'a été réalisée.

6.5. Suivi des opérations de remblaiement

Il n'était pas prévu de remblaiement dans le cadre du projet mais uniquement des travaux de terrassement en déblais. Aucun suivi de la qualité des matériaux de remblai n'a donc été nécessaire sur ce dossier.

7. PRESENTATION DES RESULTATS COLLECTES

7.1. Caractéristiques lithologiques et hydrogéologiques

7.1.1. Caractéristiques des terrains recoupés au cours des terrassements

Les terrains recoupés au cours des terrassements entre 0 et 1 m de profondeur sont de la terre végétale marron ou des remblais sableux orange.

7.1.2. Observations hydrogéologiques

Des venues d'eau ont été observées dans les fouilles (fouilles remplies d'eau) à cause de réseaux d'eaux non coupés.

7.2. Observations organoleptiques

Aucun constat organoleptique n'a été relevé lors des prélèvements de bords et fonds de fouille.

Zone de prélèvement	Echantillon	Nature des matériaux	Constat organoleptique
Fouille 1	BF1	Sable orange	RAS/0 ppm _v
	FF1	Sable orange	RAS/0 ppm _v
Fouille 2	BF2	Sable orange	RAS/0 ppm _v
	FF2	Sable orange	RAS/0 ppm _v
Fouille 3	BF3	Terre végétale marron	RAS/0 ppm _v
	FF3	Terre végétale marron	RAS/0 ppm _v

Tableau 2 : Observations organoleptiques réalisées sur les échantillons prélevés en bord et fond de fouille



7.3. Résultats collectés sur les échantillons de bord et fond de fouille

7.3.1. Programme analytique

Les composés analysés sur l'ensemble des échantillons sont les suivants :

- Hydrocarbures totaux (C₁₀-C₄₀),
- BTEX.

Les méthodes d'analyse utilisées ainsi que les limites de détection du laboratoire sont détaillées dans les rapports d'analyse fournis en **ANNEXE 5**.

7.3.2. Valeurs de référence retenues pour l'interprétation des analyses

Les valeurs collectées seront comparées aux valeurs définies dans l'annexe II de l'arrêté du 12 décembre 2014 « *relatif aux conditions d'admission des déchets inertes dans les installations relevant des rubriques 2515, 2516, 2517 et dans les installations de stockage de déchets inertes relevant de la rubrique 2760 de la nomenclature des installations classées* ».

Ces valeurs ont pour objectif de statuer sur le devenir possible des terres analysées si celles-ci devaient être évacuées hors site dans le cadre de travaux d'excavation des sols. Elles ne constituent cependant pas des seuils de réhabilitation.

7.3.3. Présentation des résultats des analyses

Les résultats des analyses sont présentés dans le tableau 3 de la page suivante.



TOTAL MF
RELAIS REZE NF042579

Création : 19/07/2019

SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES TRAVAUX
RAPPORT

N° Rapport : RFC-1907-17-1

N°Sondage					BF1	FF1	BF2	FF2	BF3	FF3
Paramètres	Unité	Seuil ISDI	LQ (mg/kg)							
Matière sèche	% massique	/			89,8	89,7	90,1	90,8	93,8	94,6
HYDROCARBURES TOTAUX										
Fraction C10-C12	mg/kg MS	500 mg/kg			<5	<5	<5	<5	<5	<5
Fraction C12-C16					<10	<10	<10	<10	<10	<10
Fraction C16-C21					<15	<15	<15	<15	<15	<15
Fraction C21-C35					<10	<10	<10	15	11	12
Fraction C35-C40					<15	<15	<15	<15	<15	<15
Hydrocarbures totaux C10-C40					20		<20	<20	<20	23
BTEX										
Benzène	mg/kg MS	6 mg/kg	0,02		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
Toluène			0,02		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
Ethylbenzène			0,02		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
o-Xylène			0,02		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
m+p- Xylène			0,02		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
Xylènes			0,04		<0.04	<0.04	<0.04	<0.04	<0.04	<0.04
Somme des BTEX					<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10	<0,10

Tableau 3 : Résultat des analyses collectées sur les échantillons des fouilles



7.4. Interprétation des résultats des analyses de bord et fond de fouille

Les résultats des analyses de sol montrent :

- L'absence de BTEX sur l'ensemble des échantillons collectés en bord et fond de fouille, les résultats d'analyses étant tous inférieurs aux limites de quantification du laboratoire,
- L'absence d'hydrocarbures totaux sur les échantillons collectés en bord et fond de fouille.



8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

A la demande TOTAL MF, la société VALGO a procédé à la réalisation du suivi environnemental des travaux de rénovation de l'aire de lavage de la station « le relais Rezé » (NF 042579) du 05 au 11 juin 2019. Cette station est implantée rue Bauche Thiraud à Rezé (44).

Les travaux de terrassements entrepris par l'entreprise générale, la société TSG, comprenaient le terrassement des fondations de l'auvent jusqu'à une profondeur de 1m.

Les opérations d'extraction de la cuve enterrée et du séparateur à hydrocarbures ont été réalisées par la société TSG en présence d'un technicien VALGO. Aucun constat organoleptique de contamination des terres par des hydrocarbures n'a été relevé. De plus, lors des terrassements des fondations, aucun constat organoleptique de contamination des terres par des hydrocarbures n'a été relevé.

Les travaux entrant dans le cadre d'une modernisation, la mission environnementale confiée par TOTAL MF s'est limitée aux emprises des terrassements prévues dans le cadre des travaux de modernisation.

Des prélèvements des bords et fonds de fouille des zones terrassées ont été réalisés. Les analyses réalisées sur les échantillons prélevés confirment les observations réalisées au cours des travaux à savoir :

- l'absence d'impact en hydrocarbures et BTEX au droit des fouilles ouvertes (teneurs inférieures aux limites de quantification du laboratoire).

Il n'y a pas eu de remblaiements, les terrassement étant destinés à créer les fondations de l'auvent solaire.

Marie GAUTRONNEAU

Chargée de projets



TOTAL MF
RELAIS REZE NF042579

Création : 19/07/2019

SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES TRAVAUX
RAPPORT

N° Rapport : RFC-1907-17-1

ANNEXE 1 :

Localisation du site sur un extrait de carte IGN



TOTAL MF
RELAIS REZE NF042579

Création : 19/07/2019

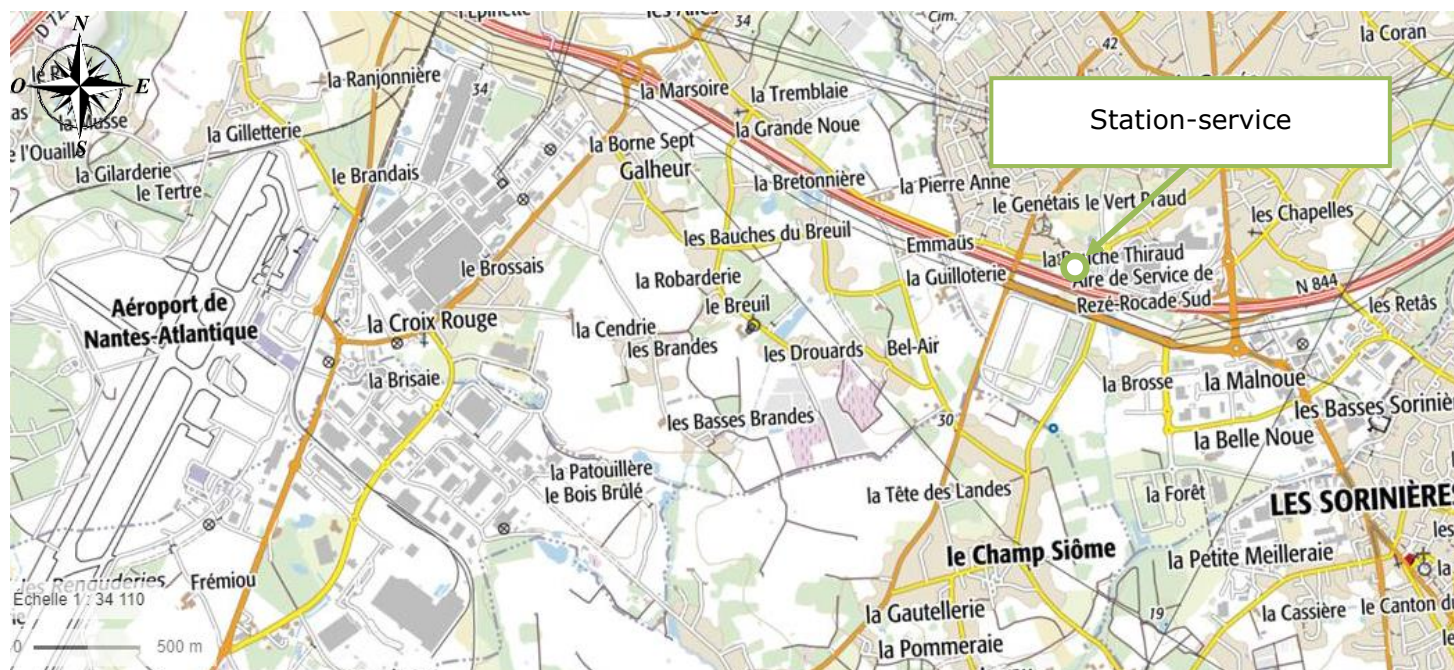
SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES TRAVAUX
RAPPORT

N° Rapport : RFC-1907-17-1



Station-service – Rezé (44)

Annexe 1 : Localisation du
site sur un extrait de la
carte IGN





TOTAL MF
RELAIS REZE NF042579

Création : 19/07/2019

SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES TRAVAUX
RAPPORT

N° Rapport : RFC-1907-17-1

ANNEXE 2 :

Certificat d'Acceptation des terres polluées éventuelles

SUEZ RR IWS MINERALS

TOUR CB 21, 16 PLACE DE L'IRIS
92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX - FRANCE
TEL 01.58.81.70.28
FAX 01.58.81.28.08



VALGO
A l'attention de Mme GAUTRONNEAU
Zone d'Activités de Tournebride

44118 LA CHEVROLIERE
Fax : 01 41 35 82 88

PARIS LA DEFENSE CEDEX , le 31/05/2019

Objet : **CERTIFICAT D'ACCEPTATION PREALABLE N° 1159283-SEDP**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser votre certificat d'acceptation préalable concernant l'élimination des déchets

(**TERRES POLLUEES AUX HYDROCARBURES**) sur le(s) site(s) de SEDA.

Le certificat d'acceptation préalable a été édité suivant les informations transmises dans votre Fiche d'identification de Déchet du 28/05/19, qui doit être renouvelée chaque année. Nous vous rappelons qu'il s'agit là du respect du devoir d'information du producteur du déchet tel que prévu dans la réglementation.

Ce document regroupe l'ensemble des numéros de certificat d'acceptation préalable valides (selon les sites et les filières autorisées), avec les dates de validité techniques.

A ce titre, nous vous rappelons que la programmation, réception du (des) déchet (s) sur nos ISDD est sous réserve d'un accord commercial en cours de validité.

Conditions de livraison.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait qu'en vertu de l'arrêté ministériel du 29 juillet 2005, toute livraison sur le(s) site(s) de SEDA doit s'effectuer sur présentation de deux documents :

- **Bordereau de suivi de déchet - BSD**
- **Une copie du Certificat d'acceptation préalable - CAP - (ci-joint)**

Attention, sur le BSD/BSDA :

- Veuillez reporter, le bon numéro de CAP (selon le site de traitement, correspondant à votre livraison.

- Veuillez à ce que les cases soient signées et tamponnées par tous les intervenants (et notamment la case 9 du BSD ou la case 1 du BSDA, par le producteur).

Afin de vous garantir une qualité de service optimale, nous vous remercions de **prendre rendez-vous** avant toute livraison en téléphonant au(x) site(s) de traitement de SEDA (dont vous trouverez les coordonnées sur le CAP ci-joint).

Nous vous remercions de votre fidélité et de votre confiance et nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de nos sentiments dévoués.

Julie CABRIER
Assistante Commerciale

Aurelie GERARD
Responsable contrats cadres

SUEZ RR IWS MINERALS - TOUR CB 21, 16 PLACE DE L'IRIS 92040 PARIS LA DEFENSE CEDEX
Tél : 01.58.81.70.28 - Fax 01.58.81.28.08





CERTIFICAT(S) D'ACCEPTATION PREALABLE

n° : 1159283-SEDP

Edité le : 31/05/2019

SEDA - AU CAPITAL DE 39000 € - RCS NANTERRE B 322 838 053 - APE : 3822Z

Contacts commerciaux : Julie CABRIER - Assistante Commerciale - Tél : 01.58.81.70.28
Aurelie GERARD - Responsable contrats cadres - Tél : 01.58.81.70.25

Client facturé : **TOTAL MARKETING FRANCE** SIRET : 53168044500024
562 AVENUE DU PARC DE L ILE
92000 NANTERRE

Producteur / Détenteur : **TOTAL MARKETING FRANCE** SIRET : 53168044500024
562 AVENUE DU PARC DE L ILE
92000 NANTERRE

Site d'intervention : **TOTAL REZE (NF 42579)** SIRET :
RUE BAUCHE THIRAUD ROCADÉ SUD
44400 REZE

Maître d'oeuvre / Ent. de travaux : **VALGO** SIRET : 45397583100133
ZONE D ACTIVITES DE TOURNEBRIDE 3 RUE THOMAS EDISON
44118 LA CHEVROLIERE

Identification du Déchet : **TERRES POLLUEES AUX HYDROCARBURES**

CED : 170504 - 100,00 tonne(s) Livraison : PONCTUELLE

Commentaire : ""

Site de traitement : SEDA - CHAMPTEUSSE PF SIRET : 32283805300062
ROUTE DE SCEAUX
49220 CHAMPTEUSSE SUR BACONNE
Tél : 02 41 95 13 26 - Fax : 02 41 95 13 71
Contact BSD : Eric ANCEL
Contact programmation : Anne-Marie PASQUIER

Traitements proposés :

Mode de traitement : BIOCENTRE Valable du 29/05/19 au 28/05/20
Code D/R : R5
Conditionnement principal : Benne
Analyse n° XXXX

* La programmation / réception du (des) déchet (s) sur nos ISDD est sous réserve d'un accord commercial en cours de validité.

L'élimination concerne le résidu ci-dessus référencé conformément aux prescriptions de la loi n°75-633 du 15 juillet 1975 complétée par la loi n°92-646 du 13 juillet 1992 relative à l'élimination des déchets ainsi qu'aux installations classées pour la protection de l'environnement.

La société se réserve le droit d'arrêter toute réception de déchets, sans préavis et sans indemnité, en cas de non conformité des déchets à l'arrêté préfectoral susmentionné, aux spécialisations énoncées par le client et à l'échantillon analysé ainsi que sur demande expresse de toute autorité administrative et / ou de tous événements indépendants de sa volonté.

ANCEL Eric
Chef de centre



TOTAL MF
RELAIS REZE NF042579

Création : 19/07/2019

SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES TRAVAUX
RAPPORT

N° Rapport : RFC-1907-17-1

ANNEXE 3 :

Reportage photographique



Extraction des blocs bétons



Extraction cuve et séparateur à hydrocarbures



Terrassement des fondations de l'auvent



Terres propres issues des fondations



TOTAL MF
RELAIS REZE NF042579

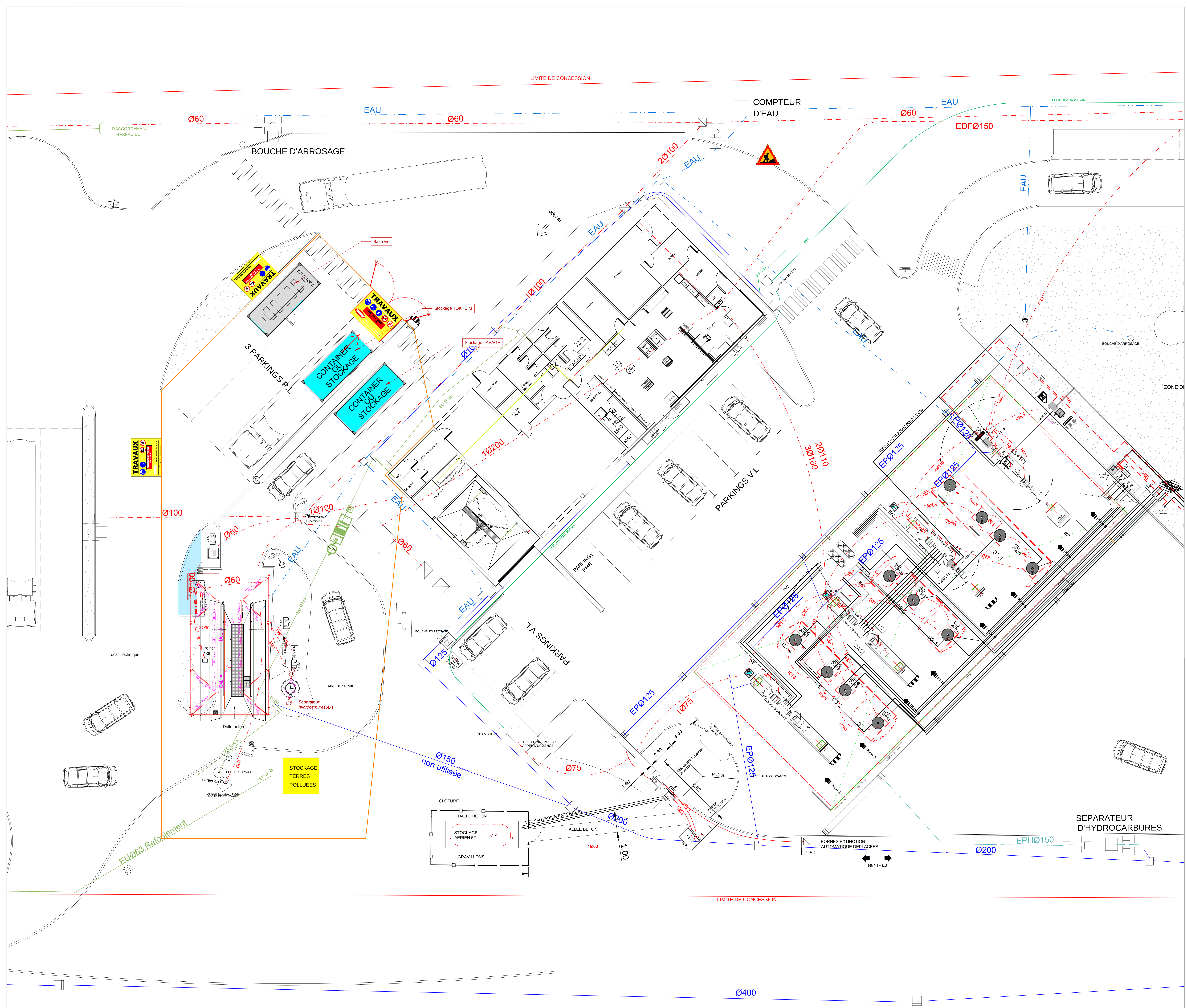
Création : 19/07/2019

SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES TRAVAUX
RAPPORT

N° Rapport : RFC-1907-17-1

ANNEXE 4 :

Plan d'Installation de Chantier



TOTAL ACCESS REZE
Rue de la Bauche Thiraud
44400 Rezé

PLAN IMPLANTATION CHANTIER

TOKHEIM SERVICES FRANCE
Parc d'activités de Ragon - 5 rue Lavoisier
44119 TREILLIERES
Tél: 02.51.77.87.80 Fax: 02.51.77.87.82

Service	Dessiné par	Vérifié par	Date d'origine	Fichier
3251	Janvin Olivier	S.B.	15/05/2019	TOTAL REZE AP/A 190519.dwg
ISO A0				

A	15/05/2019	Janvin Olivier	S.B.	Création plan d'implantation chantier	
Ind	Date	Dessiné par	Vérifié par	Modifications / Observations	

Type de Plan: ☐ APS ☒ APD ☐ EXE ☐ ICPE ☐ DOE ☐

587940	44400	02.02	1/100	A
Numéro Dossier.	Code postal	N° Plan	Echelle	Indice

Les plans TOKHEIM intègrent les études techniques spéciales (sécurité, hygiène, paraséisme, ouvrages BA, structure, stabilité du courant d'alimentation électrique etc.) et les études sur la conformité des ouvrages (sécurité, état des lieux, protection, pollution, corrosion, etc.) ou les règlements de zone (particuliers, PDS, plan d'urbanisme, dispositions particulières ou PC, de l'autorisation ou de la déclaration aux Etablissements Classés, etc.). Les relevés réalisés sur site par TOKHEIM en son atelier ne sont pas à considérer comme étant des constatations de terrain.

Ce plan est la propriété de TOKHEIM, il ne peut être ni reproduit, ni utilisé sans son autorisation écrite.



TOTAL MF
RELAIS REZE NF042579

Création : 19/07/2019

SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES TRAVAUX
RAPPORT

N° Rapport : RFC-1907-17-1

ANNEXE 5 :

**Bordereaux analytiques des prélèvements de bords et fonds de
fouille**

VALGO Nantes
Marie GAUTRONNEAU
3, rue Thomas Edison
PA Tournebride
F-44118 LA CHEVROLIÈRE

Page 1 sur 7

Votre nom de Projet : TOTAL NF042579 - Rezé (44)
Votre référence de Projet : 19-B-44-00043
Référence du rapport SYNLAB : 13048426, version: 1

Rotterdam, 20-06-2019

Cher(e) Madame/ Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint les résultats des analyses effectuées en laboratoire pour votre projet 19-B-44-00043. Le rapport reprend les descriptions des échantillons, le nom de projet et les analyses que vous avez indiqués sur le bon de commande. Les résultats rapportés se réfèrent uniquement aux échantillons analysés.

Ce rapport est constitué de 7 pages dont chromatogrammes si prévus, références normatives, informations sur les échantillons. Dans le cas d'une version 2 ou plus élevée, toute version antérieure n'est pas valable. Toutes les pages font partie intégrante de ce rapport, et seule une reproduction de l'ensemble du rapport est autorisée.

En cas de questions et/ou remarques concernant ce rapport, nous vous prions de contacter notre Service Client.

Toutes les analyses sont réalisées par SYNLAB Analytics & Services B.V., Steenhouwerstraat 15, Rotterdam, Pays Bas. Les analyses sous-traitées ou celles réalisées par les laboratoires SYNLAB en France (99-101 Avenue Louis Roche, Gennevilliers, France) sont indiquées sur le rapport.

Veuillez recevoir, Madame/ Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.



Jaap-Willem Hutter
Technical Director

Projet TOTAL NF042579 - Rezé (44)
Référence du projet 19-B-44-00043
Réf. du rapport 13048426 - 1

Date de commande 11-06-2019
Date de début 13-06-2019
Rapport du 20-06-2019

Code	Matrice	Réf. échantillon					
001	Sol	BF1					
002	Sol	FF1					
003	Sol	BF2					
004	Sol	FF2					
005	Sol	BF3					

Analyse	Unité	Q	001	002	003	004	005
matière sèche	% massique Q		89.8	89.7	90.1	90.8	93.8
<i>COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS</i>							
benzène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
toluène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
éthylbenzène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	<0.02
orthoxyène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0.04
para- et métaoxyène	mg/kg MS Q		<0.02	<0.02	<0.02	<0.02	0.02
xyènes	mg/kg MS Q		<0.04	<0.04	<0.04	<0.04	0.06
BTEX totaux	mg/kg MS		<0.10	<0.10	<0.10	<0.10	<0.10
<i>HYDROCARBURES TOTAUX</i>							
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5	<5	<5	<5	<5
fraction C12-C16	mg/kg MS		<10	<10	<10	<10	<10
fraction C16-C21	mg/kg MS		<15	<15	<15	<15	<15
fraction C21-C35	mg/kg MS		<10	<10	<10	15	11
fraction C35-C40	mg/kg MS		<15	<15	<15	<15	<15
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS Q		<20	<20	<20	23	<20

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



Projet TOTAL NF042579 - Rezé (44)
Référence du projet 19-B-44-00043
Réf. du rapport 13048426 - 1

Date de commande 11-06-2019
Date de début 13-06-2019
Rapport du 20-06-2019

Code	Matrice	Réf. échantillon	
006	Sol	FF3	
Analyse	Unité	Q	006
matière sèche	% massique Q		94.6
<i>COMPOSES AROMATIQUES VOLATILS</i>			
benzène	mg/kg MS	Q	<0.02
toluène	mg/kg MS	Q	<0.02
éthylbenzène	mg/kg MS	Q	<0.02
orthoxylène	mg/kg MS	Q	<0.02
para- et méta-xylène	mg/kg MS	Q	<0.02
xylènes	mg/kg MS	Q	<0.04
BTEX totaux	mg/kg MS		<0.10
<i>HYDROCARBURES TOTAUX</i>			
fraction C10-C12	mg/kg MS		<5
fraction C12-C16	mg/kg MS		<10
fraction C16-C21	mg/kg MS		<15
fraction C21-C35	mg/kg MS		12
fraction C35-C40	mg/kg MS		<15
hydrocarbures totaux C10-C40	mg/kg MS	Q	<20

Les analyses notées Q sont accréditées par le RvA.

Paraphe :



Projet TOTAL NF042579 - Rezé (44)
Référence du projet 19-B-44-00043
Réf. du rapport 13048426 - 1

Date de commande 11-06-2019
Date de début 13-06-2019
Rapport du 20-06-2019

Analyse	Matrice	Référence normative
matière sèche	Sol	Sol: Equivalent à ISO 11465 et equivalent à NEN-EN 15934 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179). Sol (AS3000): Conforme à AS3010-2 et équivalente à NEN-EN 15934
benzène	Sol	Conforme à NF EN ISO 22155 (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179)
toluène	Sol	Idem
éthylbenzène	Sol	Idem
orthoxylène	Sol	Idem
para- et métaxylène	Sol	Idem
xylènes	Sol	Idem
BTEX totaux	Sol	Idem
fraction C10-C12	Sol	Conforme à NF-EN-ISO 16703 (Extraction par agitation acétone/ hexane, purification avec Florisil) (prétraitement de l'échantillon conforme à NF-EN 16179)
fraction C12-C16	Sol	Idem
fraction C16-C21	Sol	Idem
fraction C21-C35	Sol	Idem
fraction C35-C40	Sol	Idem
hydrocarbures totaux C10-C40	Sol	Idem

Code	Code barres	Date de réception	Date prélèvement	Flaconnage
001	V7625205	13-06-2019	11-06-2019	ALC201
002	V7625215	13-06-2019	11-06-2019	ALC201
003	V7625203	13-06-2019	11-06-2019	ALC201
004	V7625195	13-06-2019	11-06-2019	ALC201
005	V7625197	13-06-2019	11-06-2019	ALC201
006	V7625209	13-06-2019	11-06-2019	ALC201

Paraphe :



Projet TOTAL NF042579 - Rezé (44)
Référence du projet 19-B-44-00043
Réf. du rapport 13048426 - 1

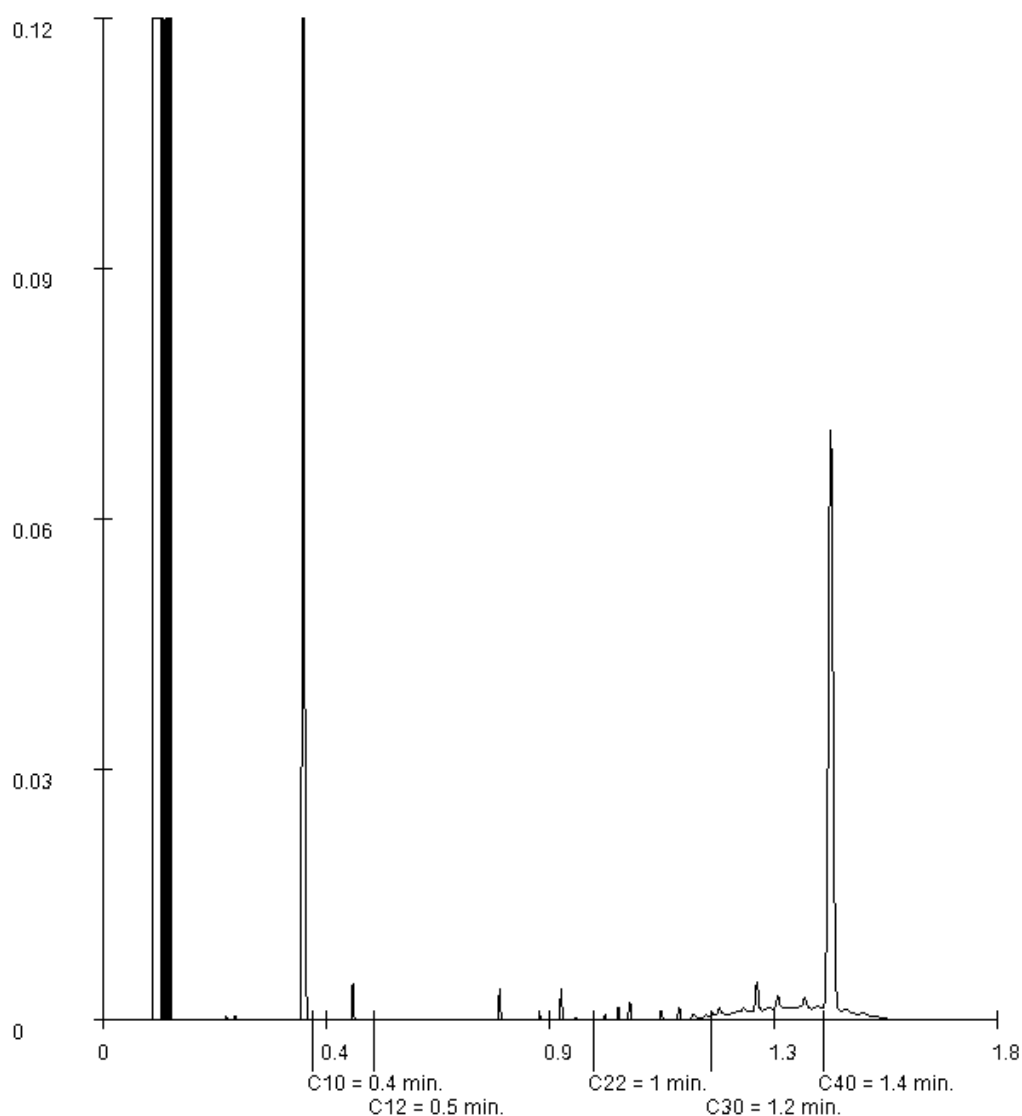
Date de commande 11-06-2019
Date de début 13-06-2019
Rapport du 20-06-2019

Référence de l'échantillon: 004
Information relative aux échantillons FF2

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :

Projet TOTAL NF042579 - Rezé (44)
Référence du projet 19-B-44-00043
Réf. du rapport 13048426 - 1

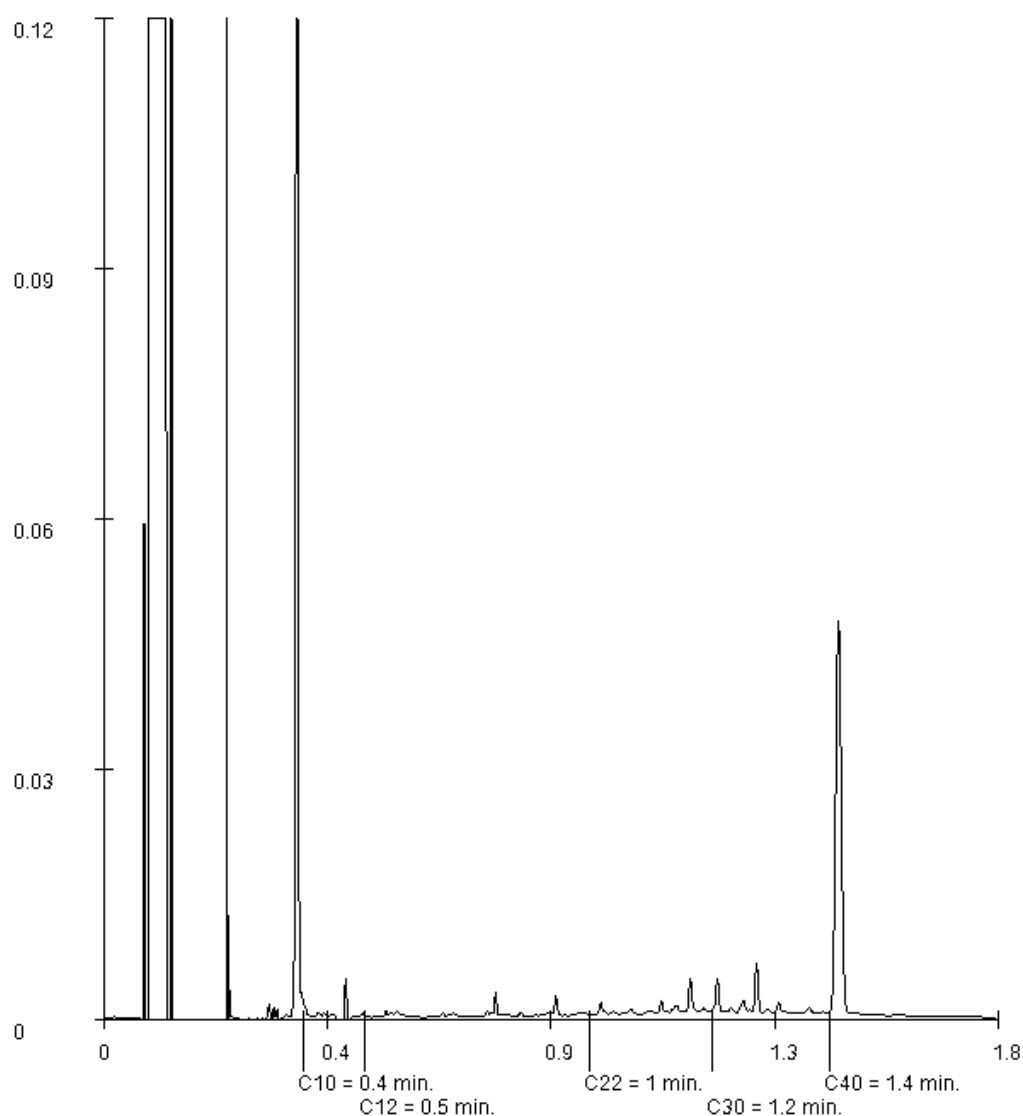
Date de commande 11-06-2019
Date de début 13-06-2019
Rapport du 20-06-2019

Référence de l'échantillon: 005
Information relative aux échantillons BF3

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :

Projet TOTAL NF042579 - Rezé (44)
Référence du projet 19-B-44-00043
Réf. du rapport 13048426 - 1

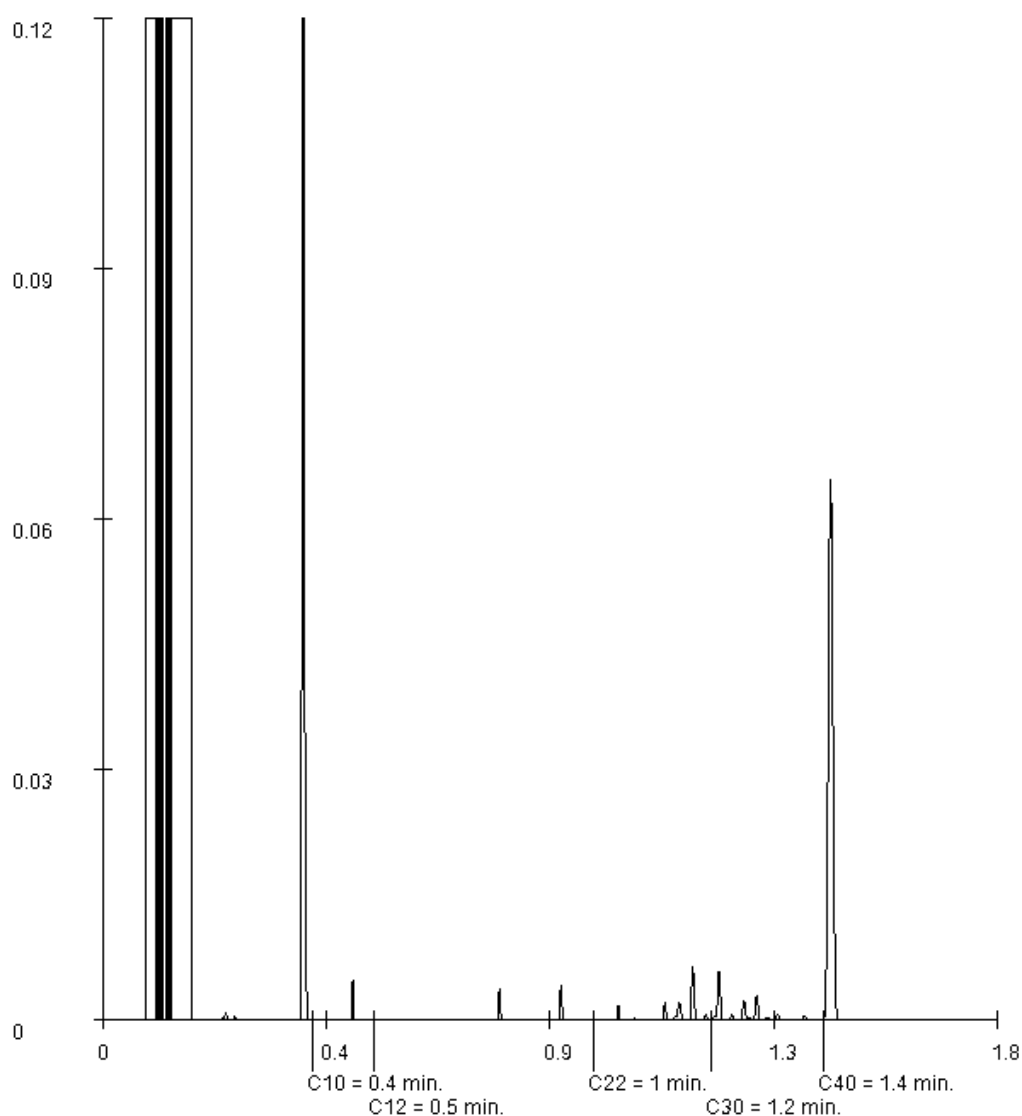
Date de commande 11-06-2019
Date de début 13-06-2019
Rapport du 20-06-2019

Référence de l'échantillon: 006
Information relative aux échantillons FF3

Détermination de la chaîne de carbone

essence	C9-C14
kérosène et pétrole	C10-C16
diesel et gazole	C10-C28
huile de moteur	C20-C36
mazout	C10-C36

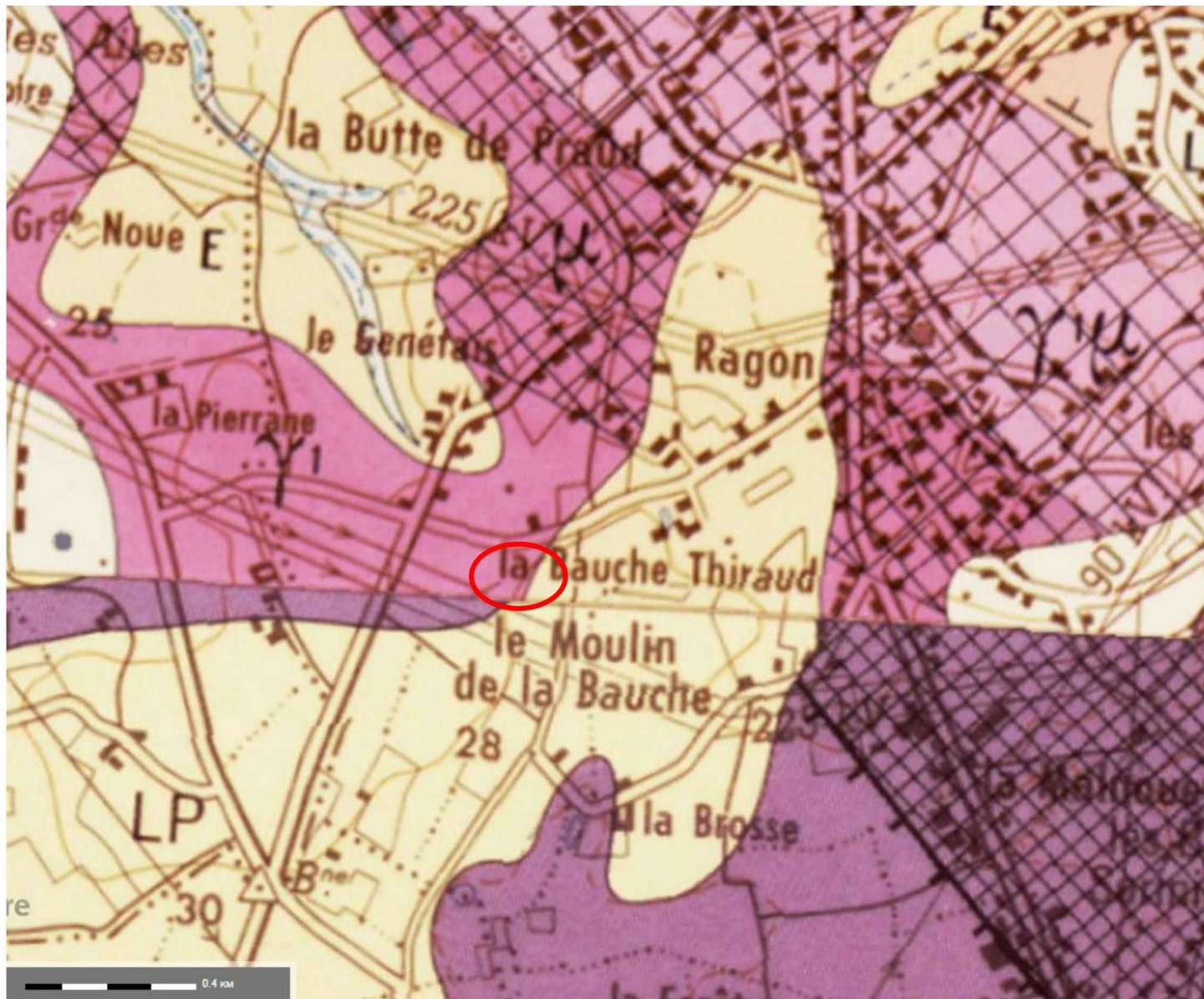
Les pics C10 et C40 sont introduits par le laboratoire et sont utilisés comme étalons internes.



Paraphe :

ANNEXE 4 ETUDE DE VULNÉRABILITÉ

ANNEXE 4-1 CONTEXTE GÉOLOGIQUE



	TR Terrains rapportés		Fy Alluvions fluviales anciennes de basse terrasse
	LP Recouvrement des plateaux		Fx Alluvions fluviales anciennes de moyenne terrasse
	E Dépôts de pentes		p2M Pliocène marin, sables rouges et graviers
	Fz Alluvions fluviales modernes		ξ1a Micaschistes albitiques à deux micas (biotite partiellement chloritisée)
	Fzvs Vase et sable		δ Amphibolites
	FzD Levées sableuses des berges		ζ2 Micaschistes et gneiss à deux micas et oligoclase (gneiss de Rezé)
	ζ1λ Leptynites et gneiss leptyniques (du Pellerin)		ζ1λP2 Gneiss oeilé blanc et gneiss feuilleté à muscovite
	γ1 Granite à deux micas		
	γ1μ Granite à deux micas laminé		
	μ Mylonites fluidales, ultramylonites		
	hydro Réseau hydrologique		

ANNEXE 4-2 CAPTAGES RECENSÉS

Autres usages des eaux souterraines

D'après la banque de données du sous-sol (BSS) plusieurs puits à usage privés sont recensés autour du site. Les ouvrages recensés dans un rayon de 1 km autour du site sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Réf. BSS	Commune/ Adresse	Localisation / site	Position hydraulique	Usage	Vulnérabilité
BSS001JQED (05083X0015/F)	51 RUE BAUCHE-THIRAUD REZE	250 m au sud-est	Amont	EAU AGRICOLE	NON
BSS001GVSH (04817X1850/P)	162 RUE DES GENETAS REZE	300 m au nord-ouest	Aval	NON CONNU	OUI
BSS001GUZN (04817X1443/F)	15 RUE DE LA GRANDE BAUCHE REZE	400 m au nord-est	Aval latéral	EAU INDIVIDUELLE	NON
BSS001JQKH (05083X0175/P)	112 RUE DE LA BROUSSE REZE	480 m au sud-est	Amont	EAU INDIVIDUELLE	NON
BSS001GUZZ (04817X1455/F)	21, RUE DE BRUYERE REZE	830 m à l'est	Latéral	NON CONNU	NON

Tableau : Puits à usages privés recensés à proximité du site

Plan de localisation des puits recensés sur la BSS

TotalEnergies Relais de Rezé

Légende

 Point d'eau BSS



Google Earth

1 km

ANNEXE 5 ÉLÉMENTS HISTORIQUES

ANNEXE 5-1 DOCUMENTS ET PLANS HISTORIQUES (ISSUS DES ARCHIVES DE TEMF ET DES ARCHIVES DE LA VILLE DE REZÉ)



Monsieur le Préfet de Loire Atlantique
Direction de l'Administration Générale
et de la Réglementation

44035 NANTES CEDEX

RECOMMANDEE AVEC AR

DPT CONSTRUCTION RESEAU
Etudes
JPR/FT - 1254

PARIS, le 27 Novembre 1990

DECLARATION RELATIVE A UNE INSTALLATION CLASSEE - HYDROCARBURES

Station service FINA - Rocade Sud de Nantes - Aire de Service Nord
REZE

N° de Siren : 542. 040.464 - Code APE : 05.31

Monsieur le Préfet,

Préalablement au dossier de demande d'autorisation en cours d'élaboration, que nous devons vous adresser en 10 exemplaires, concernant le projet référencé et suite à notre dernier entretien téléphonique, nous avons l'honneur de vous adresser un nouveau dossier de déclaration, en 3 exemplaires, compte-tenu que 2 volucompteurs " supercarburant " de 2,4m3/H ont été supprimés.

Le dossier de cette future station service comprend :

- 1/ les stockages d'hydrocarbures (Annexe 2)
- 2/ le mode de distribution des hydrocarbures (Annexe 3)
- 3/ l'équipement de la distribution (Annexe 5)
- 4/ la protection incendie (Annexe 6)
- 5/ l'assainissement (Annexe 7)
- 6/ l'élimination des déchets (Annexe 8)
- 7/ le compresseur d'air (Annexe 9)

Nous vous remercions de prendre acte de cette déclaration qui concerne une création et restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre considération distinguée.

J.P. ROGUET

- P.J. 3 exemplaires de la déclaration
3 Exemplaires du plan n° 861.116A - 861.117A
3 Informations logistiques
3 Plans types de réservoir n° XI.04.4

Fina France s.a. au capital de 610.500.000 FF - 19 rue du Général-Foy - 75361 Paris Cedex 08
B.P. 752 08 Paris - Tél. : (1) 40 08 12 12 - Télex : FINAP 650 468 F - R.C.S. Paris B 542 040 464

* A/ Après augmentation du nombre de réservoirs

le stockage sera composé de :

* B/ Modification d'affectation des réservoirs

2 RESERVOIRS de 80M3 } A DOUBLE ENVELOPPES ENTERES AVEC LIMITEURS
1 RESERVOIR de 60M3 }

PRODUITS DE 1ère CATEGORIE									
Repères Réservoirs	1	2	3	4	5	6	7	8	Totaux
SC	20	20	20						60M3
95 SSP		20	20						40M3
SC 98 SP		20	20						40M3
CA	20								20M3
Totaux	40	60	60						160M3
PRODUITS DE 2ème catégorie									
GO	20 +20		20						60M3
FOD Vente									
FOD Chauff.									
Totaux	40		20						60M3

* Rayer la mention inutile

Conformément aux prescriptions de l'Article 29 de l'Arrêté du 17 Avril 1975, nous vous ferons parvenir, lors de la mise en service, les documents ci-après :

- 1/ Certificat établi par l'installateur attestant que l'installation est conforme aux dispositions de l'instruction du Ministère de la Qualité de la Vie du 17 Avril 1975 (J.O. du 19 Juin 1975) et aux règles de l'Art.
- 2/ Un certificat de l'épreuve hydraulique à une pression de 3 bars délivré par le constructeur des réservoirs.
- 3/ Un procès-verbal d'essais d'étanchéité, raccords, joints, tampons et canalisations comprises sous une pression pneumatique de 300 millibars.

Toutes dispositions ont été prises pour éviter la pollution des eaux en créant des réseaux séparatifs.

Nous avons prévu 3 types de réseau :

a) Réseau E.P.

Ce réseau récupérera l'ensemble des E.P. des bâtiments et de l'auvent à construire et se déverseront dans le réseau EP public existant.

b) Réseau récupérant les eaux de l'aire de distribution à partir de caniveaux type CCI

Ces eaux avant rejet sur le Domaine Public seront traitées dans 2 bacs séparateurs d'hydrocarbures déboueurs dégraisseurs.

c) Les E.U. et E.V. du Bâtiment bureau boutique (sanitaires)

seront rejetées dans une zone d'épandage à créer sur la Concession, après traitement Bactérien dans une station septique d'épuration.

Les déchets pouvant provenir de la station service tels que emballages vides etc.... seront ramassés par le Service de Nettoyement de la Ville.

Les huiles de vidange seront stockées dans un réservoir prévu à cet effet et prélevées par une entreprise spécialisée.

COMPRESSEUR D'AIR (Rubrique 361)

Le local technique sera équipé d'un compresseur d'air d'une puissance de 2 KWH (3CV) environ.

(Rubrique 68)

Box technique où seront effectuées les opérations de réparations, de contrôle et de graissage sur véhicules ainsi que le montage des pneumatiques neufs.

Surface utile : 38,69 M²

STATION SERVICE FINA
Rocade sud de Nantes
aire de service nord
44400 REZE

VILLE DE REZÉ
- 2 OCT. 1990
ARRIVÉE

**PROJET DE CONSTRUCTION
D'UNE STATION SERVICE ET
AMÉNAGEMENT DE L'AIRE DE REPOS**

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

NOTICE DESCRIPTIVE TECHNIQUE ET ARCHITECTURALE

1. Définition du terrain

Ce projet concerne la station-service propriété de la Société FINA France, 19, rue du général Foy - 75361 PARIS CEDEX 08, et située en bordure de la rocade sud de Nantes sur un terrain concédé cadastré : n° 156-159-160-185-182-216-213-214-215 section BV et d'une superficie de 10.655 m².

2. Programme des travaux

Nous avons prévu :

- 2.1. Terrassements généraux et aménagement des voiries ;
- 2.2. Construction du bâtiment à usage de bureau boutique, toilettes, réserve, et du box technique : surface H.O. totale : 311 m²
- 2.3. Construction de l'auvent : surface H.O. : 442 m²
- 2.4. Mise en place du stockage et de l'installation d'hydrocarbures ;
- 2.5. Installation de panneaux publicitaires ;
- 2.6. Plantation des arbres et des espaces verts et aménagement de l'aire de repos.

3. Liste des plans joints au dossier

Perspective	n° 861.11
Etat existant :	
• Plan de situation	861.11
• Plan de géomètre	861.12
• Plan de masse	861.13
Etat futur :	
• Plan d'ensemble implantation	861.14
• Plan de nivellement	861.15
• Hydrocarbures	861.16
• Sécurité Incendie	861.17
• Assainissement VRD	861.18
• Espaces verts	861.19
• Signalisation	861.20
• Bureau/boutique plan	861.21
• Bureau/Boutique façades	861.22
• Bureau/Boutique coupes	861.23
• Bureau/Boutique charpente - couverture - faux plafond	861.24
• Auvent plan-façades	861.25

Tous les volumes vitrés seront traités en double vitrage de manière à assurer une protection efficace tant sur le plan thermique qu'acoustique.

Le bandeau de 0,60 m de hauteur en façade de la Boutique, sera constitué par une tôle d'acier peinte en blanc, sur laquelle sera appliquée un logo adhésif avec en façade, le texte «FINA SHOP» en ton bleu et les bandes et hachures de couleur bleue et rouge.

Le bureau boutique accessible aux handicapés à l'aide d'un plan incliné sera aménagé avec du mobilier Image de Marque FINA. Il comprendra des gondoles centrales et murales, une armoire réfrigérée pour vente de produits frais ainsi qu'un Bureau Caisse sur lequel seront placés les différents éléments de gestion de la station-service.

L'armoire électrique comportant tous les organes de sécurité.

Le sol intérieur du bureau boutique sera constitué par un carrelage ton brun flammé.

Des sanitaires hommes, femmes et handicapés ont été prévus en nombre suffisant pour répondre aux pointes des week-ends.

Le mode de chauffage du Bureau boutique est déterminé par des convecteurs électriques à réglage individuel.

Le box technique est destiné à recevoir tous les équipements nécessaires aux services de contrôle technique, de graissage et de petit entretien, à assurer à notre clientèle.

Le local réserve sera équipé de rayonnages destinés à recevoir le matériel de station-service.

L'accès au box technique se fera à l'aide d'une porte basculante métallique ou PVC, couleur blanche.

Nous avons prévu un carrelage anti-dérapant au sol.

6. Description architecturale et coloris de l'avent

- Structure métallique en poutres de liaison entretoisées, reposant sur les poteaux métalliques scellés dans des massifs béton enterrés,
- Couverture par bacs en acier galvanisé, pente 5% mini.
- Chéneau en tôle d'acier galvanisé avec trop-plein en extrémités.
- Habillage des faces verticales par bandeau périmétrique en kit lumineux, ton blanc, qui servira par ailleurs de support aux enseignes lumineuses.

Nous rappelons ci-après les coloris Image de Marque des diverses enseignes de notre Société :

Texte FINA : Ton bleu

Bandes et hachures : Ton bleu et rouge

Caractères et pictogrammes : bleu sur fond blanc

- En sous-face : faux plafond de teinte blanche.

Les volucompteurs situés sur les îlots de distribution seront également habillés à l'image de marque.

7. Assainissement

7.1. Réseau E.P.

Les E.P. seront canalisées vers les fossés et vers l'égout E.P. le long de la rocade.

7.2. Réseau récupérant les eaux de l'aire de distribution et de l'aire de lavage.

Avant rejet dans réseau, ces eaux seront traitées dans un bac séparateur d'hydrocarbures déboureur-dégraiseur. Les eaux de lavage des véhicules seront traitées dans un second bac séparateur d'hydrocarbures déboureur-dégraiseur.

7.3. Les E.U. et E.V. du Bâtiment bureau boutique.

Les E.U. et les E.V. seront traitées par station d'épuration avec filtre avant étendage par tranches filtrantes.

DEPARTEMENT DE LOIRE - ATLANTIQUE
COMMUNE DE REZE

2 8 DEC. 1990
AVIS FAVORABLE

VILLE DE REZE
- 2 OCT. 1990
ARRIVÉE

**ROCADE SUD
DE NANTES**

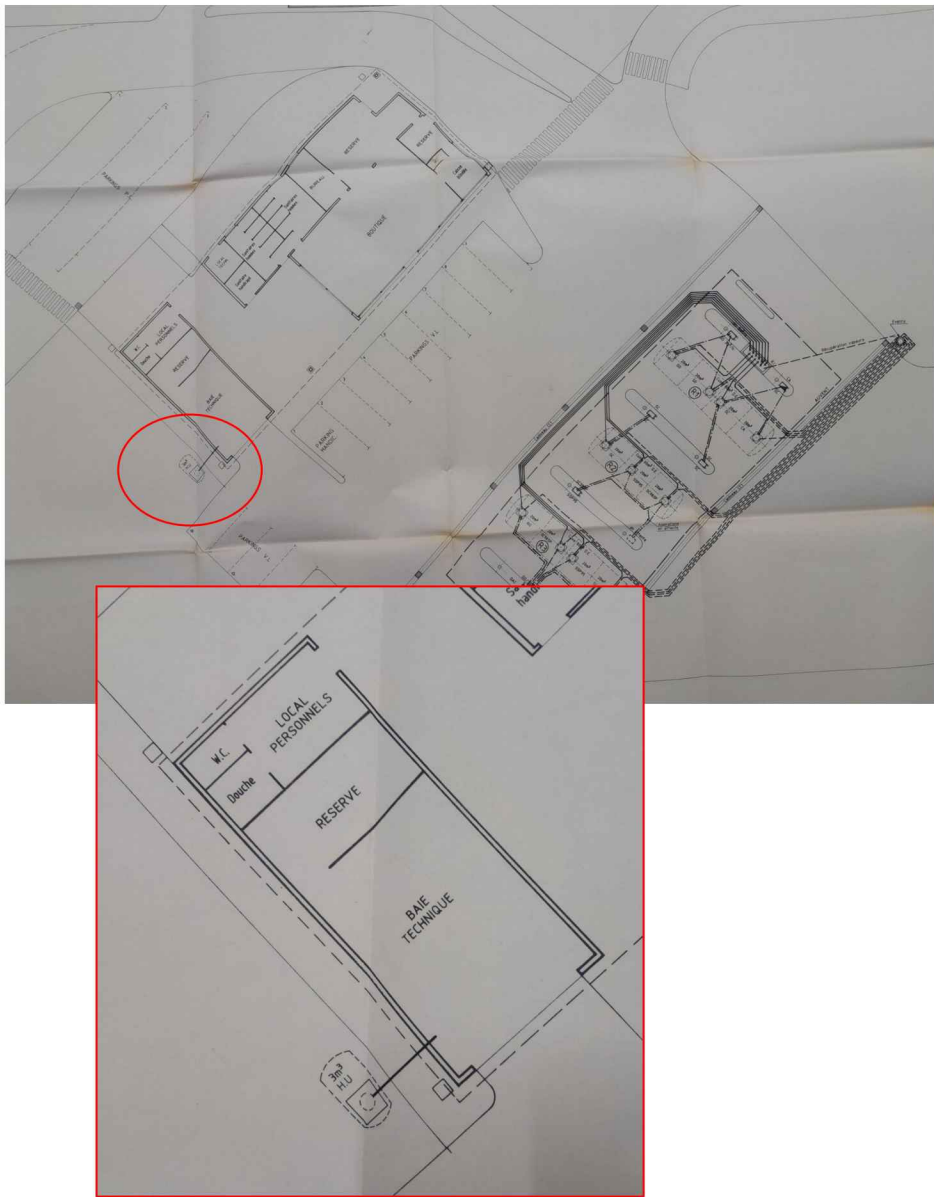
AIRE DE SERVICE NORD

FINA FRANCE
DPT Construction Réseau
19, Rue Général Foy
75361 PARIS CEDEX 08
Tél. : 40.08.12.12

27 SEP. 1990

DAVID Jean-Claude
ARCHITECTE D.P.L.G.
N° Régional 12.527
N° Général 25.248

REPERE	DATE	MODIFICATIONS	REPERE	DATE	MODIFICATIONS
FINA 19 RUE DU GENERAL FOY 75008 PARIS					
ETAT FUTUR			REGION: OUEST BRETAGNE		
HYDROCARBURES			DESSINE PAR SDS VERIFIE PAR N° 861 - 16		
PERMIS DE CONSTRUIRE					
DATE: 07/09/90		ECHELLE: 1/100			





Direction Générale de l'Energie et des Matières Premières
Direction des Hydrocarbures
D.HY/S N° 97 B 04 13

PARIS, le 08 DEC. 1997

N° - 0559

DECISION D'AGREMENT

D'UNE STATION DE DISTRIBUTION GPL

EN LIBRE SERVICE AVEC AGENT DE STATION

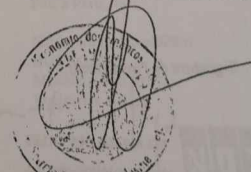
En application des dispositions de la circulaire n° 4079 DHY/S du 29 novembre 1983 relative aux produits autorisés pour la carburation, est déclarée agréée la station de distribution de mélange spécial de butane et de propane à usage de carburant exclusif de

STATION FINA
Aire de Service Nord - Rocade Sud
Rue de la Bauche Thiraud
44400 REZE

NOTA : toute modification de l'installation devra faire l'objet d'une nouvelle déclaration.

P/ Le Chef du Service Stockage-Transports-Distribution

BUTAGAZ
Ingénierie Stations
47-53, rue Raspail
92594 LEVALLOIS PERRET CEDEX
A l'attention de M. Joël TRONEL


Philippe PICHON

75353 PARIS 07 SP

NANTES, le 2 MAI 1997.

GPL

LE PREFET DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE
PREFET DE LOIRE-ATLANTIQUE
Officier de la Légion d'Honneur

VU la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 modifiée relative aux installations classées pour la protection de l'environnement ;

VU le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 modifié pris pour l'application de la loi précitée ;

VU le décret modifié n° 53-578 du 20 mai 1953 fixant la nomenclature des installations classées ;

VU la déclaration en date du 07 avril 1997 de S.A. FINA FRANCE ;

DONNE RECEPISSE

à S.A. FINA FRANCE

de sa déclaration faisant connaître son intention d'exploiter une station de distribution de carburant
liquéfié située à REZE, rue de la Bauche Thiraud - aire de service nord rocade sud.

Cet établissement est soumis à déclaration et rangé sous le(s) n°(s) suivant(s) de la nomenclature :

* 1414-3° : installation de remplissage de réservoirs alimentant des moteurs ou autres appareils d'utilisation comportant des organes de sécurité (jauges et soupapes).

Le déclarant devra se conformer strictement aux prescriptions générales ci-jointes.

Il devra souscrire une nouvelle déclaration si l'établissement n'a pas été ouvert dans un délai de trois ans ou si l'exploitation est interrompue pendant plus de deux années consécutives.

Conformément aux dispositions de l'article 31 du décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 susvisé "toute modification apportée par le déclarant à l'installation, à son mode d'exploitation ou à son voisinage, entraînant un changement notable des éléments du dossier de déclaration initiale doit être portée avant sa réalisation à la connaissance du Préfet, qui peut exiger une nouvelle déclaration".

Conformément aux dispositions de l'article 34 du décret du 21 septembre 1977 "lorsqu'une installation classée change d'exploitant, le nouvel exploitant en fait la déclaration au Préfet dans le mois qui suit la prise en charge de l'exploitation".

Cette déclaration mentionne, s'il s'agit d'une personne physique, les nom, prénoms et domicile du nouvel exploitant et, s'il s'agit d'une personne morale, sa dénomination ou sa raison sociale, sa forme juridique, l'adresse de son siège social ainsi que la qualité du signataire de la déclaration. Il est délivré un récépissé sans frais de cette déclaration.

Conformément aux dispositions de l'article 34-1 du décret susvisé "lorsqu'une installation classée est mise à l'arrêt définitif, son exploitant remet son site dans un état tel qu'il ne s'y manifeste aucun des dangers ou inconvénients mentionnés à l'article 1er de la loi du 19 juillet 1976 susvisée".

Le Préfet peut à tout moment imposer à l'exploitant les prescriptions relatives à la remise en état du site, par arrêté pris dans les formes prévues à l'article 18 du décret susvisé.

L'exploitant qui met à l'arrêt définitif son installation notifie au Préfet la date de cet arrêt au moins un mois avant celle-ci.

La notification doit indiquer les mesures de remise en état du site prises ou envisagées. Il est donné récépissé sans frais de cette notification.

Conformément aux dispositions de l'article 38 du décret susvisé, l'exploitant d'une installation soumise à autorisation ou à déclaration est tenu de déclarer "dans les meilleurs délais" à l'inspection des installations classées les accidents ou incidents survenus du fait du fonctionnement de cette installation qui sont de nature à porter atteinte aux intérêts mentionnés à l'article 1er de la loi du 19 juillet 1976.

En cas de non réalisation du projet, l'exploitant devra en aviser le Préfet le plus rapidement possible.

Ce récépissé ne dispense nullement des formalités relatives au permis de construire ni de l'observation des autres prescriptions prévues par les lois et règlements en vigueur, notamment en matière d'hygiène et de sécurité des travailleurs.

Le présent récépissé de déclaration fera l'objet d'un affichage en Mairie pendant une durée d'un mois, avec mention de la possibilité pour les tiers de consulter le texte des prescriptions générales.

LE PREFET,

Pour le Préfet
le Chef de Bureau


Martine DELAVAL

P.J. : Prescriptions.

Monsieur DUVAL Didier
S.A. FINA FRANCE
Direction Réseau Etudes Développement
8 rue Henri Sainte Claire Deville
92563 RUEIL MALMAISON CEDEX

CI 42579

cel
etc

42579 - Rése Rocade Sud
 BSDI (+) Certificat de neutralisation
 Cuve HUV 1,5 m³

Nettoyage Pétrolier et Industriel
 36, rue Gérard de Nerval
 Tél : 02 98 05 31 17
 FAX : 02 98 05 39 27

RAPPORT D'INSPECTION ET DE CONTROLE :
Dégazage et contrôle nettoyage, neutralisation

Je soussigné, Franck Rolland, certifie que M Ropars a contrôlé les capacités suivantes :

Une cuve HUV 1,5 m³, 1 aspiration, 1 dépotage et 1 évent

Lieu : **Station Total rocade sud 4400 REZE**

Date : **le 13 décembre 2005** Heure : **17 h00** CR : **1916**

en vu de contrôler: le risque explosion...incendie

.....

Avec les moyens suivants :

appareil Tetra C N° 100187624/05-002

Résultats des contrôles :

..Explosimétrie.....LIE 0 %.....Oxygène.....O2 20.8 %.....

Observations particulières :

La cuve a été neutralisée au béton maigre et au sable

Qualité et Visa du demandeur

SIMON NICOLAS

Monsieur Nicolas SIMON
 Chef de Secteur Maintenance
TOTAL FRANCE
 Rés. Les Tamaris - 114, av. Bonne Source
 44380 PORNICHE

Fait le 14 décembre 2005

F ROLLAND

NPI
 Nettoyage Pétrolier Industriel
 36, rue Gérard de Nerval - 29200 BREST
 Tél : 02 98 05 31 17 - Fax 02 98 05 39 27
 SIRET 442 226 569 00014

Le présent certificat délivré pour servir et valoir ce que de droit, a été établi par le soussigné en son honneur et conscience mais sans responsabilité en employant les moyens usuels. Il est valable dans les conditions et à l'instant où le contrôle a été effectué.

	Rapport d'inspection et de contrôle : dégazage, nettoyage et neutralisation d'une cuve HUV de 1,5 m3, par NPI (Nettoyage Pétrolier Industriel) du 13/12/2005	Annexe 5
	Station TotalEnergies Relais Rezé (44)	B2.24.003.0

Magali GUERY

De: Karine RODRIGUEZ [karine.rodriguez@total.com]
Envoyé: jeudi 19 octobre 2006 10:23
A: laurent.dallavalle@sita.fr
Cc: Magali GUERY
Objet: Tr : Travaux remplacement de séparateur

Merci de prendre en compte le mail de Monsieur SIMON.
Ces Séparateurs sont neufs.

Nous les sortons de la campagne d'ECREMAGE 2006.

Cordialement

----- Réacheminé par Karine RODRIGUEZ/PLD/FR/RM/Corp le 19/10/2006 10:20 -----

Nicolas
SIMON/PLD/FR/RM/Corp

19/10/2006 09:41 A
Brice LANDREAT/PLD/FR/RM/Corp@R&M, Karine
RODRIGUEZ/PLD/FR/RM/Corp@R&M
cc

Veuillez répondre à
Nicolas SIMON
Objet
Travaux remplacement de séparateur

Bonjour,

Afin d'éviter de faire passer SANI OUEST dans le cadre du 2e passage d'écremage de cette fin d'année, ci joint la liste des stations sur lesquelles je viens de remplacer, ces 3 dernières semaines, le SH piste :

- 42590 - Relais de La chapelle sur endre
- 42579 - Relais de Réze rocade sud
- 79143 - Relais de Nantes St luce

Bonne journée,

Nicolas SIMON
TOTAL France
D.I.M/Maintenance
port.: 06.30.22.34.57



TOTAL

Raffinage & Marketing
Marketing France

DIRECTION RESEAU
DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT INGENIERIE MAINTENANCE
SERVICE CONSTRUCTION

PREFECTURE DE LA LOIRE ATLANTIQUE
SERVICE DES INSTALLATIONS CLASSEES

Bureau des Installations Classées
6 quai Ceineray
44000 NANTES

A l'attention de Monsieur le Préfet

La Défense, le 10 Octobre 2008

Lettre recommandée avec AR

Affaire suivie par M. FENELON Philippe
☎ 01 41 35 20 12

Objet : INFORMATION MODIFICATION I.C.P.E.
Station Service TOTAL
RELAIS de la Rocade Sud
Rue de la Bauche Thiraud - 44400 REZE

Monsieur le Préfet,

Nous soussignés, Monsieur FRIMAT Florent, représentant la Société TOTAL France S.A. dont le siège social est sis : Tour TOTAL 24 Cours Michelet 92069 PARIS LA DEFENSE CEDEX, agissant en qualité d'ingénieur construction, avons l'honneur de vous déclarer notre intention d'apporter des modifications dans notre station service, située sur la commune de :

REZE

Ce courrier vous est adressé conformément au décret 99-1220 du 28 décembre 1999; la présente lettre ne constitue pas une nouvelle déclaration, l'installation étant déjà déclarée.

Objet de cette information :

- Réaffectation des stockages
- Modification du nombre de distributeurs de carburant dont 2 faces avec distribution sans surveillance

Nous vous avons adressé le 28 avril 2000 un courrier d'information concernant le stockage et la distribution actuelle.

Adresse postale : 24, cours Michelet-La Défense 10 - 92 069 Paris La Défense Cedex
Tel. +33(0) 1 41 35 40 00

TOTAL France
Société anonyme au capital de 623 728 035 euros
Siège social : 24, cours Michelet - 92 800 Puteaux - France
542 034 921 RCS NANTERRE



TOTAL

SIEGE SOCIAL-TOUR MICHELET
24 cours Michelet 92 069-PARIS LA DEFENSE CEDEX
TEL : 01.41.35.40.00-FAX : 01.41.35.73.73

Relais de la Rocade Sud
rue de la Bauche Thiraud
44 400 REZE



**Dossier de déclaration aux services
des I.C.P.E.**



CSIP

conception - securite - ingenierie petroliere t 06 62 17 43 70 02 40 94 76 01

CS 42579
département 44
ETC-42579-1184/3

Après travaux les installations de stockage seront les suivantes :

Arrêté type Rubrique 1432 :

Stockages équivalents ACTUELS : 21,60 m3 (< 100m3)
Stockages équivalents FUTURS : 21,60 m3 (< 100m3)

Modification de la distribution

Après travaux les installations de distribution seront les suivantes :

Arrêté type Rubrique 1434 :

Distribution totale équivalente ACTUELLE : 15,20 m3/h (< 20m3/h)
Distribution totale équivalente FUTURE : 12,80 m3/h (< 20m3/h)

Création d'une distribution libre service sans surveillance

Arrêté type Rubrique 1434 :

1 distributeur multi produits simple face GO/GO+/SP95 /SP98 et 1 distributeur PL mono produits simple face GO

Les tableaux joints en annexes 1 et 2 décrivent respectivement les installations de stockage et de distribution.

Prévention de la pollution des eaux :

L'aire de distribution des liquides inflammables est étanche aux produits susceptibles d'y être répandus et conçue de manière à permettre le drainage de ceux-ci.

Les eaux résiduaires sont collectées et traitées au moyen d'un séparateur d'hydrocarbures de classe 1 d'une capacité de 6l/sec, muni d'un dispositif d'obturation automatique, avant raccordement au réseau public.

Prévention de la pollution de l'air :

L'installation est équipée du système de récupération des vapeurs au niveau des événements (RV1 sur le plan)

L'installation est équipée du système de récupération des vapeurs au niveau des pistolets de distribution (RV2 sur le plan)

Sécurité :

L'installation est dotée de moyens de lutte contre l'incendie appropriée aux risques, et protégée comme suit :

- Ilots de distribution automatique :
 - o Système automatique d'extinction d'incendie.
- Ilots de distribution L.S. :
 - o Extincteur homologué

Adresse postale : 24, cours Michelet-La Défense 10 - 92 069 Paris La Défense Cedex
Tél. +33(0) 1 41 35 40 00

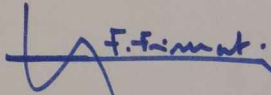
TOTAL France
Société anonyme au capital de 623 728 035 euros
Siège social : 24, cours Michelet - 92 800 Puteaux - France
542 034 921 RCS NANTERRE

- Aires de distribution et bouche de dépotage :
 - o 1 bac à sable avec pelle et couvercle
 - o 1 couverture spéciale anti-feu
- Les prescriptions que doivent observer l'utilisateur sont affichées au niveau de chaque appareil :
 - o interdiction de fumer
 - o interdiction d'approcher un appareil pouvant provoquer un feu nu
 - o obligation d'arrêt de moteur
- Un haut parleur sur chaque îlot permet au préposé de l'exploitation de rappeler à tout instant aux usagers les consignes de sécurité et la conduite à tenir en cas de danger d'incident
- L'installation électrique comporte un dispositif de coupure générale permettant d'interrompre en cas d'incident, l'ensemble du circuit électrique de la distribution.

Pour la bonne règle nous vous serions obligés de bien vouloir nous adresser le récépissé de ce présent courrier à l'adresse suivante :

TOTAL FRANCE
Tour Michelet A - RES/DCM/CST
A l'attention de M. FRIMAT Florent - Bureau A0702
24 Cours Michelet - LA DEFENSE 10
92069 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à notre haute considération.


FRIMAT Florent
Chef du Service Construction

Adresse postale : 24, cours Michelet-La Défense 10 - 92 069 Paris La Défense Cedex
Tél. +33(0) 1 41 35 40 00

TOTAL France
Société anonyme au capital de 623 728 035 euros
Siège social : 24, cours Michelet - 92 800 Puteaux - France
542 034 921 RCS NANTERRE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction Interdépartementale des Routes Ouest

Service de l'Exploitation

Référence : Travaux sur le relais de REZE (RN 844 SUD)
Vos réf. : votre courrier SF – 60/2008 du 22 mai 2008

Affaire suivie par : Daniel Picouays
daniel.picouays@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 02 23 46 46 93 – Fax : 02 23 46 46 99

Objet :

Rennes, le 22 août 2008

Le directeur interdépartemental des routes
Ouest
à

TOTAL France
24, cours Michelet
La Défense 10
92069 Paris La Défense Cedex

(à l'attention de Serge FAUCHER)

Par courrier cité en référence, vous sollicitez mon accord pour réaliser des travaux sur le relais de Rezé situé sur le périphérique intérieur de Nantes (RN 844) au PR 19+000.

Ces travaux consistent en :

- la modernisation de la distribution avec le remplacement des postes et le mise en place de bornes 24/24 ;
- la mise en conformité concernant les installations classées pour la protection de l'environnement ;
- la modernisation de la boutique ;
- la mise à niveau de tous les sanitaires ;
- l'amélioration du lavage ;
- le raccordement au réseau eaux usées public.

Ces travaux étant de nature à améliorer de façon globale le service, vous êtes autorisés à les entreprendre dès réception de ce courrier.

Afin d'acter de façon définitive, la modification du mode d'exploitation la nuit, un avenant au cahier des charges vous sera proposé dans les meilleurs délais.

Pour le Directeur
Le Chef du Service de l'Exploitation


Daniel Picouays

Copie à : A. Decroix – DIRO/Directeur
E. Guénn – DIRO/Directeur-adjoint
B. Galindo – DIRO/SE/PESR
N. Chauvel – DIRO/SPT/PGP
DIRO/District de Nantes

Tél. : 33 (0) 2 23 46 46 91 – fax : 33 (0) 2 23 46 46 99
8, rue Jean-Julien Lemordant - CS 63108
35031 Rennes cedex
www.enroute.ouest.equipement.gouv.fr

Ressources, territoires et habitats
Énergie et climat
Développement durable
Prévention des risques
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

www.developpement-durable.gouv.fr



SIEGE SOCIAL-TOUR MICHELET
24 cours Michelet 92 069-PARIS LA DÉFENSE CEDEX
TEL : 01. 41. 35. 40. 00-FAX : 01. 41. 35. 73. 73

Relais de la Rocade Sud
R.N. 844
ROCADE DE NANTES
44 400 REZE



*Modernisation de la station service
Distribution de carburant*

PRESENTATION DU PROJET

Le projet de modernisation de la station service s'articule autour de 3 axes :

- la modernisation de la distribution
- l'amélioration de l'accueil de la clientèle
- l'aménagement du lavage

Modernisation de la distribution

La piste se verra dotée de matériels de distribution modernes offrant aux véhicules légers, 4 emplacements de ravitaillement produit incluant :

- 2 supercarburants sans plomb 95 & 98,
- 2 gazoles dont le diesel Excellium

Les poids lourds auront à leur disposition 2 emplacements de ravitaillement dont un disposant d'un satellite.

Une piste V.L. et P.L., seront équipées de paiement par cartes bancaires et pétrolières, offrant un service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7

La distribution sera mise également en conformité avec les derniers règlements concernant les installations classées pour la protection de l'environnement et notamment :

- l'arrêté 1434 de janvier 2003 portant sur la distribution
- l'arrêté du 8 décembre 95 relatif à la récupération des composés organiques volatils phase 1.
- le décret 2001-349 du 18 avril 2001 relatif à la récupération des composés organiques volatils phase 2.

L'amélioration de l'accueil de la clientèle

Parallèlement à l'amélioration de la distribution de carburant, l'accueil de la clientèle sera revu. La boutique offrira des dimensions mieux proportionnées pour une offre de produits plus ciblée, dans le cadre d'un nouveau concept dénommé *TERRACOTTA*.

Les sanitaires hommes, femmes, P.M.R. , seront intégralement mis à niveau, (remplacement des équipements, carrelages, faïence, peinture

L'aménagement du lavage

Une aire de dépoussiérage ainsi sera implantée à proximité du lavage multiprogramme regroupant ainsi l'ensemble de ces activités en un seul lieu.

Enfin, conformément à la demande de Nantes Métropole, le réseau collectant les eaux usées, sera raccordé au réseau d'assainissement public récemment étendu à proximité de l'emprise de l'aire de service

ROCADE SUD
UCHE THIRAUD
REZE

T SOMMAIRE

APS03

STATION SERVICE
RELAIS DE LA ROCADE SUD
RUE DE LA BAUCHE THIRAUD
44400 REZE

IMPLANTATION
TUYAUTERIES
BUSAGES ELECTRIQUES

42579 01.50
03.50
04.50 N

DATE: 28/01/1991 CONTROLE:
ECHELLE: 1/200 DESSINE: RRD

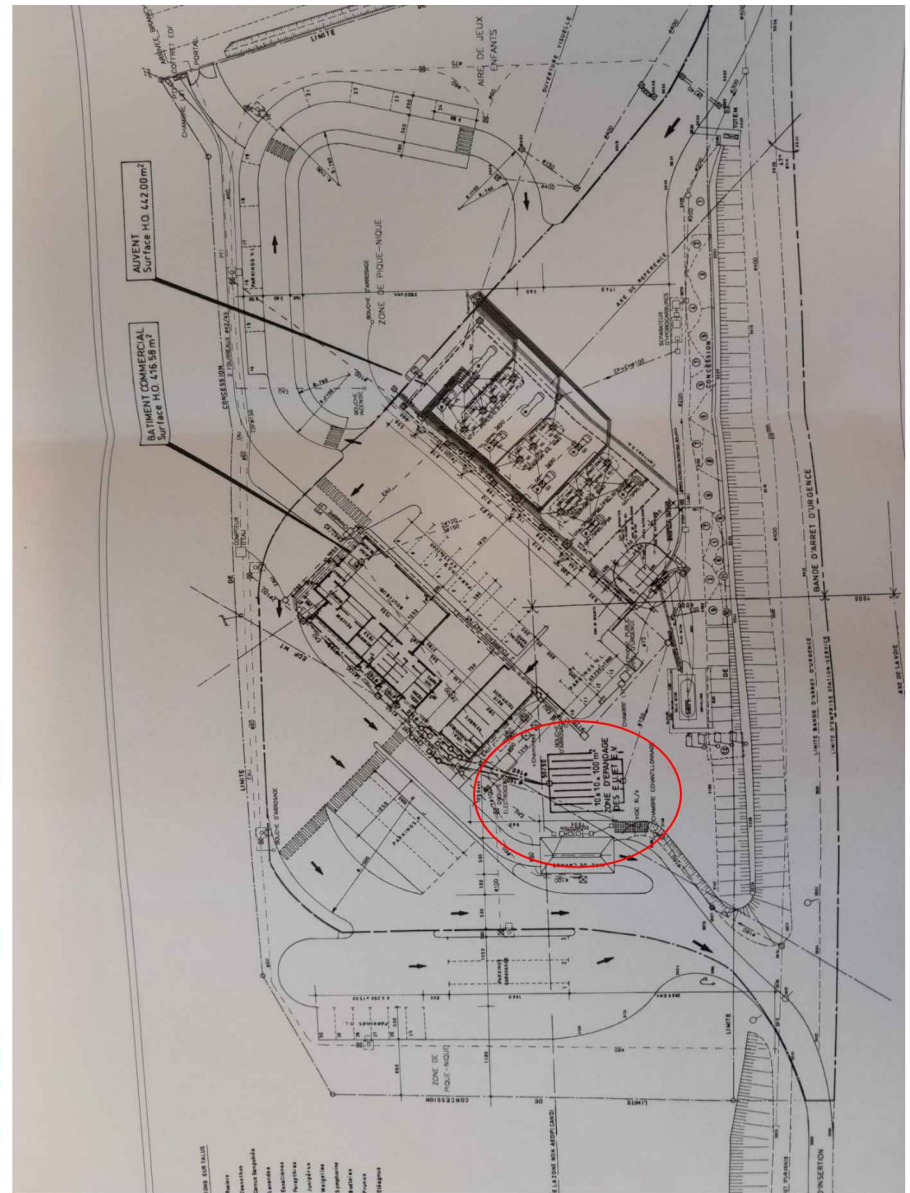
N	05/12/06	MISE A JOUR LAVAGE	E.A.T.
M	20/01/06	RECOLEMENT CPL	ACAT
L	22/07/05	MISE A JOUR SUITE CAMPAGNE SUPSCA	ACAT
K	23/03/01	MISE A JOUR	A. CLUPET C.E.D.
J	08/04/93	RESEAUX-LIMITES-MERLON	
H	22/05/92	CLUVES FOD/HU-MOD. BUREAUX/RESERVES	
G	30/12/91	MISE A JOUR	
F	07/10/91	NUMEROTATION	
E	26/06/91	MOD. ALVEMENT/STOCKAGE/BAT.	
D	17/06/91	MOD. STOCKAGE/DISTRIBUTION	
C	05/06/91	MOD. ARE DE DISTRIBUTION	
REP	DATE	MODIFICATIONS	DESSINE PAR CONTROLE PAR

ANCIEN PLAN FINA N°1861 - 118H-129J-130J-131J

Conception Engineering Design **E.A.T.**
24, RUE DE L'INDUSTRIEL D'ARTOIS
77 240 - PORTAULT COMMUNAL
TEL: 01 84 40 83 84

AUTOCAD V.14

ACTUEL



Service de l'Exploitation
Courrier arrivé le

04 AVR. 2014

DIRECTION INTERDEPARTEMENTALE DES
ROUTES OUEST
Service Exploitation
Pôle Circulation et Information Routières
Mr Daniel PICOUAYS
10, rue Maurice Fabre
CS 63108
35031 RENNES Cedex

Supply-Marketing
DIRECTION FRANCE
DIRECTION RESEAU
DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT CONSTRUCTION MAINTENANCE
SERVICE DEVELOPPEMENT DILLE ET JALONNEMENT

Nanterre le 31 mars 2014,

Affaire suivie par : M. Luc JULIEN
☎ 06 80 31 12 23

Objet : Implantation AD Blue Relais Rezé Rocade Sud

→ JF

Monsieur,

Nous souhaitons implanter l'ADBlue sur notre relais Rezé Rocade Sud situé sur le périphérique sud de NANTES.

Etant en concession jusqu'au 6/10/2012, nous sollicitons votre accord pour effectuer les travaux nécessaires à la mise en œuvre de ce nouveau produit selon le plan ci joint.

Les travaux consistent à installer un réservoir double enveloppe enfoui de 30 m3 ainsi que deux appareils distributeurs simple face.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

Luc JULIEN
Chargé d'affaires





MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
ET DE L'ÉNERGIE

Direction Interdépartementale des Routes
Ouest

Service Exploitation
Pôle Circulation et Information Routières

Affaire suivie par : Thomas FAGART
Thomas.Fagart@developpement-durable.gouv.fr
02 99 33 47 87

Rennes, le 08 avril 2014

Le Directeur interdépartemental des routes
à

Total Raffinage Marketing
Direction Réseau
Département Développement et construction
Service Développement Ville et Jalonement
A l'attention de Luc Julien

Objet : Implantation AD Blue – concession de Rezé – Périphérique Sud de Nantes

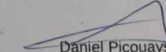
Monsieur,

Par courrier en date du 31 mars, vous sollicitez l'accord de la direction interdépartementale des routes ouest pour l'implantation d'un dispositif de stockage et de distribution de l'ADBlue.

Cette implantation étant de nature à améliorer le service à l'usager, j'émetts un avis favorable à cette demande. Si des mesures d'exploitation sont nécessaires à cette implantation, vous voudrez bien prendre contact avec le district de Nantes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef du Service Exploitation


Daniel Picouays

Copie : district de Nantes

Horaires d'ouverture : 9h00-12h00 / 14h00-17h00
Tél : 33 (0) 2 99 33 45 55 – fax : 33 (0) 2 99 33 47 03
l'Armorique - 10 rue Maurice Fabre - CS 63108
35031 Rennes Cedex

www.diro@developpement-durable.gouv.fr

SARPI  VEOLIA

Courrier de la Direction interdépartementales, service de
l'Exploitation, autorisant l'implantation d'un dispositif de
stockage et distribution de l'ADBlue, du 08/04/2014

Annexe 5

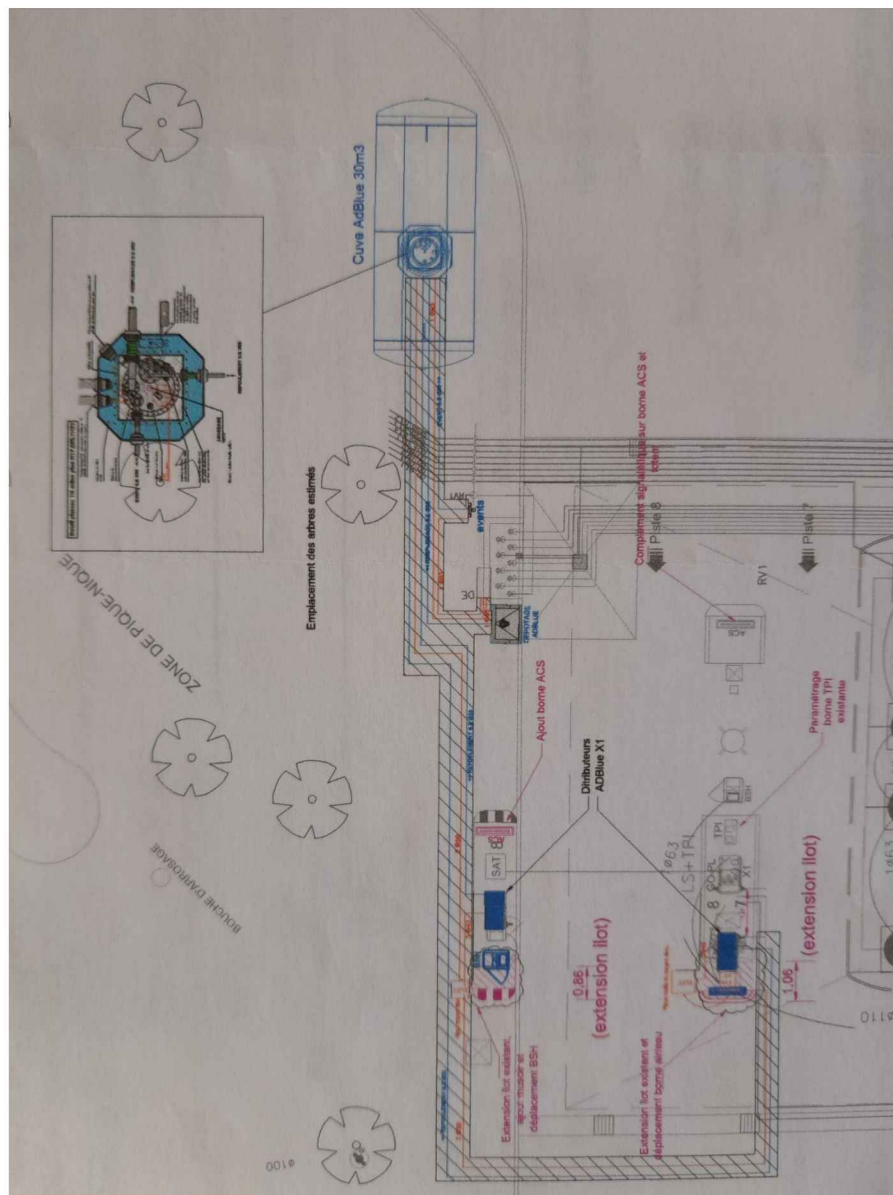
Station TotalEnergies Relais Rezé (44)

B2.24.003.0

CSIP

CONFECTION - BREVETÉ - INBREVETÉ - PATENTÉ

14 Avenue de l'Europe 92010 Nanterre 7 - Téléphone 01 47 40 44 42 Site : www.csip.fr



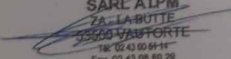
Attestation de pose séparateur

Nous soussignés, SARL ATPM, située ZA de la Butte 53500 VAUTORTE ;

Certifions avoir procédé à la pose d'un séparateur de type IHDC 621C12, suite aux travaux de réalisés sur la station TOTAL - Relais de Rezé, rue de la Bauche Thiraud - 44400 REZÉ.

Fait à Vautorte, le 18 février 2016

LANDAIS Alexandre,
Associé-Gérant


SARL ATPM
ZA LA BUTTE
53500 VAUTORTE
Tél : 02 43 00 51 14
Fax : 02 43 08 80 28
SARPI 480 823 528 00000

COMPTE RENDU REZE - 07/12/2017



JL&P

Technopole Montesquieu - 1 allée Jean Rostand
33650 MARTILLAC

✉ sebastien.schalck@jlandp.com



042579-REZE-Chantier AdBlue VL
TOTAL MARKETING FRANCE
"Le Spazio" 562 avenue du parc de l'île 92000
NANTERRE

Description:

Ajout de la distribution AdBlue VL sur cuve
existante
Pose d'un nouvel AD double face VL

PRÉSENT ABSENT EXCUSÉ ABSENT NON EXCUSÉ

C CONVOQUÉ À LA PROCHAINE RÉUNION N NOMBRES D'ABSENCES

ENTREPRISES		Téléphone	Email		C	N
Patrice BOUILLO	TOKHEIM SERVICES	0608966835	patrice.bouillo@tokheimservic es.com	2		
Didier JOSSE	TOKHEIM SERVICES			1		

CALENDRIER

Début des travaux: 27/11/2017

Objectif réception: 08/12/2017

DESCRIPTION

Compte rendu du chantier du 27/11 au 07/12

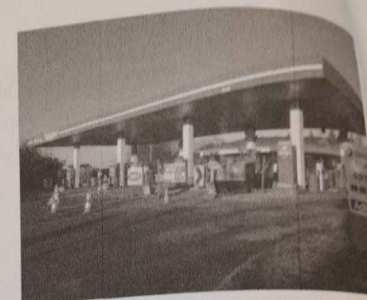
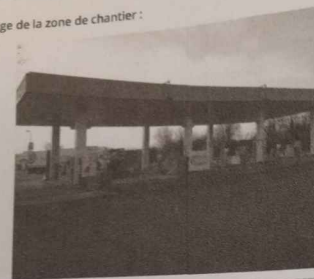
TABLEAU DE BORD	En cours	En attente	Clôturée
Remarques générales	3	0	6

REMARQUES GÉNÉRALES

Créée le 27/11/2017, clôturée le 27/11/2017

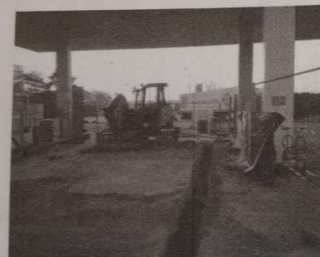
AVANCEMENT DU CHANTIER:

Balises de la zone de chantier:



Créée le 29/11/2017, clôturée le 29/11/2017

Ouverture des tranchées et de l'ilot:



Créée le 29/11/2017, clôturée le 29/11/2017

Pose tuyauterie AdBlue:





Imprimé par JOUAN Guillaume - DIRO/SEM/MGD

Sujet : Tr: Relais de REZE Rocade Sud de Nantes : mise en place Adblue VL
De : "CARMOUET Alain (Chef de service) - DIRO/SEM" <Alain.Carmouet@developpement-durable.gouv.fr>
Date : 02/10/2017 16:29
Pour : "JOUAN Guillaume (Responsable de la mission) - DIRO/SEM/MGD" <Guillaume.Jouan@developpement-durable.gouv.fr>

Guillaume

Pour préparer un courrier d'autorisation, avec copie DRFIP pour la redevance.

AC

----- Message transféré -----

Sujet : Relais de REZE Rocade Sud de Nantes : mise en place Adblue VL
Date : Fri, 29 Sep 2017 13:38:59 +0000
De : Herve GOIX (par Internet) <herve.goix@total.com>
Répondre à : Herve GOIX <herve.goix@total.com>
Pour : CARMOUET Alain (Chef de service) - DIRO/SEM
<Alain.Carmouet@developpement-durable.gouv.fr>
Copie à : "BAYLE Renaud (Responsable du pôle) - DIRO/SEM/PMI" <renaud.bayle@developpement-durable.gouv.fr>

Bonjour Monsieur CARMOUET,

Ce mail à pour objet : ADBLue Relais REZE NF042579 Rocade sud de Nantes

En vertu de la convention de concession signée entre l'Etat et TOTAL FRANCE, aux droits de laquelle est venue TOTAL MARKETING France à compter du 1er juin 2015, notre Société occupe l'aire de service, située en bordure de la rocade sud, en direction de Vannes & Rennes, sur le territoire de la commune de Rezé et y exploite une station-service depuis le 07 octobre 1991.

Sur cette aire de service, notre société avait installée la distribution d'Adblue en vrac en 2015, réservée uniquement au poids lourds.

Afin d'élargir notre offre à l'intention des usagers, nous prévoyons la réalisation d'une tuyauterie reliant le réservoir Adblue aux emplacements 5-6, implantés sur la piste réservée aux véhicules légers. Un appareil distributeur double face sera installé.

A ce titre, nous joignons, en annexe de la présente, 2 exemplaires du plan modificatif de la piste de distribution VL.

Préalablement à l'installation de ces matériels, nous sollicitons, par la présente et en retour, une autorisation de votre part à adresser à :

Nous restons à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire.

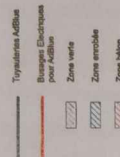
Dep 44

NF042579

09/10

5cm

LEGENDE



Dossier n°PC 44143 18 Y1127

Date de dépôt : 29/11/2018
Par : TOTAL MARKETING FRANCE
Représenté par : Monsieur Eric Périchon
Demeurant à : 562 avenue du Parc de l'île Immeuble le Spazio 92029 NANTERRE
Sur un terrain sis : Rue de la Bauche Thiraud à REZE BV213 BV215 BV233

Date d'affichage du dépôt et transmission au Préfet le : 05/12/2018
Décision transmise en Préfecture le : 13 FEV. 2019

Arrêté accordant un permis de construire délivré par le maire au nom de la Commune

Le maire de la Ville de Rezé,

VU le Code de l'Urbanisme,

VU le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 9 mars 2007, modifié le 12 décembre 2008 et le 11 décembre 2009, mis à jour le 22 avril 2010, modifié le 21 octobre 2011, mis à jour le 10 février 2012, révisé partiellement le 14 décembre 2012, modifié le 14 octobre 2013, mis à jour le 15 mai 2014, modifié le 26 février 2016 et mis en compatibilité le 24 mars 2017 par délibérations du Conseil Communautaire de Nantes Métropole,

VU la demande de permis de construire susvisée ayant pour objet la pose d'un auvent avec panneaux solaires sur la zone de lavage,

VU l'avis du pôle Loire, Sèvre et Vignoble de Nantes Métropole en date du 22/01/2019,

Arrête

Article unique

Le permis de construire faisant l'objet de la demande susvisée est accordé sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées ci-après :

Prescription d'urbanisme :

- Plantations exigées par le règlement du P.L.U. :

Les règles du PLU imposent la plantation ou la conservation d'un arbre de haute tige pour 300 m² d'espaces libres du terrain d'assiette du projet. Par conséquent, le bénéficiaire de l'autorisation devra planter et/ou conserver 32 arbres de haute tige.

Prescriptions techniques :

- Les prescriptions suivantes, formulées par le pôle Loire, Sèvre et Vignoble de Nantes Métropole, seront scrupuleusement respectées :

Voirie

1. Desserte par rue : le projet est desservi par une voie publique, rue de la Bauche Thiraud.
2. Sécurité et positionnement de l'accès : l'accès est existant.

Eau Potable

Cette opération est desservie en eau potable par une canalisation publique existante

PC 44143 18 Y1127

Page 1/3

Assainissement

Le raccordement aux réseaux (eaux usées et eaux pluviales) d'assainissement se fera dans les conditions définies par le règlement d'assainissement.

Les réseaux privés d'eaux usées et d'eaux pluviales seront traités en séparatif.

Des branchements existants d'eaux usées et d'eaux pluviales desservent la parcelle existante. Le branchements eaux usées et le branchements eaux pluviales seront réutilisés.

1. Eaux usées : le projet est situé en secteur d'assainissement collectif.

Cette opération est desservie par une canalisation du réseau d'eaux usées public de diamètre 200, rue de la Bauche Thiraud.

Le projet est desservi par un branchements existant

Si le pétitionnaire désire un autre branchements, le coût de la participation sera facturé au coût réel en application de la délibération de conseil communautaire

2. Eaux usées d'activité : Les eaux usées non domestiques générées par les activités de lavage (eaux usées issues d'aires de lavage, de portiques de lavage) transiteront par un séparateur à hydrocarbures de classe 1 garantissant une concentration maximale en hydrocarbures totaux de 5mg/l, avant de rejoindre le réseau intérieur eaux usées puis le réseau public d'eaux usées. Le débordement/séparateur à hydrocarbures sera muni d'un obturateur automatique pour éviter toute pollution accidentelle des réseaux publics. Il sera prévu un contrat d'entretien du débordement/séparateur à hydrocarbures avec une fréquence régulière pour l'optimisation de son fonctionnement.

La totalité des zones de lavage devront être couvertes et entourées de caniveaux (ou si cela est envisageable, d'une bordure permettant de rediriger les eaux pluviales) qui serviront à recueillir les eaux pluviales de la toiture. Ces caniveaux seront raccordés sur le réseau intérieur eaux pluviales.

Une autorisation de déversement des eaux usées sera demandée auprès du pôle de proximité de Nantes Métropole avant le démarrage de l'activité.

3. Eaux pluviales : Cette opération est desservie par une canalisation du réseau d'eaux pluviales public. Le projet est desservi par un branchements existant

Electricité

1. Desserte : Ce projet est desservi par le réseau public de distribution d'électricité sur la base d'une puissance de raccordement de 12KVA monophasé,

2. Lignes aériennes : sans observation

Rezé, le 8 FEV. 2019

Pour le maire,
L'adjoint délégué,
Yann Vince

Ce projet n'est pas soumis à la taxe d'aménagement.

La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales.

INFORMATIONS À LIRE ATTENTIVEMENT

CONDITIONS DANS LESQUELLES LA PRÉSENTE AUTORISATION DEVIENT EXÉCUTOIRE

Lorsque l'autorité compétente est le maire au nom de la commune ou le président de l'EPIC, l'autorisation est exécutoire, lorsqu'il s'agit d'un arrêté, à compter de sa notification au demandeur et de sa transmission au préfet dans les conditions définies aux articles L. 2131-1 et L. 2131-2 du code général des collectivités territoriales.

Vous pouvez commencer les travaux autorisés sauf dans les cas suivants :

- si le préfet de région a imposé des prescriptions d'archéologie préventive, les travaux de construction ou d'aménagement ne peuvent pas être entrepris avant l'exécution de ces prescriptions.
- si la décision de non-opposition à la déclaration préalable porte sur une coupe ou abattage d'arbres alors elle est exécutoire un mois après la date à laquelle elle est acquise.
- si votre projet fait l'objet d'une démolition, vous pouvez commencer vos travaux de démolition quinze jours après sa notification et, s'il y a lieu, sa transmission au préfet.

AFFICHAGE

L'autorisation doit être affichée sur le terrain dès sa notification et pendant toute la durée du chantier. L'affichage est effectué par les soins du bénéficiaire sur un panneau rectangulaire de plus de 80 centimètres de manière à être lisible depuis la voie publique ou des

PC 44143 18 Y1127

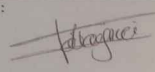
Page 2/3

4/17

5 - À remplir pour une demande comprenant un projet de construction

5.1 - Architecte
 Vous avez eu recours à un architecte : Oui ☒ Non ☐
 Si oui, vous devez lui faire compléter les rubriques ci-dessous et lui faire apposer son cachet
 Nom de l'architecte : AULAGNIER - FERNANDEZ Prénom : Isabelle
 Numéro : 19 Voie : rue Verdié
 Lieu-dit : _____ Localité : FIRMINY
 Code postal : 41270 BP : _____ Cedex : _____
 N° d'inscription sur le tableau de l'ordre : RHO 01117
 Conseil Régional de : _____
 Téléphone : 0616046295 ou Télécopie : _____ ou
 Adresse électronique : isabelle.aulagnier@gmail.com

En application de l'article R. 431-2 du code de l'urbanisme, j'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code.

Signature de l'architecte :  Cachet de l'architecte : 

Si vous n'avez pas eu recours à un architecte (ou un agréé en architecture), veuillez cocher la case ci-dessous :
☐ Je déclare sur l'honneur que mon projet entre dans l'une des situations pour lesquelles le recours à l'architecte n'est pas obligatoire.

5.2 - Nature du projet envisagé
☒ Nouvelle construction
☐ Travaux sur construction existante
☐ Le terrain doit être divisé en propriété ou en jouissance avant l'achèvement de la (ou des) construction(s)

Courte description de votre projet ou de vos travaux :
 Le projet consiste à construire un auvent pour venir couvrir la zone de lavage multi programme existante.
 La volumétrie générale est rectangulaire. La toiture du auvent est inclinée, orientée vers le sud afin d'optimiser l'orientation des panneaux solaires qui y sont implantés.
 La structure est métallique galvanisée comprenant un remplissage partiel vertical sur les cotés composé de panneaux sérigraphiés translucides ne créant pas de surface de plancher.

VILLE DE REZÉ
 Vu pour être annexé à l'arrêté du
 - 8 FEV. 2019
 AVIS FAVORABLE

Si votre projet nécessite une puissance électrique supérieure à 12 kVA monophasé (ou 36 kVA triphasé), indiquez la puissance électrique nécessaire à votre projet : _____

2 Vous pouvez vous dispenser du recours à un architecte (ou un agréé en architecture) si vous êtes un particulier ou une exploitation agricole à responsabilité limitée à associé unique et que vous déclarez vouloir édifier ou modifier pour vous-même :
 - Une construction à usage autre qu'agricole qui n'excède pas 150 m² de surface de plancher ;
 - Une extension de construction à usage autre qu'agricole si cette extension n'a pas pour effet de porter l'ensemble après travaux au-delà de 150m² de surface de plancher ;
 - Une construction à usage agricole dont la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 800 m² ;
 - Des serres de production dont le pied-droit a une hauteur inférieure à 4 mètres et dont la surface de plancher et l'emprise au sol n'excèdent pas 2000 m².

[illegible]

NFC42573
Dep44
cerfa

☒ **Personne morale**
☐ **Personne physique** :
 ☐ Madame
 ☐ Monsieur

Nom

Raison sociale ou nom et prénoms pour une personne physique

Forme juridique N° SIRET

Pour une personne morale Le cas échéant

Adresse

N° et voie ou lieu-dit

Complément d'adresse

Code postal Commune

Pays, si le déclarant réside à l'étranger Province ou région étrangère

Téléphone Portable Fax (facultatif)

Courriel

Signataire de la déclaration (pour une personne morale)

Nom Prénoms

Qualité

N° SIRET

Enseigne ou nom usuel du site

Adresse de l'installation : ☐ identique à celle du déclarant (mentionnée ci-dessus)

Si différente :

Code postal Commune

Téléphone Portable Fax (facultatif)

Courriel

[illegible]

1435 :
volume essence distribué en 2019 = 1560 m3
volume total distribué en 2019 = 12016 m3
4734-1c-NC
suite aux travaux, la station reste en régime 4734 NC, stockage enterré
quantité d'essence susceptible d'être présente dans les installations = 46.80 T (inférieur à 50T)
quantité totale susceptible d'être présente dans les installations = 182 T (inférieur à 250 T)
donc régime NC
Aucun ajout de cuve ni d'appareil distributeur
compartiment 3.3 existant de E10 est réaffecté au E85
Ajout de pistolets E85 sur l'AD 3/4 et 5/6
Nous vous confirmons que toutes les mesures de sécurité particulières pour la mise en place d'E85 sont respectées sur l'ensemble des
chantiers TOTAL

¹ D : Régime de déclaration, DC : Régime de déclaration avec contrôle périodique

ANNEXE 5-2 FICHE BASIAS DU SITE

PAL4404316

Fiche Détaillée

Pour connaître le cadre réglementaire et la méthodologie de l'inventaire historique régional, consultez le [préambule départemental](#).

1 - Identification du site

Unité gestionnaire : PAL
Date de création de la fiche : (*) 04/08/1999
Raison(s) sociale(s) de l'entreprise :

Raison sociale	Date connue (*)
FINA FRANCE SA, Station service	

Etat de connaissance : Inventorié
Sous surveillance : ?
Autre(s) identification(s) :

Numéro	Organisme ou BD associée
4817X9580	BRGM

2 - Consultation à propos du site

3 - Localisation du site

Code INSEE : 44143
Commune principale : REZE (44143)
Zone Lambert initiale : Lambert II étendu

Projection	L.zone (centroïde)	L2e (centroïde)	L93 (centroïde)	L2e (adresse)
X (m)	305 335	305 334	355 373	
Y (m)	2 247 339	2 247 338	6 683 261	

Carte géologique :

Carte	Numéro carte	Huitième
NANTES	481	7

Commentaire(s) : 1/100

4 - Propriété du site

5 - Activités du site

Etat d'occupation du site : En activité
Date de première activité : (*) 01/01/1991
Origine de la date : DCD=Date connue d'après le dossier
Historique des activités sur le site :

N° activité	Libellé activité	Code activité	Date début (*)	Date fin (*)	Importance	groupe SEI	Date du début	Ref. dossier	Autres infos
1	Commerce de gros, de détail, de desserte de carburants en magasin spécialisé (station service de toute capacité de stockage)	G47.30Z	18/01/1991				DCD=Date connue d'après le dossier		G50.5,1,253,261 bis,,220 000L

Exploitant(s) du site :

Nom de l'exploitant ou raison sociale	Date de début d'exploitation (*)	Date de fin d'exploitation (*)
FINA FRANCE SA	18/01/1991	

Commentaire(s) : Station service,G50.5,

6 - Utilisations et projets

7 - Utilisateurs

8 - Environnement

Référence BSS : 05083X0015

Distance captage AEP : 280

Position AEP : ?

Zones de contraintes et d'intérêts particuliers :

Type de zone ou d'intérêts particuliers	Distance (m)	Commentaire(s)
Lac : retenue d'eau sur un cours d'eau (naturelle ou artificielle)	280	

Code du système aquifère : 644a

Nom du système aquifère : MASSIF GRANITIQUE D'ORVAULT

Commentaire(s) : 1 socle,socle,proximité de E,Massif cristallin, 2 eau agricole 3 ,0, 4 ,0,

9 - Etudes et actions

10 - Document(s) associé(s)

11 - Bibliographie

Source d'information : fic pref

12 - Synthèse historique

13 - Etudes et actions Basol

(*) La convention retenue pour l'enregistrement des dates dans la banque de données BASIAS est la suivante :

- si la date n'est pas connue, le champ est saisi ainsi : 01/01/1111, ou sans date indiquée.
- si les dates ne sont pas connues mais qu'une chronologie relative a pu être établie dans une succession d'activités, d'exploitants, de propriétaires, ...etc., les champs "date" sont successivement :

- - 01/01/1111,
- - 01/01/1112,
- - 01/01/1113,
- - ou sans date indiquée,

- si l'année seule est connue, le champ date est : 01/01/année précise,

- si la date est connue précisément, elle est notée : jour/mois/année.

ANNEXE 6 ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉS APPLICABLES EN MATIÈRE D'ÉTUDES

ENGAGEMENTS ET RESPONSABILITÉS APPLICABLES EN MATIÈRE D'ÉTUDES

Le présent document fait intégralement partie de notre offre d'étude ou de notre rapport d'étude et ne peut en aucun cas être dissocié de ladite offre ou dudit rapport.

Toute commande qui nous est adressée en matière d'étude emporte l'acceptation expresse des présentes conditions. Par étude, dans le présent document, on entend notamment tout diagnostic, suivi de nappe, évaluation des risques et les études de gestion des sites et sols pollués (IEM, ARR, plan de gestion, EQRS...).

Documents de référence :

SARPI Remédiation France s'engage à effectuer son étude dans le respect des règles de l'art, de la réglementation relative à la gestion des sites pollués et des Normes NF s'appliquant à ce type de prestation.

Etendue de l'étude :

SARPI Remédiation France ne peut souscrire en l'espèce qu'à obligation de moyen. La réalisation de l'étude sur demande du Client vaut acceptation de la méthode et des moyens utilisés pour ce faire.

Les conclusions et recommandations figurant dans l'étude sont émises sur la base et dans la limite des observations et analyses chimiques ayant pu être réalisées sur le site compte tenu (cumulativement) :

- de son accessibilité,
- de sa configuration (l'inaccessibilité d'une zone y empêchant toute investigation),
- de l'activité exercée sur le site,
- des informations communiquées par le Client ou recueillies lors de l'étude historique, sans que SARPI Remédiation France en ait à vérifier l'exactitude,
- des événements futurs pouvant avoir une incidence sur le diagnostic et portés à la connaissance expresse de SARPI Remédiation France,
- des moyens mis en œuvre décrits dans l'étude,

et ce, au moment où ont eu lieu les investigations.

De même, toute quantité de matériaux pollués exprimée dans l'étude ainsi que la nature identifiée de la pollution ne peuvent avoir qu'une valeur d'estimation et dépend des informations portées à la connaissance de SARPI Remédiation France ou obtenues par elle au moment des investigations. La prestation de SARPI Remédiation France dans le cadre de cette étude, ne constitue aucunement un engagement de sa part quant à la nature des éventuels travaux à prévoir, leur exécution et leur coût.

Faits exceptionnels nécessitant un nouvel accord des parties :

Le devis est établi sur la base de paramètres déterminés tels que la profondeur des sondages, la destination de l'étude, l'étendue estimée de la pollution notamment. En cas de survenance d'un événement nouveau non considéré au moment de l'élaboration du devis d'étude et venant en modifier de façon significative l'étendue, la nature ou la durée, SARPI Remédiation France fera l'objet d'un accord écrit sur les conditions financières de l'étude ou le mode opératoire à employer, en vue d'adapter cette étude aux nouvelles conditions. Si le Client donne son accord sur les modifications proposées, l'étude se poursuivra selon les termes de l'accord écrit. Si le Client refuse, l'étude sera réalisée sur la base du devis non modifié sans que SARPI Remédiation France ne puisse voir sa responsabilité engagée au titre notamment de la pertinence et l'exactitude des résultats de l'étude et l'exploitation qui pourrait en être faite.

Faits exceptionnels permettant la résiliation du marché :

SARPI Remédiation France se trouverait libérée de ses engagements, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée et sans qu'aucune indemnité ne soit due au Client si des événements imprévisibles survenaient au moment de l'établissement du devis ou de la réalisation de l'étude et venaient limiter ou empêcher la réalisation de la prestation, notamment en cas de :

- construction de nouvelles structures sur ou à proximité du site ayant un effet contraignant,
- modification des conditions d'exploitation d'infrastructures sur et/ou à proximité du site,
- survenance d'un événement remettant en cause l'équilibre économique général de la prestation d'étude.

Confidentialité :

Toute information, quels qu'en soient la nature ou le support, communiquée par SARPI Remédiation France au Client, à l'occasion de la prestation ou à laquelle SARPI Remédiation France pourrait avoir accès à l'occasion de l'exécution de celle-ci, est soumise à une diffusion restreinte aux personnes intervenant dans ce cadre. En conséquence, le Client destinataire de l'information ne peut l'utiliser et la communiquer aux tiers que moyennant l'accord préalable et exprès de l'autre. Sont confidentiels par nature : le savoir-faire, les procédés de fabrication et les moyens de contrôle, les données économiques et commerciales.

IM 230-v8-02/09/2022

SARPI VEOLIA